



autorité de régulation
des communications électroniques,
des postes et de la distribution de la presse

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

LES SERVICES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES EN FRANCE

3^e TRIMESTRE 2025

OBSERVATOIRE DES MARCHES DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

15 janvier 2026

ISSN n°2258-3106

Synthèse

La baisse du revenu des opérateurs sur le marché de détail se poursuit.

Le revenu des opérateurs sur le marché de détail s'élève à 9,3 milliards d'euros HT au troisième trimestre 2025. **Le recul du revenu de détail, entamé au premier trimestre 2025, s'intensifie** : - 2,5 % au troisième trimestre 2025 après - 1,4 % au deuxième trimestre - 0,8 % en un an au premier trimestre 2025.

Ce repli s'explique en partie par **le recul du revenu des services mobiles**, amorcé début 2025, et lié notamment aux baisses de prix intervenues en 2024¹. **Ce recul s'intensifie au troisième trimestre 2025 (- 4 % en un an** après - 3 % au deuxième trimestre 2025 et - 2 % au premier), après trois trimestres de stabilité et trois années de croissance. Le revenu issu de la vente de terminaux mobiles par les opérateurs diminue depuis le début de l'année 2024 (- 3 % en un an environ au troisième trimestre 2025), à l'exception du deuxième trimestre 2025 (+ 4 % environ en un an). Au total, le revenu des services et terminaux mobiles atteint 4,5 milliards d'euros HT, en baisse de 4 % en un an, alors que ce revenu était stable au troisième trimestre 2024.

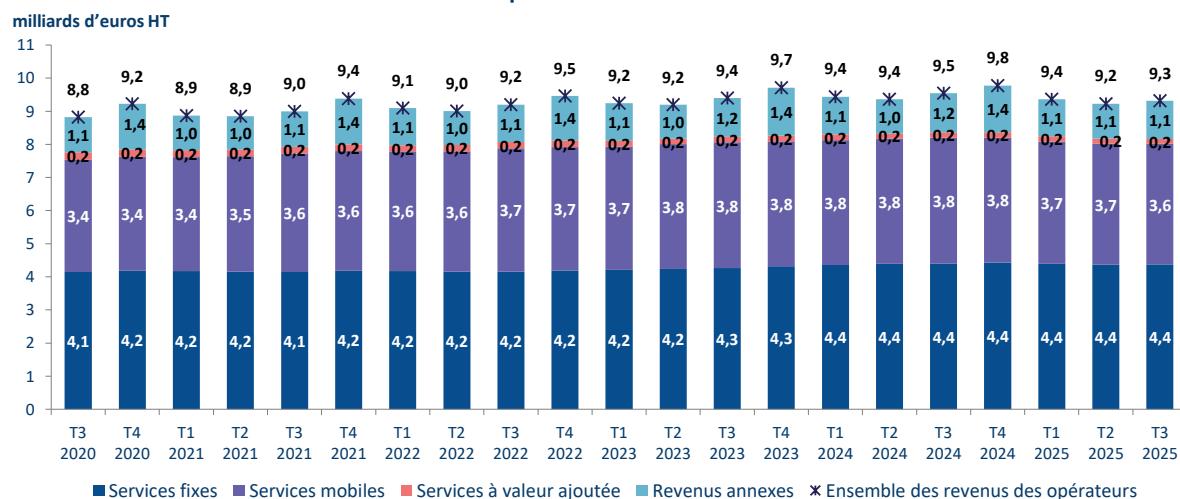
En outre, le revenu issu de l'ensemble des services fixes (accès à haut et très haut débit et bas débit), 4,4 milliards d'euros HT au troisième trimestre 2025, diminue pour le deuxième trimestre consécutif après près de quatre ans de croissance continue. Ce changement de tendance est lié au ralentissement de la croissance du revenu des services internet à haut et très haut débit entamé au troisième trimestre 2024 (+ 1,4 % en un an au troisième trimestre 2025, contre + 6,1 % un an auparavant), couplé à une baisse soutenue des revenus des services bas débit et de haute qualité. Parallèlement, la facture mensuelle moyenne par abonnement internet à haut et très haut débit progresse faiblement au troisième trimestre 2025, de 0,2 euro HT en un an, contre + 1,9 euro HT un an auparavant, pour atteindre 37 euros HT par mois et par abonnement au troisième trimestre 2025.

Revenus sur le marché de détail (en millions d'euros HT)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025
Services fixes (y compris accès de haute qualité et réseaux intersites)	4 402	4 433	4 394	4 364	4 372
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	3 800	3 770	3 686	3 655	3 641
Services à valeur ajoutée	160	161	161	151	155
Total services de communications électroniques	8 363	8 364	8 242	8 170	8 168
Revenus annexes	1 186	1 412	1 124	1 056	1 146
dont revenus liés à la vente de terminaux mobiles	896	1 123	840	777	873
Total des revenus des opérateurs sur le marché de détail	9 549	9 776	9 366	9 226	9 313

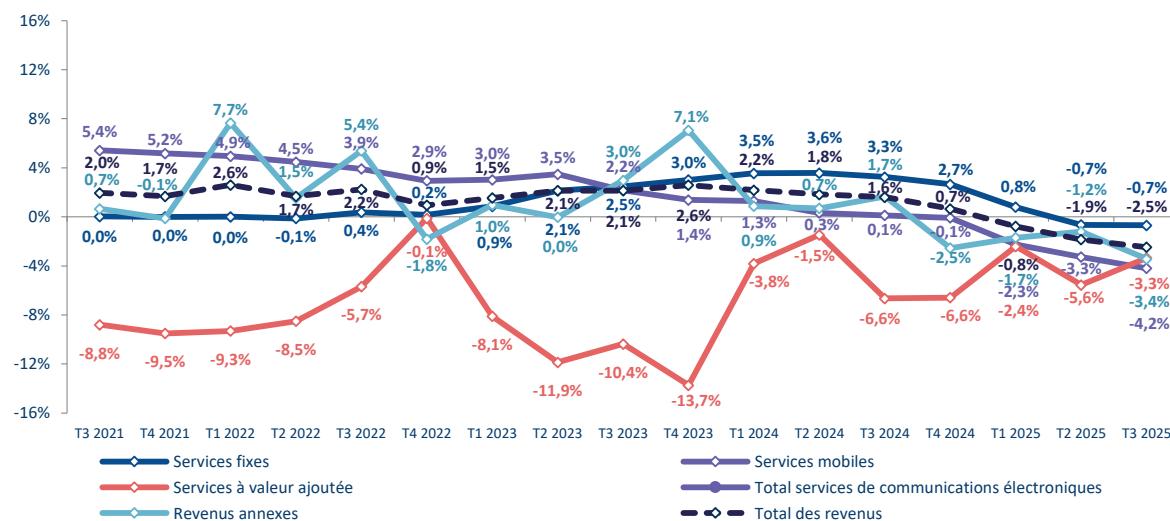
Evolution annuelle des revenus des opérateurs (en %)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025
Services fixes (y compris accès de haute qualité et réseaux intersites)	3,3%	2,7%	0,8%	-0,7%	-0,7%
Services mobiles classiques et revenu des cartes "MtoM"	0,1%	-0,1%	-2,3%	-3,3%	-4,2%
Services à valeur ajoutée	-6,6%	-6,6%	-2,4%	-5,6%	-3,3%
Total services de communications électroniques	1,6%	1,2%	-0,7%	-1,9%	-2,3%
Revenus annexes	1,7%	-2,5%	-1,7%	2,5%	-3,4%
dont revenus liés à la vente de terminaux mobiles	-0,3%	-3,5%	-2,6%	3,7%	-2,6%
Total des revenus des opérateurs sur le marché de détail	1,6%	0,7%	-0,8%	-1,4%	-2,5%

¹ Source : [observatoire de l'évolution des prix des services fixes et mobiles](#).

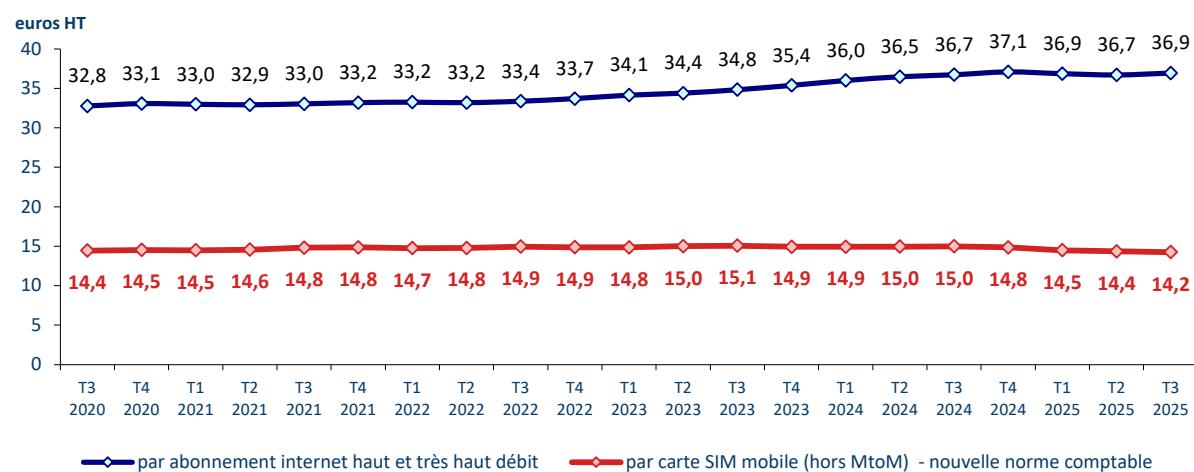
Revenu des opérateurs sur le marché de détail



Taux de croissance annuel du revenu des opérateurs sur le marché de détail



Facture moyenne mensuelle voix et données (hors services à valeur ajoutée)



Fin septembre 2025, huit abonnements internet sur dix sont en fibre optique.

Le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit atteint 32,8 millions fin septembre 2025. **La croissance du nombre d'abonnements s'établit à + 1 % en un an au troisième trimestre 2025**, un niveau supérieur au troisième trimestre 2024 : + 330 000 abonnements contre + 225 000 un an auparavant (+ 0,7 % en un an).

La croissance du nombre d'abonnements en fibre optique reste élevée : + 2,7 millions d'abonnements en un an, contre + 3,0 millions un an auparavant. Fin septembre 2025, **26,3 millions d'abonnements internet sont en fibre optique**. Ces abonnements représentent 80 % du nombre total d'abonnements internet (+ 7 points en un an) et 93 % du nombre total d'abonnements internet à très haut débit (+ 2 points en un an). D'autres technologies permettent l'accès au très haut débit, comme par exemple, les réseaux mobiles de quatrième et cinquième générations destinés à un usage fixe. **Le nombre de cartes SIM 4G et 5G à usage fixe augmente à nouveau depuis un an**, avec 110 000 abonnements supplémentaires en un an ce trimestre, **atteignant ainsi plus de 590 000 fin septembre 2025**. Parallèlement, le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit sur réseau cuivre DSL ne cesse de se réduire (- 2,3 millions en un an). Il s'élève à 4,6 millions à la fin du troisième trimestre 2025, et représente 14 % du nombre total d'abonnements internet (- 7 points en un an).

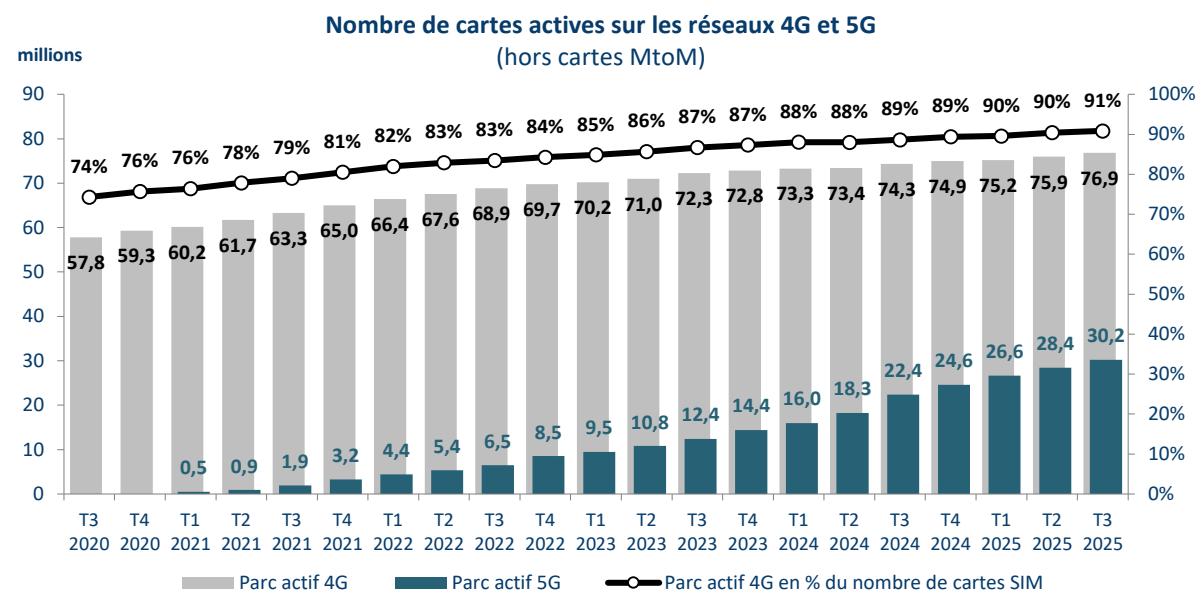
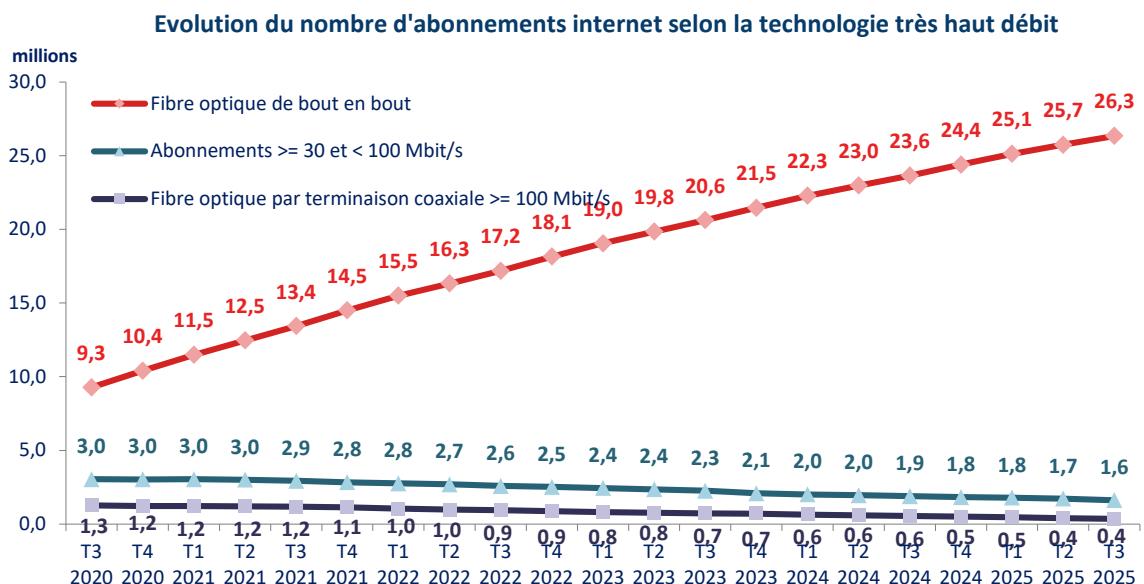
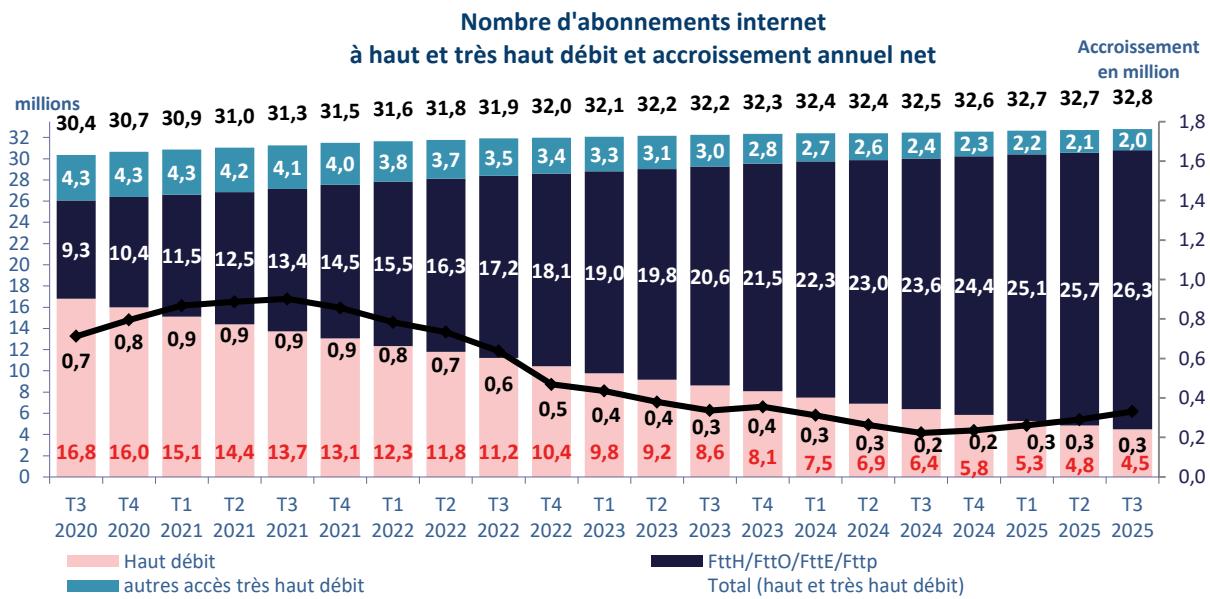
Plus de 30 millions de cartes SIM ont été actives sur les réseaux 5G fin septembre 2025.

Avec un taux d'équipement massif en téléphones mobiles (98 % des 12 ans et plus² en France), le rythme de croissance du nombre de forfaits mobiles se maintient. **La croissance du nombre de forfaits mobiles s'élève à + 800 000 environ en un an aux troisièmes trimestres 2024 et 2025**, contre + 1,3 million fin septembre 2023. **Fin septembre 2025, 84,6 millions de cartes SIM sont en service en France, dont 77,7 millions sont des forfaits**.

L'usage des réseaux 5G par les clients des opérateurs mobiles continue de progresser grâce au déploiement des réseaux 5G sur le territoire et à la diffusion des terminaux mobiles compatibles. **Au troisième trimestre 2025, 7,8 millions de cartes SIM supplémentaires sont actives sur les réseaux 5G, soit une hausse de 35 % en un an**. Ainsi, **30,2 millions, soit 36 % des cartes SIM, utilisent désormais les réseaux 5G, en hausse de 9 points en un an**. Parallèlement, le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G continue de croître (+ 3 % en un an ce trimestre), mais à un rythme moins soutenu que sur la période 2018-2021 (entre + 10 % et + 13 % par an), en raison d'un taux d'adoption déjà très élevé de ces réseaux : **91 % des cartes SIM sont désormais actives sur les réseaux 4G**, soit une augmentation de 2 points en un an.

Equipements fixes et mobiles (en millions)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025
Abonnements internet à haut et très haut débit	32,5	32,6	32,7	32,7	32,8
dont fibre optique de bout en bout	23,6	24,4	25,1	25,7	26,3
dont DSL	6,9	6,3	5,6	5,1	4,6
Nombre total de cartes SIM (hors MtoM)	83,8	83,8	83,9	84,0	84,6
dont abonnements et forfaits mobiles	76,9	77,1	77,1	77,2	77,7
dont cartes prépayées mobiles	7,0	6,8	6,8	6,8	6,9
Parc actif 4G	74,3	74,9	75,2	75,9	76,9
Parc actif 5G	22,4	24,6	26,6	28,4	30,2

² Source : Baromètre du numérique, mars 2025. [Baromètre du numérique - édition 2025 - Le RAPPORT](#)



La croissance de la consommation de données sur les réseaux mobiles reste soutenue.

Le volume de données échangées sur les réseaux mobiles atteint 4,4 exaoctets au cours du troisième trimestre 2025. La croissance annuelle de ce trafic s'est stabilisée autour de + 13 % depuis plus d'un an. **Un client consomme en moyenne 18,7 Go par mois de données au cours du troisième trimestre 2025**, soit une hausse de + 1 Go à + 2 Go par an et par abonné chaque trimestre depuis plus de deux ans. Depuis l'étranger, le trafic de données mobiles consommé par les clients des opérateurs français progresse également (+ 16 % en un an).

En revanche, le nombre de SMS envoyés décline depuis neuf ans, alors que l'utilisation des applications de messageries instantanées continue de progresser. En effet, selon le baromètre du numérique³, 85 % de la population des 12 ans et plus a utilisé des applications de messageries instantanées pour envoyer des messages en 2024 (+ 5 points en un an). Ainsi, au troisième trimestre 2025, un client envoie en moyenne 69 SMS par mois (- 24 SMS en un an), contre 250 SMS par mois à son niveau le plus haut en 2016.

S'agissant de l'usage vocal, les utilisateurs des réseaux mobiles ont consommé **46,9 milliards de minutes au troisième trimestre 2025, dont 8 % en Wi-Fi**. En moyenne, la **consommation mensuelle vocale des abonnés mobiles reste élevée**, au contraire du trafic moyen par ligne fixe. Au troisième trimestre 2025, l'**usage vocal par ligne mobile s'élève en moyenne à 3h14 par mois** (- 6 minutes en un an), contre **39 minutes par mois** par ligne fixe (- 7 minutes en un an et - 1h en cinq ans).

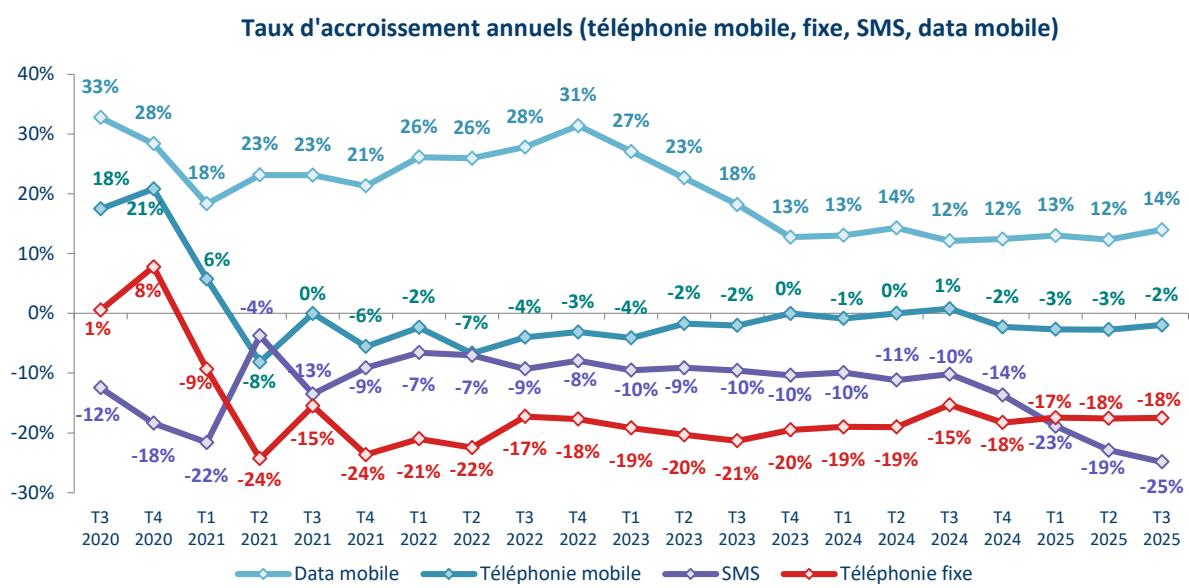
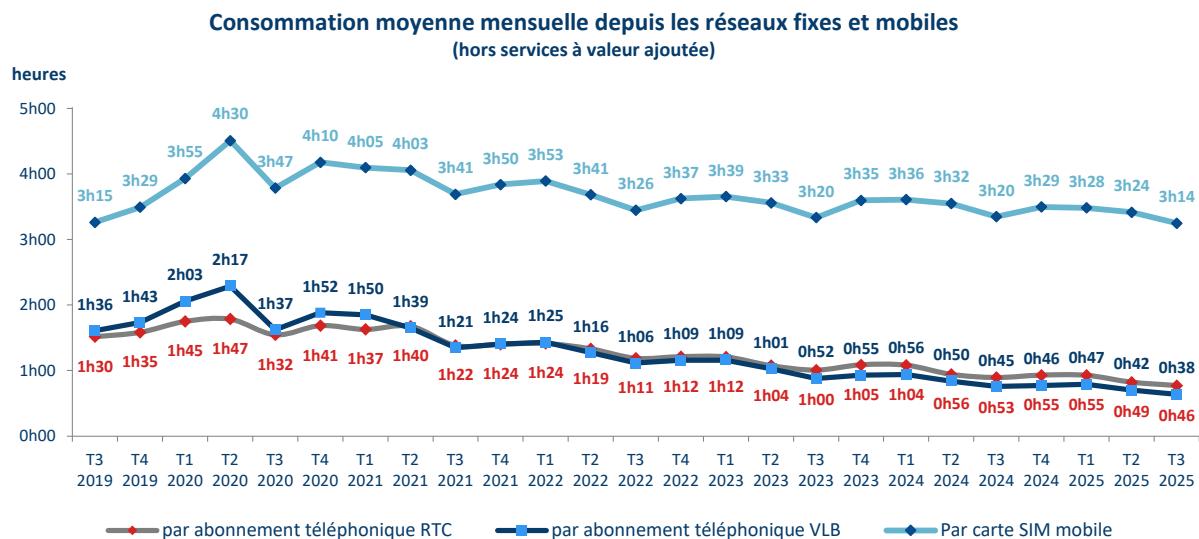
Les usages sur le marché de détail

	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025
Volume de minutes sortantes consommées (en millions de minutes)	52 980	55 372	55 298	53 834	51 160
dont téléphonie fixe (RTC, VLB)	5 118	5 209	5 287	4 674	4 223
dont téléphonie mobile	47 862	50 163	50 012	49 160	46 937
Volume de minutes mobiles en roaming out (en millions de minutes)	1 383	1 009	924	1 024	1 308
Volume de données consommées sur réseaux mobiles (en exaoctets)	3,9	3,9	4,0	4,2	4,4
Volume de données consommées en roaming out (en exaoctets)	0,145	0,087	0,083	0,105	0,168
Nombre de SMS émis (en millions)	22 130	20 871	18 645	17 349	16 629
Nombre de SMS en roaming out (en millions)	494	266	218	256	420

Evolution annuelle des usages sur le marché de détail (en %)

	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025
Volume de minutes sortantes consommées	-1,0%	-4,0%	-4,3%	-4,2%	-3,4%
dont téléphonie fixe (RTC, VLB)	-15,3%	-18,3%	-17,4%	-17,6%	-17,5%
dont téléphonie mobile	0,8%	-2,3%	-2,7%	-2,7%	-1,9%
Volume de minutes mobiles en roaming out	-7,1%	-8,8%	-10,8%	-10,2%	-5,5%
Volume de données consommées sur réseaux mobiles	12,2%	12,5%	13,0%	12,3%	14,0%
Volume de données consommées en roaming out	17,6%	19,4%	18,3%	15,8%	16,1%
Nombre de SMS émis	-10,2%	-13,7%	-18,9%	-22,9%	-24,9%
Nombre de SMS en roaming out	-12,7%	-15,9%	-23,4%	-25,5%	-14,8%

³ Source : Baromètre du numérique, mars 2025. [Baromètre du numérique - édition 2025 - Le RAPPORT](#)



Notes :

- D'éventuelles révisions des données d'une publication à l'autre s'expliquent par des corrections apportées par les opérateurs dans leur déclaration. Les écarts susceptibles d'exister entre les croissances annuelles en % et les niveaux affichés sont liés aux arrondis ;
 - Tous les revenus s'entendent hors taxes. Toutes les comparaisons s'entendent du trimestre T comparé au même trimestre de l'année précédente, sauf mention contraire ;
 - L'historique des données est téléchargeable sur le site data.gouv.fr

Sommaire

Synthèse	2
1 Les services de détail sur réseaux fixes	10
1.1 Les abonnements à haut débit et à très haut débit	10
1.1.1 L'abonnement internet à haut débit et à très haut débit	10
1.1.2 L'abonnement audiovisuel dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision	14
1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes.....	16
1.2.1 Le nombre de lignes téléphoniques et les abonnements associés (hors cartes de téléphonie fixe)	16
1.2.2 La consommation vocale depuis les réseaux fixes et les revenus afférents (hors cartes de téléphonie fixe)	18
1.2.3 La conservation des numéros de téléphonie fixe.....	22
1.3 Le revenu des services fixes et les factures moyennes mensuelles.....	23
2 Les services de détail sur réseaux mobiles	26
2.1 Les services mobiles classiques	26
2.1.1 Le nombre de cartes SIM.....	26
2.1.2 Les cartes internet exclusives.....	26
2.1.3 La convergence fixe – mobile	27
2.1.4 Les cartes actives 3G, 4G et 5G	28
2.1.5 La conservation des numéros mobiles	30
2.1.6 Le revenu sur le marché de détail (hors SVA)	31
2.1.7 Le volume de données consommées	33
2.1.8 L'usage vocal de téléphonie mobile	35
2.1.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS).....	37
2.1.10 Le roaming out	41
2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM	41
3 Les services spéciaux.....	43
4 Les autres revenus des opérateurs.....	45
4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels	45
4.2 Les terminaux et équipements.....	46
5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion	47
5.1 L'ensemble du marché	47
5.2 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs fixes.....	48
5.3 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles	50
5.4 Le trafic en roaming in des opérateurs mobiles.....	51
6 Annexe : précisions et définitions	53
6.1 Services fixes	53
6.1.1 Précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande	53
6.1.2 Précisions sur les notions de « lignes » et « abonnements ».....	54

6.1.3	Définitions relatives aux abonnements internet à très haut débit	54
6.1.4	Définitions relatives aux factures moyennes et aux trafics moyens par ligne et abonnement des services fixes	55
6.1.5	Définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à l'internet »	56
6.2	Services mobiles	56
6.2.1	Définitions relatives aux cartes SIM	56
6.2.2	Revenu des services mobiles	56
6.2.3	Définitions des factures moyennes mobiles	59
6.2.4	L'itinérance internationale	59
6.3	Règle d'allocation des revenus dans le cas d'offres couplées fixe-mobile	60
6.4	Services à valeur ajoutée.....	60
6.5	L'interconnexion fixe et mobile.....	62
6.5.1	Interconnexion fixe.....	62
6.5.2	Interconnexion mobile	62

1 Les services de détail sur réseaux fixes

1.1 Les abonnements à haut débit et à très haut débit

1.1.1 L'abonnement internet à haut débit et à très haut débit

Le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit atteint 32,8 millions au 30 septembre 2025. La croissance annuelle du nombre d'abonnements internet, qui ralentissait depuis plus de deux ans, s'accélère avec une hausse de 330 000 abonnements en un an au troisième trimestre 2025, contre + 220 000 au troisième trimestre 2024.

Fin septembre 2025, le nombre d'abonnements internet en fibre optique atteint 26,3 millions, soit 80 % du nombre total d'abonnements internet (+ 7 points en un an) et 93 % du nombre total d'abonnements à très haut débit (+ 2 points en un an). Avec 2,7 millions d'abonnements supplémentaires en un an, la fibre optique demeure la technologie la plus souscrite, même si la croissance du nombre d'abonnements ralentit progressivement depuis le maximum observé au troisième trimestre 2021 (+ 4,2 millions). Depuis le troisième trimestre 2024, le nombre d'abonnements supplémentaires en fibre optique dépasse le nombre de locaux rendus raccordables au FttH. Ainsi, 2,1 millions de locaux supplémentaires ont été rendus raccordables au FttH en un an fin septembre 2025, contre + 2,9 millions au troisième trimestre 2024 et + 6,2 millions à son niveau le plus haut mi-2021. Sur les 44,6 millions de locaux en France, 42,0 millions sont désormais couverts en FttH, soit une augmentation de + 5 % en un an.

Les autres technologies à très haut débit (VDSL2, fibre optique avec terminaison coaxiale, THD radio, satellite, box 4G/5G à usage fixe) représentent 2,0 millions d'abonnements fin septembre 2025. Le recul du nombre d'abonnements à ces autres technologies à très haut débit se poursuit, avec une baisse de 460 000 abonnements par rapport à fin septembre 2024, soit un recul près de deux fois supérieur à celui observé quatre ans auparavant.

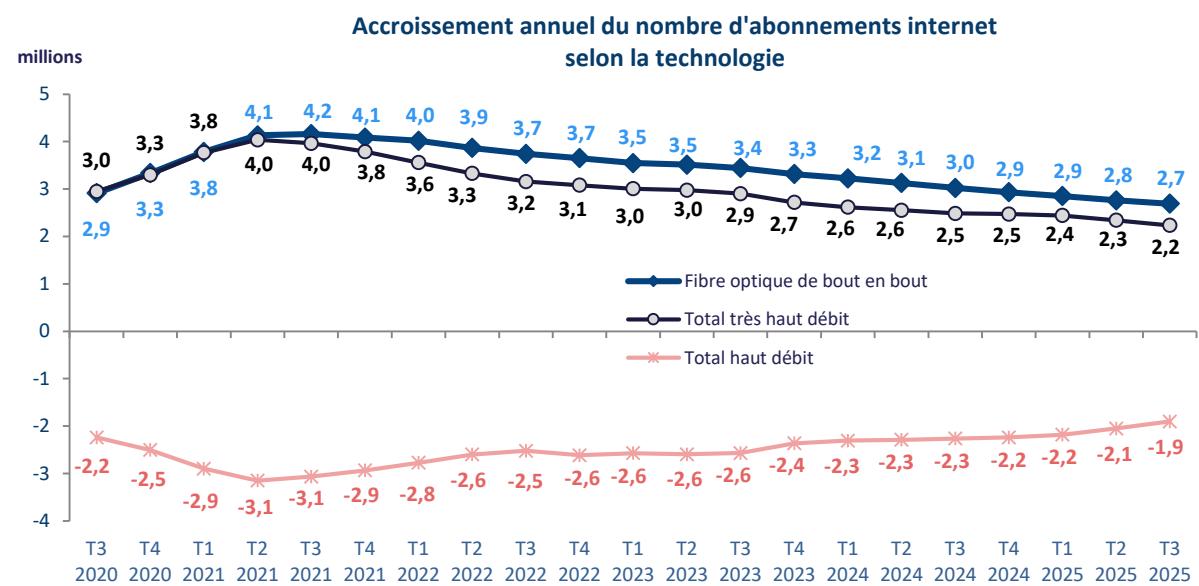
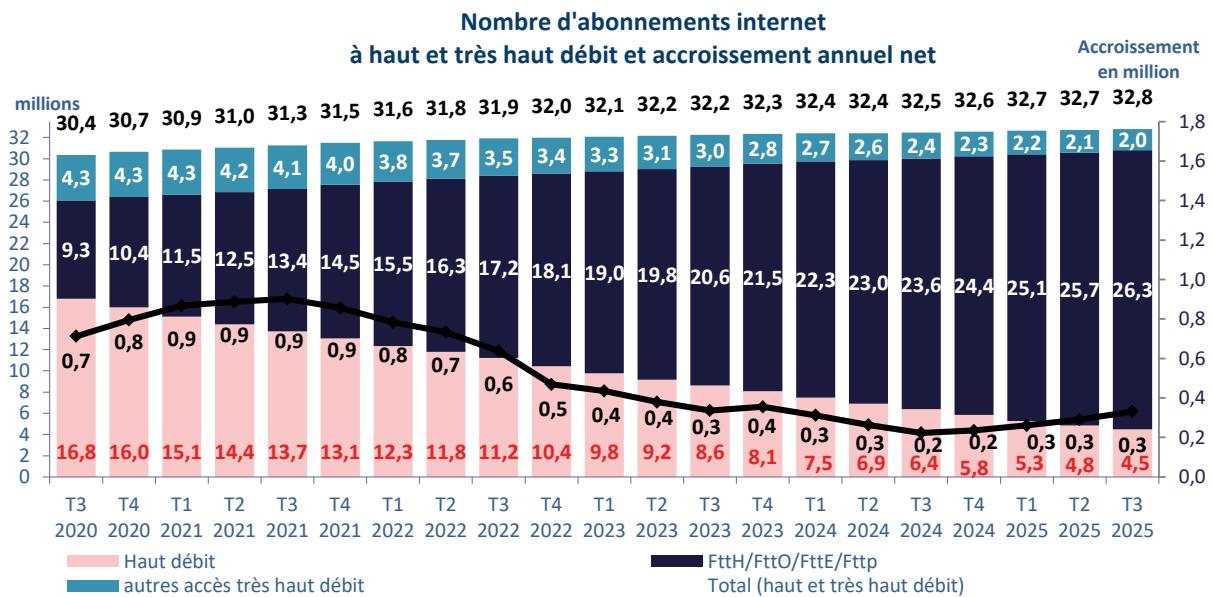
Parmi ces abonnements à très haut débit, le nombre de cartes SIM 4G et 5G à usage fixe atteint pratiquement 600 000 fin septembre 2025, soit 1,8 % du nombre total d'abonnements internet. Le nombre de cartes SIM à usage fixe est à nouveau en hausse depuis le deuxième trimestre 2024 : + 110 000 en un an au troisième trimestre 2025 après + 40 000 au troisième trimestre 2024 et - 27 000 au troisième trimestre 2023. Les utilisateurs de box 4G/5G à usage fixe ont consommé près de 380 000 téraoctets de données au cours du troisième trimestre 2025, ce qui représente un usage moyen par box de 215 gigaoctets par mois (+ 3 % en un an).

Au total, le nombre d'abonnements internet à très haut débit s'élève, en France, à 28,3 millions au 30 septembre 2025, soit 86 % du nombre total d'abonnements internet. Ces abonnements se substituent progressivement aux abonnements internet à haut débit, dont le nombre diminue chaque année depuis 2015, à un rythme compris entre - 2,4 et - 2,9 millions par an depuis la fin de l'année 2020. Toutefois, la baisse du nombre d'abonnements internet à haut débit ralentit légèrement depuis la fin de l'année 2023. Elle s'établit à - 1,9 million en un an au troisième trimestre 2025.

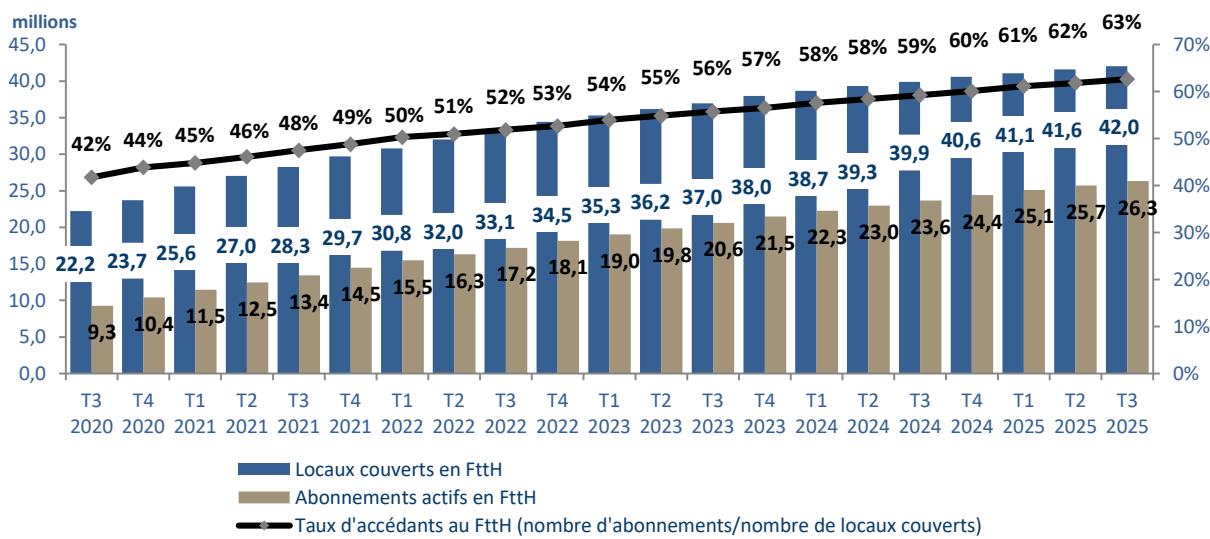
Abonnements internet à haut et très haut débit (en millions)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Accès à haut débit	6,377	5,839	5,286	4,843	4,476	-29,8%
dont abonnements xDSL	5,734	5,199	4,647	4,206	3,842	-33,0%
dont autres abonnements haut débit	0,644	0,640	0,638	0,636	0,634	-1,5%
Accès à très haut débit	26,088	26,727	27,372	27,865	28,321	8,6%
Abonnements >= 100 Mbit/s	24,198	24,900	25,578	26,140	26,697	10,3%
dont abonnements en fibre optique de bout en bout	23,647	24,398	25,125	25,734	26,340	11,4%
dont avec terminaison en câble coaxial	0,551	0,502	0,453	0,405	0,357	-35,2%
Abonnements ≥ 30 et <100 Mbit/s (VDSL2, terminaison coaxiale, 4G/5G fixe, THD radio, satellite)	1,890	1,827	1,794	1,726	1,624	-14,1%
dont depuis les box 4G/5G fixes	0,480	0,505	0,532	0,555	0,592	23,4%
Nombre d'abonnements à internet haut et très haut débit	32,466	32,566	32,658	32,708	32,797	1,0%
Consommation de données des box 4G/5G à usage fixe	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Volume total de données (en To)	297 500	342 511	371 458	367 868	379 224	27,5%
Consommation mensuelle moyenne par accès (en Go)	209	226	233	220	215	3,1%

Notes :

- Sont comptabilisés comme des abonnements à très haut débit les abonnements internet dont le débit théorique crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s. Ces débits maximums théoriques peuvent différer des débits dont bénéficient réellement les consommateurs. Pour plus de précisions, se reporter à l'[annexe](#).
- Les réseaux mobiles 4G et 5G dédiés à un usage fixe (box 4G/5G fixes ou cartes SIM 4G/5G) sont généralement réservés aux particuliers ou aux entreprises disposant d'un faible débit ADSL, mais d'une bonne couverture mobile.
- Les abonnements à très haut débit radio (dits « THD radio ») sont inclus dans la rubrique « nombre d'accès à très haut débit – abonnements >= 30 et < 100 Mbit/s ». Le nombre de ces abonnements représente quelques milliers de lignes.



Nombre de locaux couverts et d'abonnements actifs en FttH



Evolution annuelle du nombre de locaux couverts en FttH et du nombre d'abonnements internet actifs en FttH



1.1.2 L'abonnement audiovisuel dans le cadre d'un forfait couplé internet-télévision

Au 30 septembre 2025, parmi les 32,8 millions d'abonnés internet à haut et très haut débit, 25,3 millions disposent également d'un service audiovisuel, soit une proportion de 77 % (+ 0,5 point en un an).

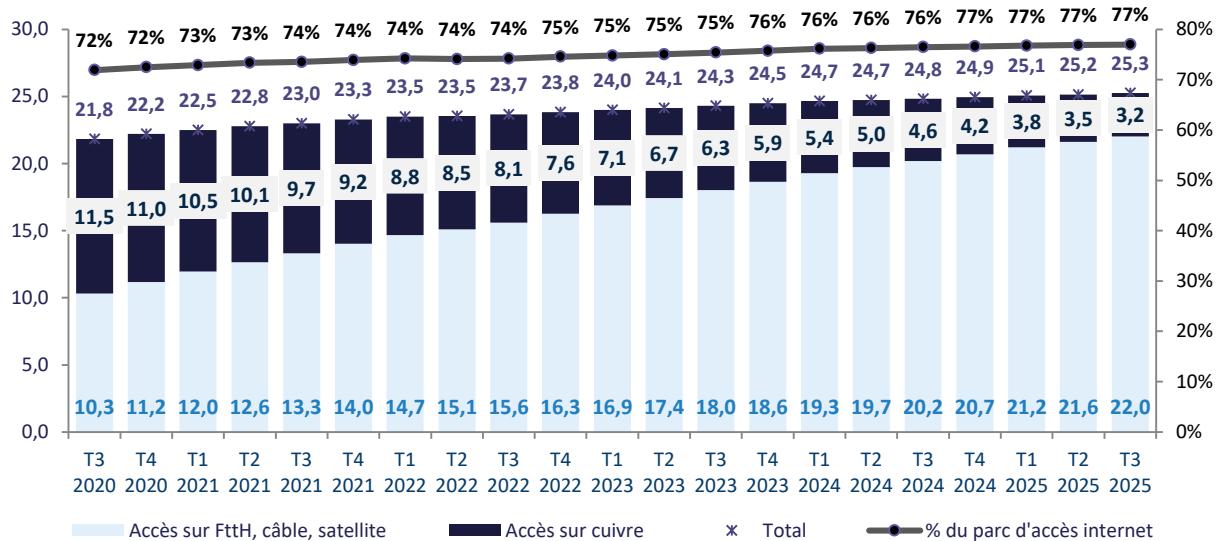
La croissance du nombre d'abonnements au service audiovisuel a été particulièrement élevée durant les années 2020 et 2021 avec des hausses de plus d'un million par an. Puis, la croissance a ralenti progressivement pour retrouver des niveaux proches de ceux observés sur la période 2017-2019.

Portée uniquement par la fibre optique depuis le début de l'année 2018, la croissance du nombre d'abonnements au service audiovisuel s'élève à 420 000 en un an au 30 septembre 2025. Le ralentissement observé sur ce marché depuis trois ans est lié à une moindre croissance du nombre d'abonnements sur les réseaux FttH, mais également au recul continu du nombre d'abonnements au service audiovisuel DSL (- 1,4 million en un an au troisième trimestre 2025), et du nombre d'abonnements sur réseau câblé.

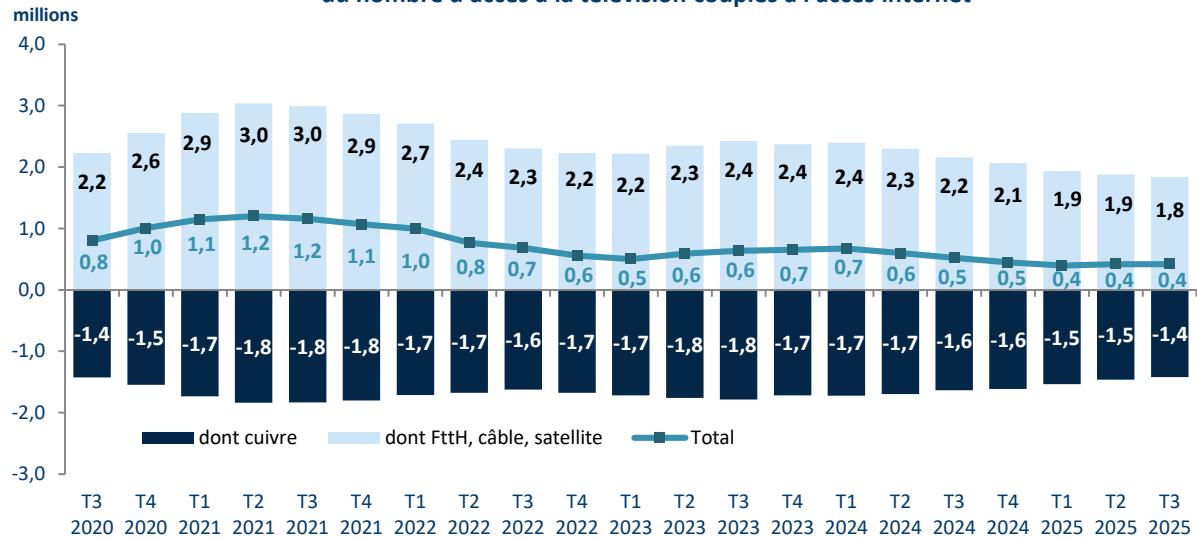
Accès TV couplés à l'abonnement internet (en millions)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Nombre d'abonnements à la TV couplés à un abonnement internet	24,833	24,946	25,068	25,153	25,252	1,7%
dont par xDSL	4,645	4,243	3,850	3,538	3,225	-30,6%
dont par FttH, câble, satellite	20,189	20,704	21,218	21,615	22,027	9,1%
% des abonnements TV couplés à l'accès internet	76,5%	76,6%	76,8%	76,9%	77,0%	+0,5 point

Note : sont comptabilisés les abonnements audiovisuels souscrits dans le cadre d'un abonnement multiservices qui comprend *a minima* le service d'accès à internet en plus de la télévision.

Accès à la télévision dans le cadre d'un forfait couplé à un accès internet



Accroissement annuel du nombre d'accès à la télévision couplés à l'accès internet



1.2 Le service téléphonique depuis les lignes fixes

1.2.1 Le nombre de lignes téléphoniques et les abonnements associés (hors cartes de téléphonie fixe)

Au 30 septembre 2025, la France compte 35,9 millions de lignes téléphoniques fixes toutes technologies confondues (cuivre, fibre optique de bout en bout, fibre coaxiale, technologies sans fil, box 4G/5G à usage fixe). Le déclin du nombre de lignes téléphoniques perdure, avec une baisse de 1,4 % en un an au troisième trimestre 2025. Néanmoins, la transition vers la fibre optique de bout en bout se poursuit : depuis fin 2020, la proportion des lignes en fibre optique progresse d'environ 10 points par an, au détriment des lignes cuivre, RTC et DSL. Fin septembre 2025, plus des trois-quarts des lignes téléphoniques fixes, soit 27,6 millions de lignes, sont actives sur les réseaux à très haut débit.

Le nombre d'abonnements téléphoniques sur réseaux fixes s'élève à 36,2 millions au 30 septembre 2025, dont 92 % sont en voix sur large bande (VLB). Il diminue de 1,7 % en un an, soit - 615 000 abonnements en un an. Le nombre d'abonnements téléphoniques en voix sur large bande (principalement en fibre et en xDSL) tend quant à lui à se stabiliser. La croissance est inférieure à 0,5 % par an pour le cinquième trimestre consécutif, après neuf années de croissance soutenue, comprise entre + 2 % et + 5 % par an. Ce ralentissement s'explique par la moindre progression du nombre d'abonnements internet en fibre optique, et par le recul du nombre d'abonnements internet xDSL.

Le nombre d'abonnements téléphoniques à très haut débit progresse de 10 % en un an ce trimestre (+ 2,5 millions), un rythme inférieur à celui observé un an auparavant (+ 2,8 millions). Parallèlement, le déclin du nombre d'abonnements sur réseaux cuivre se poursuit : - 29 % s'agissant des abonnements xDSL (- 2,4 millions) et - 21 % en ce qui concerne les abonnements RTC (- 735 000).

Lignes supportant le service téléphonique (réseaux fixes) (millions)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Lignes sur réseau cuivre	11,344	10,566	9,727	9,044	8,339	-26,5%
dont lignes bas débit uniquement (RTC)	3,126	2,961	2,843	2,639	2,495	-20,2%
dont lignes supportant un abonnement haut débit DSL	7,798	7,209	6,520	6,062	5,526	-29,1%
dont lignes supportant deux abonnements (bas débit et haut débit DSL)	0,421	0,396	0,363	0,343	0,318	-24,4%
Lignes sur autres technologies*	25,074	25,762	26,455	27,011	27,567	9,9%
Nombre de lignes à la fin du trimestre	36,418	36,327	36,182	36,055	35,906	-1,4%

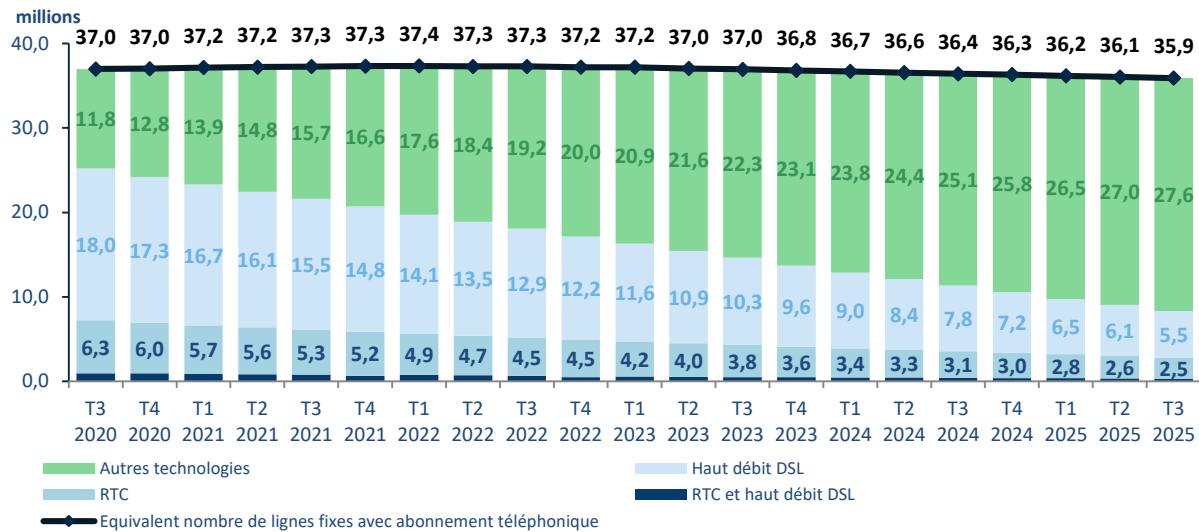
Abonnements au service téléphonique sur réseaux fixes (millions)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Abonnement téléphoniques en RTC	3,546	3,356	3,207	2,983	2,813	-20,7%
dont abonnements issus de la VGAST	0,521	0,502	0,470	0,440	0,366	-29,8%
Abonnements à la VLB sur des accès haut et très haut débit	33,293	33,367	33,339	33,416	33,410	0,4%
dont sur lignes DSL	8,218	7,605	6,884	6,405	5,844	-28,9%
dont sur lignes DSL sans abonnement RTC	7,798	7,209	6,520	6,062	5,526	-29,1%
dont sur autres technologies*	25,074	25,762	26,455	27,011	27,567	9,9%
Nombre total d'abonnements	36,839	36,723	36,545	36,398	36,224	-1,7%

*Fibre optique de bout en bout, fibre optique avec terminaison coaxiale, technologies fixes sans fil, 4G/5G fixe

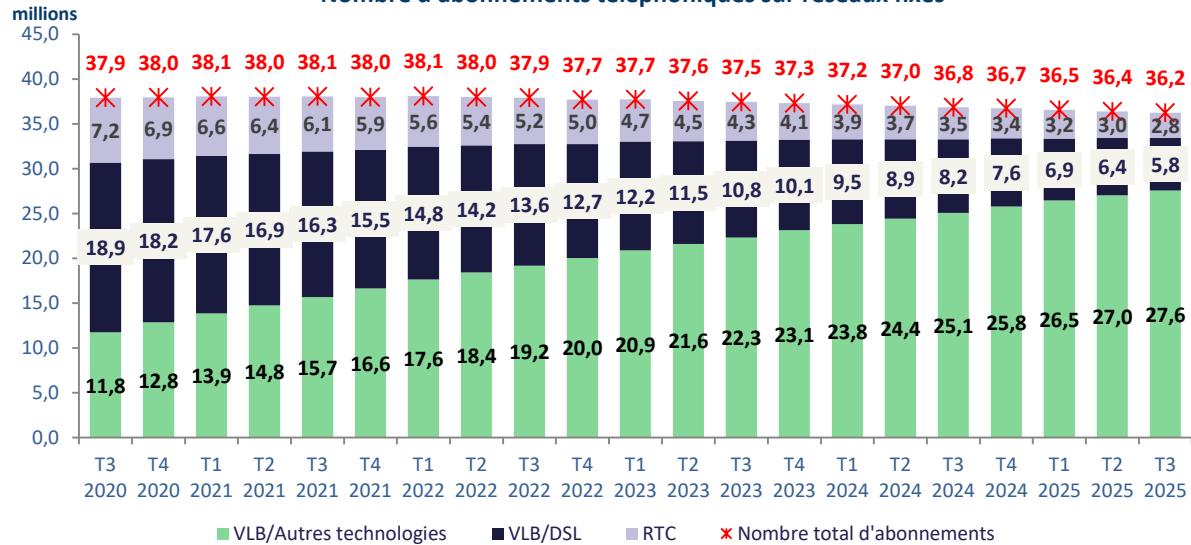
Notes :

- Plusieurs abonnements au service téléphonique peuvent être souscrits sur une même ligne fixe. Pour plus de précisions, voir l'[annexe](#) à la fin du document. Pour plus de précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande, voir l'[annexe](#) à la fin du document.
- Pour plus de précisions sur l'arrêt progressif du réseau téléphonique commuté (RTC), voir [La fermeture du réseau cuivre | Arcep](#).

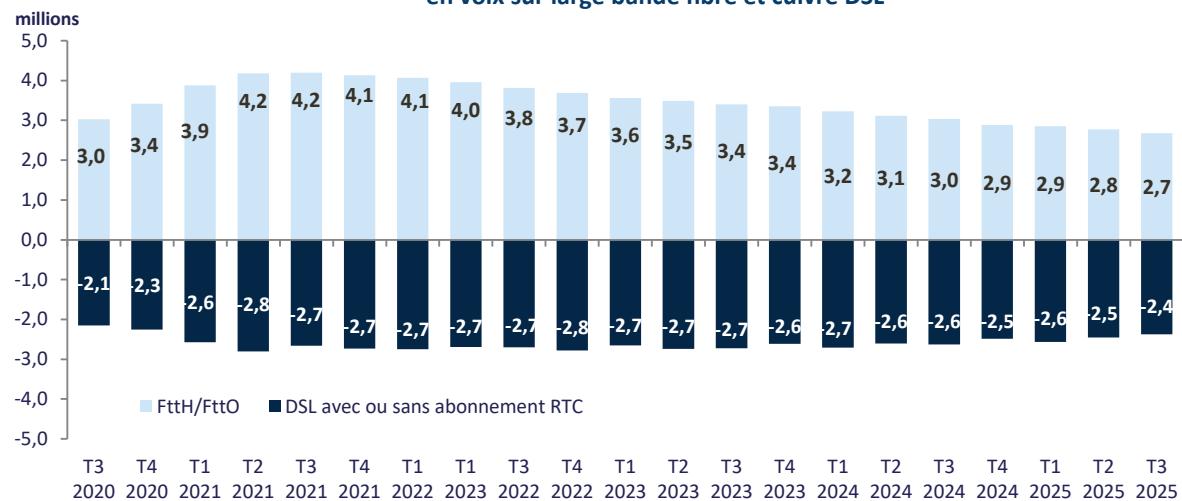
Répartition du nombre de lignes fixes supportant le service téléphonique selon la technologie (cuivre / autres)



Nombre d'abonnements téléphoniques sur réseaux fixes



Accroissement annuel du nombre d'abonnements téléphoniques en voix sur large bande fibre et cuivre DSL



1.2.2 La consommation vocale depuis les réseaux fixes et les revenus afférents (hors cartes de téléphonie fixe)

Les abonnés au service téléphonique depuis les réseaux fixes ont consommé 4,2 milliards de minutes au cours du troisième trimestre 2025. La consommation vocale depuis les réseaux fixes diminue depuis 2013, à un rythme compris entre - 15 % à - 20 % par an, à l'exception de l'année 2020 au début de la crise sanitaire (+ 9 % en un an).

Ce recul s'explique par l'usage généralisé, depuis plus de dix ans, des forfaits mobiles avec appels et SMS illimités, et par la place désormais centrale du téléphone mobile dans les usages quotidiens. D'après le Baromètre du numérique⁴, en 2024, 80 % de la population utilise son téléphone mobile tous les jours (+ 4 points en un an), contre 13 % pour le téléphone fixe (- 3 points en un an).

Au troisième trimestre 2025, la consommation vocale moyenne par ligne fixe (toutes technologies confondues, RTC et VLB⁵) s'élève à 38 minutes par mois, un niveau bien inférieur à celui du trafic vocal moyen issu des réseaux mobiles, qui dépasse depuis près de dix ans les trois heures mensuelles par carte SIM.

Après la hausse exceptionnelle du trafic vocal fixe en 2020 (+ 10 minutes par abonnement VLB et + 7 minutes sur le RTC), la consommation mensuelle moyenne a diminué à nouveau dès 2021, et entre - 10 minutes et - 15 minutes par an et par abonnement depuis plus de deux ans. Par ailleurs, les niveaux de consommation restent comparables entre les deux technologies RTC et VLB depuis 2019 : 46 minutes par abonnement RTC et de 37 minutes au troisième trimestre 2025. A titre de comparaison, l'écart entre ces deux technologies était important en 2011 : 2h56 pour le RTC et 4h58 pour la VLB.

Sur les 4,2 milliards de minutes consommées depuis les réseaux fixes au troisième trimestre 2025, 90 % proviennent des abonnements téléphoniques en voix sur large bande, soit + 9 points en cinq ans.

Communications vocales depuis les lignes fixes (en millions de minutes)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Ensemble des communications depuis les lignes fixes	5 118	5 209	5 287	4 674	4 223	-17,5%
<i>dont trafic RTC</i>	584	577	547	458	402	-31,2%
<i>dont trafic en VLB</i>	4 535	4 632	4 740	4 216	3 821	-15,7%

Consommation moyenne sortante par abonnement fixe (en heures par mois)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Service téléphonique RTC	0h53	0h55	0h55	0h49	0h46	-13,7%
Service téléphonique en VLB	0h45	0h46	0h47	0h42	0h38	-16,0%

Consommation moyenne sortante par ligne fixe (en heures par mois)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Par ligne fixe	0h46	0h47	0h48	0h43	0h39	-16,3%

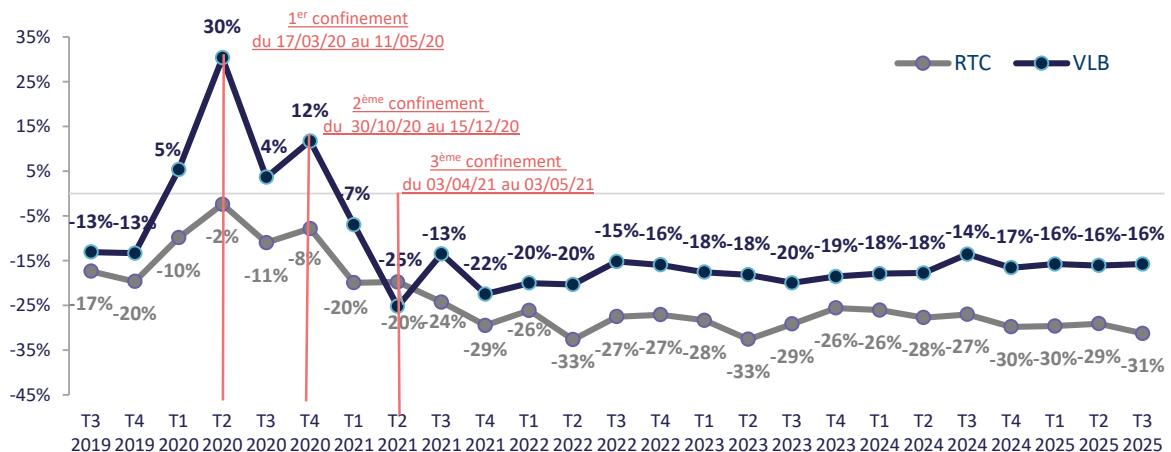
Notes :

- Le calcul des consommations moyennes par abonnement et par ligne se trouve en [annexe](#) de ce document.
- Les notions de « ligne » et d'« abonnement » sont développées en [annexe](#) de ce document.

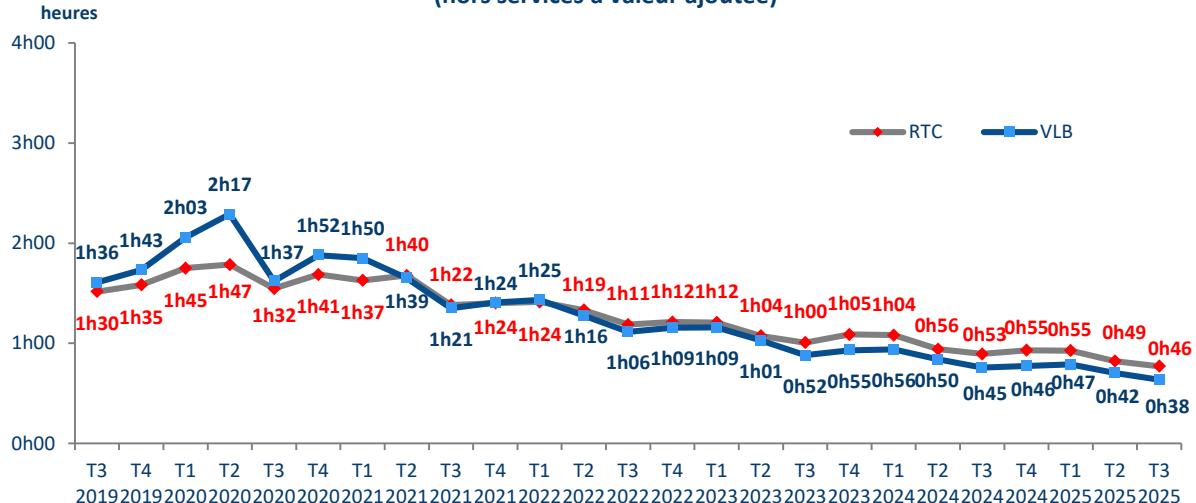
⁴ Source : Baromètre du numérique – Edition 2025 ; étude réalisée par le CREDOC et pilotée par l'Arcep, l'Arcom, le CGE et l'ANCT ([publication](#), [open data](#))

⁵ VLB signifie en voix sur large bande.

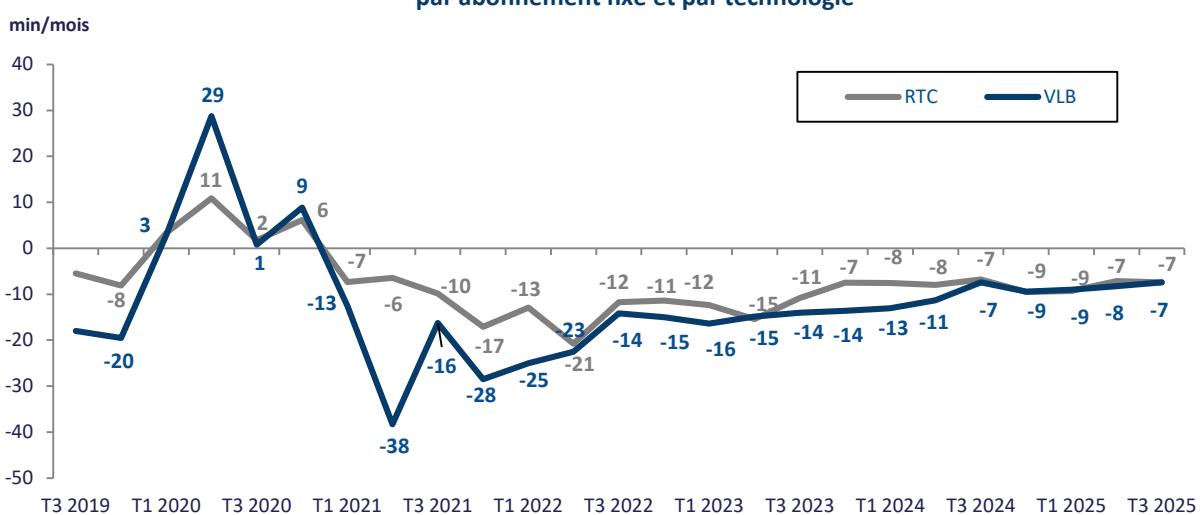
Evolution annuelle des communications vocales au départ des lignes fixes par technologie



Consommation moyenne mensuelle par abonnement fixe (hors services à valeur ajoutée)



Evolution annuelle des consommations mensuelles moyennes par abonnement fixe et par technologie



Le trafic vocal fixe diminue quelle que soit la destination de l'appel. Le trafic vocal à destination des réseaux mobiles nationaux (- 14 % en un an) diminue néanmoins un peu moins rapidement que le volume de communications vocales vers le réseau fixe national (- 19 %) et que celui à destination de l'international (- 18 %). Ainsi, la part du trafic vocal issu des lignes fixes à destination des réseaux mobiles, 38 % au troisième trimestre 2025, progresse d'un à deux points par an (+ 1 point au troisième trimestre 2025) au détriment du trafic vocal vers les réseaux fixes.

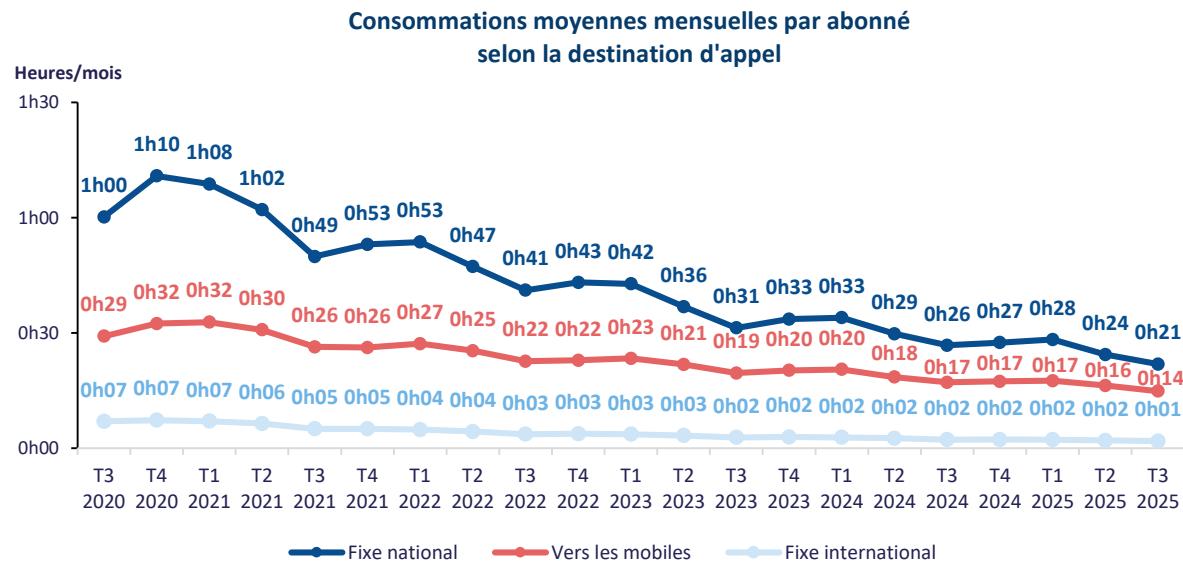
La consommation mensuelle par abonné au service téléphonique s'élève, en moyenne, à 21 minutes à destination du réseau fixe national, 14 minutes à destination des abonnés mobiles nationaux et 1 minute vers les clients des opérateurs mobiles et fixes à l'étranger.

Communications vocales depuis les lignes fixes (en millions de minutes)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Vers fixe national	2 968	3 033	3 109	2 667	2 393	-19,4%
Vers l'international	250	253	247	222	204	-18,5%
Vers les mobiles	1 901	1 923	1 931	1 785	1 626	-14,5%
Ensemble des communications depuis les lignes fixes	5 118	5 209	5 287	4 674	4 223	-17,5%

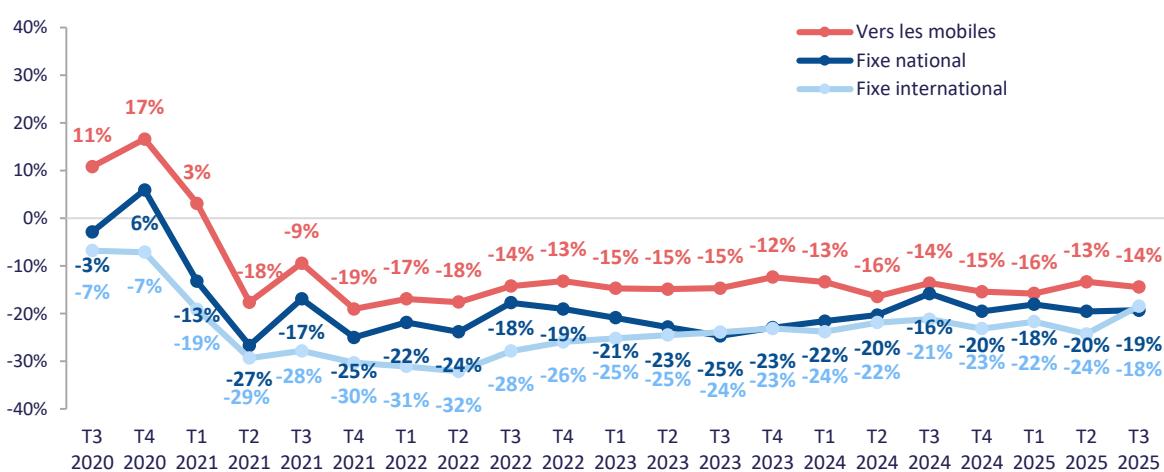
Le marché de la téléphonie RTC (abonnements et communications vocales), en déclin depuis plus de vingt ans, représente un revenu de 217 millions d'euros HT au troisième trimestre 2025, soit 5 % du revenu fixe total du marché de détail. Depuis le début de l'année 2024, la facture mensuelle moyenne de ce service (grand public et entreprises) dépasse 24 euros HT par mois (24,9 euros HT au troisième trimestre 2025). Cette dépense moyenne a augmenté continûment, de + 0,40 à + 1 euro HT par abonnement par an entre le deuxième trimestre 2023 et la fin de l'année 2024. Cette tendance s'explique en partie par les hausses tarifaires de l'abonnement téléphonique intervenues en février 2023 et en février 2024. Puis, la croissance de la facture mensuelle moyenne a fléchi au premier semestre 2025 : + 0,2 euro HT en un an environ aux premier et au deuxième trimestres 2025. Au troisième trimestre 2025, la croissance s'accélère de nouveau en partie en raison de la hausse tarifaire de l'abonnement téléphonique RTC intervenue en février 2025 (+ 2 € TTC).

Revenus liés au service téléphonique par le RTC (en millions d'euros HT)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Accès, abonnements et services supplémentaires	223	211	201	192	185	-17,1%
Communications vocales	41	41	37	34	32	-22,9%
Total (accès, services supplémentaires et communications vocales)	264	251	239	227	217	-18,0%

Facture moyenne par abonnement fixe (hors SVA et renseignements) (euros HT par mois)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Service téléphonique RTC (accès et communications)	24,2	24,3	24,2	24,4	24,9	2,8%



**Evolution annuelle des communications vocales au départ des lignes fixes
par destination d'appel**

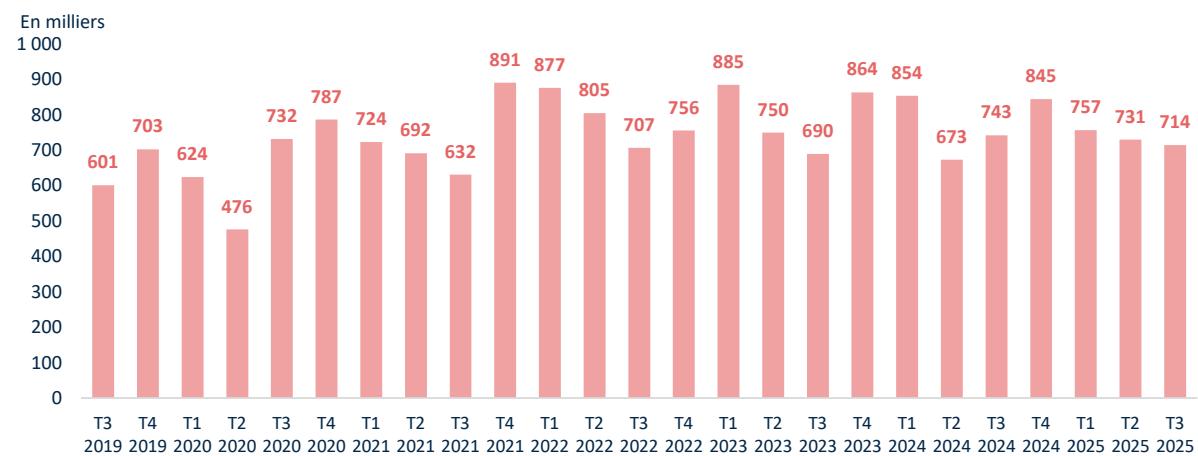


1.2.3 La conservation des numéros de téléphonie fixe

Le nombre de numéros de téléphones fixes conservés par les clients lors d'un changement d'opérateur s'établit à 715 000 ce trimestre, soit un recul de 30 000 numéros par rapport au troisième trimestre 2024.

Conservation du numéro (fixe) (en milliers)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	743	845	757	731	714	-3,8%

Nombre de numéros conservés de téléphonie fixe



1.3 Le revenu des services fixes et les factures mensuelles moyennes

La vente de services fixes par les opérateurs de communications électroniques auprès des particuliers et des entreprises a généré un revenu de 4,4 milliards d'euros HT au cours du troisième trimestre 2025. Le revenu des services fixes augmentait continûment depuis le troisième trimestre 2022. La croissance de ce revenu a toutefois ralenti à partir du troisième trimestre 2024, après avoir atteint son niveau le plus haut au deuxième trimestre 2024 (+ 3,6 % en un an). Au troisième trimestre 2025, le revenu des services fixes diminue, de 0,7 % en un an, pour le deuxième trimestre consécutif.

Revenus des services sur les réseaux fixes (en millions d'euros HT)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Bas débit (accès, communications)	264	251	239	227	217	-18,0%
Haut et très haut débit	3 615	3 659	3 643	3 636	3 666	1,4%
Abonnements (internet et VLB) et communications VLB facturées	3 106	3 165	3 160	3 171	3 202	3,1%
Autres revenus liés à l'accès à internet (vidéo à la demande...)	509	495	483	465	464	-8,8%
Accès de haute qualité et réseaux intersites vendus aux entreprises	523	522	513	501	489	-6,4%
Ensemble des revenus des services fixes	4 402	4 433	4 394	4 364	4 372	-0,7%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : la définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à internet » se trouve en [annexe](#) de ce document.

Le revenu provenant des services bas débit est en déclin depuis près de vingt ans (- 18 % en un an au troisième trimestre 2025). La vente des services à haut et très haut débit (internet, téléphonie, télévision) est le seul poste de revenu des services fixes en croissance.

Entre 2023 et 2024, le revenu des services à haut et très haut débit a connu des hausses records (+ 6,2 % en un an sur l'ensemble de l'année 2024 et + 5,0 % en 2023), supérieures en rythme annuel à celles du nombre d'abonnements internet. Cette dynamique s'explique notamment par les hausses tarifaires⁶ mises en œuvre par les opérateurs fin 2022 et tout au long de l'année 2023. Au premier trimestre 2025, la croissance du revenu des services à haut et très haut débit, de 3,1 % en un an, est proche du taux observé avant 2023, soit en moyenne + 2,3 % par an sur la période 2019-2022. Depuis le deuxième trimestre 2025, la croissance est deux fois moins élevée et s'établit à 1,4 % par an.

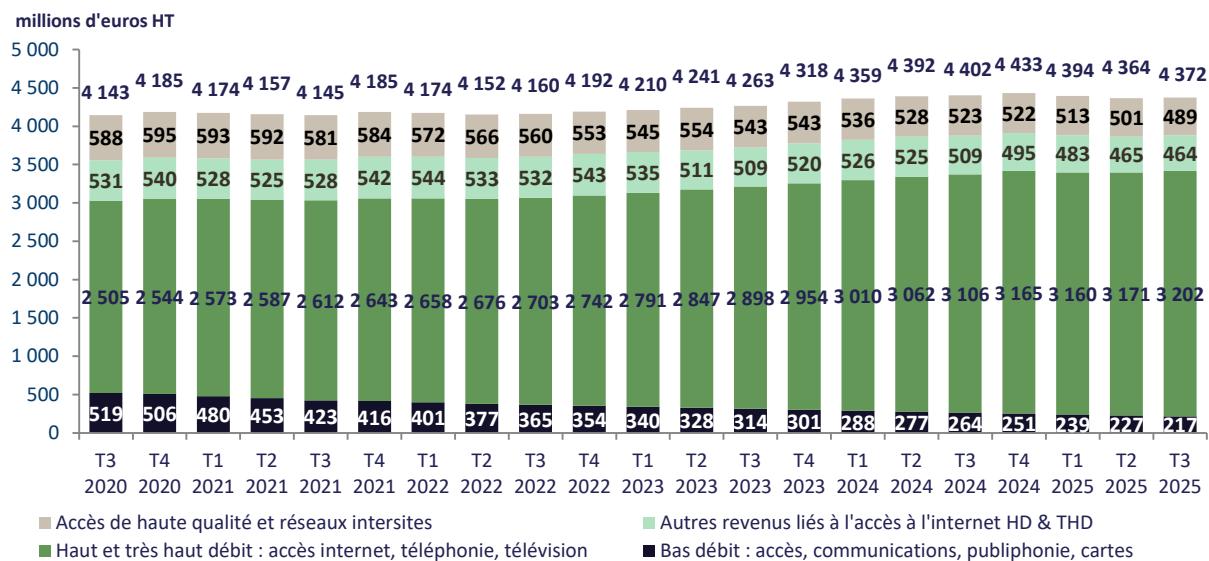
La facture mensuelle moyenne par abonnement internet progresse également à un niveau comparable à celui de la période 2020-2022, soit + 0,2 euro HT en un an aux deuxième et troisième trimestres 2025, après des hausses d'environ + 2 euros par an en moyenne tout au long de l'année 2024. Au troisième trimestre 2025, la dépense mensuelle moyenne par abonnement internet s'élève ainsi à 36,9 euros HT par mois.

Enfin, sur le marché des entreprises, le revenu issu de la fourniture d'accès de haute qualité et réseaux intersites atteint 489 millions d'euros HT ce trimestre. Ce revenu continue de diminuer : - 6,4 % en un an ce trimestre contre - 3,7 % au troisième trimestre 2024.

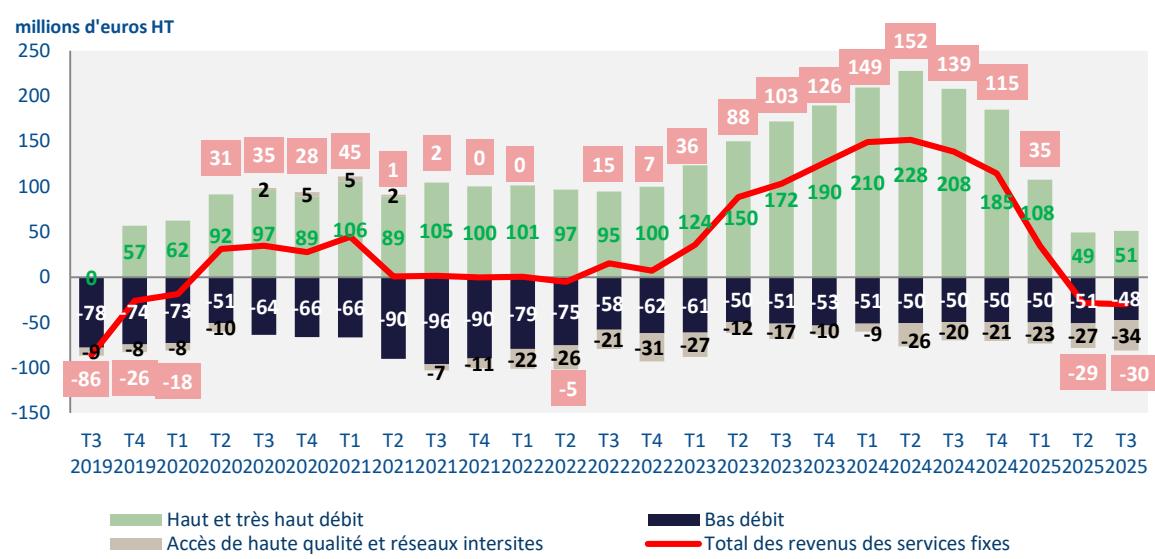
⁶ D'après l'observatoire de l'évolution des prix des services fixes et mobiles, les prix des services internet à haut et très haut débit en métropole sur le marché résidentiel ont progressé de 2,8 % entre octobre 2022 et octobre 2023.

Facture moyenne par abonnement fixe (hors SVA et renseignements) (euros HT par mois)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Service téléphonique RTC (accès et communications)	24,2	24,3	24,2	24,4	24,9	2,8%
Accès haut ou très haut débit (internet, téléphonie, télévision)	36,7	37,1	36,9	36,7	36,9	0,6%
Facture moyenne par ligne fixe (hors SVA et renseignements) (euros HT par mois)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Accès RTC et VLB (internet, communications, télévision)	35,1	35,5	35,4	35,3	35,6	1,6%

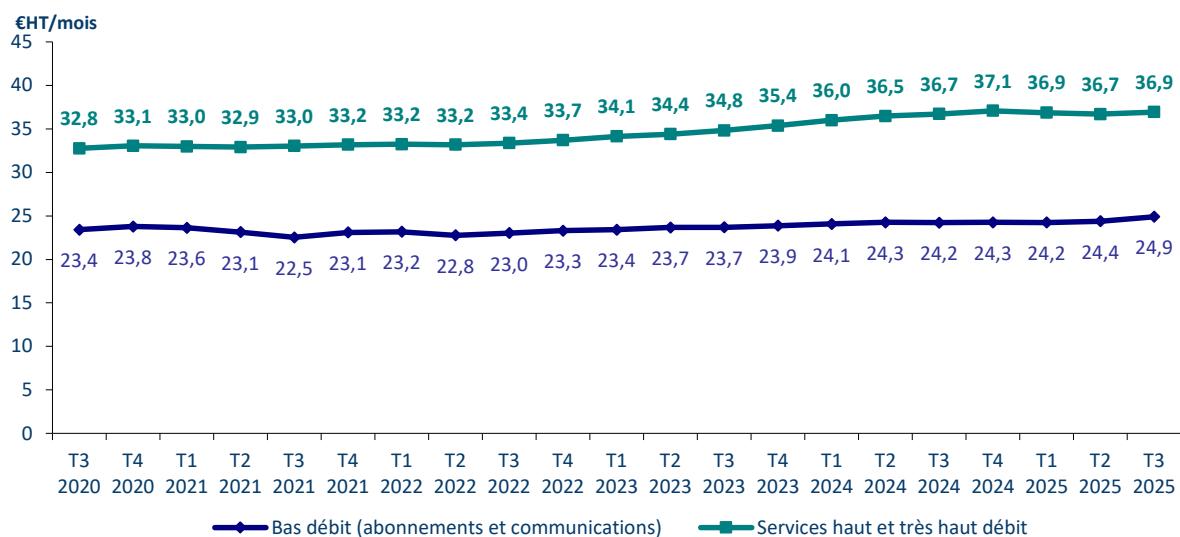
Revenus des services sur les réseaux fixes



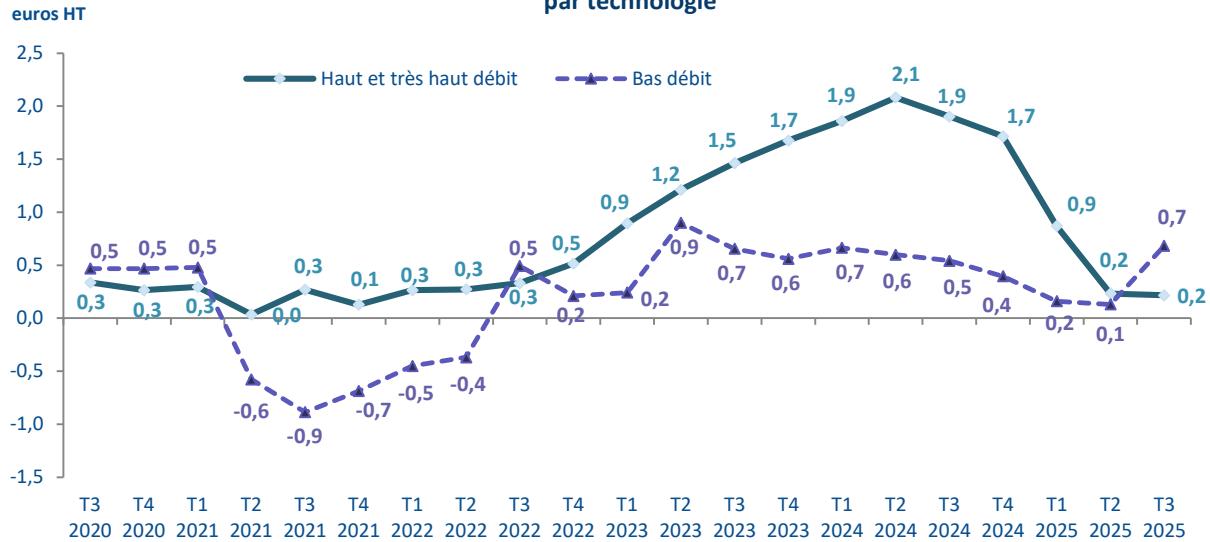
Evolution annuelle des revenus des services fixes



Facture moyenne mensuelle par abonnement aux services fixes



Evolution annuelle de la facture moyenne mensuelle par technologie



Notes :

- L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.
- Le calcul des factures moyennes par ligne fixe et par abonnement se trouve en [annexe](#) de ce document.
- Les notions de « ligne » et d'« abonnement » sont développées en [annexe](#) de ce document.

2 Les services de détail sur réseaux mobiles

2.1 Les services mobiles classiques

2.1.1 Le nombre de cartes SIM

Le nombre de cartes SIM en service en France (hors cartes MtoM) s'élève à 84,6 millions au 30 septembre 2025, en croissance de 790 000 en un an après + 420 000 un an auparavant. La croissance du nombre de ces cartes est portée par celle du nombre de forfaits, qui se maintient après deux années de ralentissement : + 800 000 environ en un an aux troisièmes trimestres 2024 et 2025 contre + 1,3 million au troisième trimestre 2023. Le segment prépayé enregistre un recul de 30 000 cartes en un an au troisième trimestre 2025, après - 380 000 au troisième trimestre 2024.

Nombre de cartes mobiles en service (en millions)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Abonnements et forfaits (hors MtoM)	76,858	77,054	77,115	77,230	77,678	1,1%
Cartes prépayées	6,959	6,785	6,804	6,778	6,929	-0,4%
dont cartes prépayées actives	5,213	5,030	5,085	5,052	5,205	-0,1%
Nombre de cartes SIM en service (hors MtoM)	83,817	83,839	83,919	84,008	84,607	0,9%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- Une carte prépayée est dite active si le client a reçu ou émis au moins un appel téléphonique, émis au moins un SMS interpersonnel, ou effectué au moins une connexion à internet au cours des trois derniers mois. Les SMS entrants ne sont pas pris en compte.
- Sont exclues de ce périmètre les cartes SIM 4G/5G dédiées uniquement à un usage internet fixe, qui ne peuvent généralement pas être utilisées en situation de mobilité. Ces cartes sont comptabilisées dans la section [services fixes](#).

2.1.2 Les cartes internet exclusives

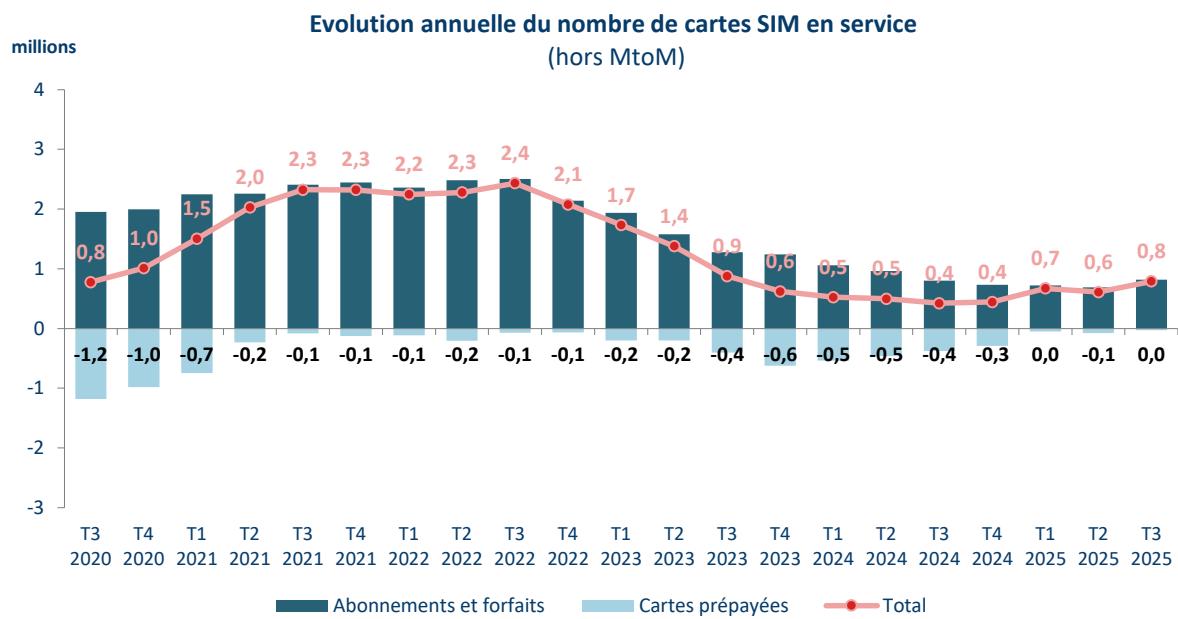
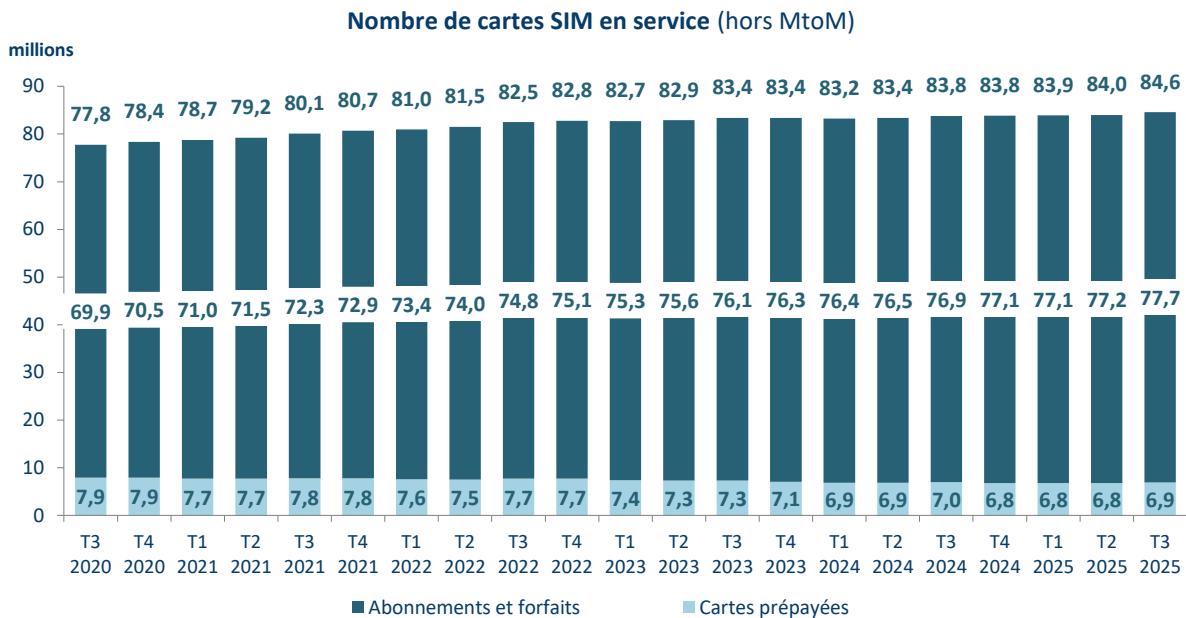
Le nombre de cartes SIM dédiées aux connexions internet en situation de mobilité s'élève à 4 millions fin septembre 2025. Ces cartes représentent 4,8 % du nombre total de cartes SIM en France, une proportion qui évolue peu au cours du temps (- 0,1 point par rapport au troisième trimestre 2024).

Le nombre de cartes internet exclusives diminue pour le quatrième trimestre consécutif après quatre années de croissance. Au troisième trimestre 2025, le nombre de ces cartes enregistre un recul de 120 000 en un an, après une hausse de 90 000 au troisième trimestre 2024. Cette baisse provient à la fois du segment des cartes prépayées et de celui des forfaits. Le nombre de souscriptions forfaitaires, qui représente 91 % du nombre de cartes SIM internet exclusives, diminue de 70 000 cartes en un an, contre une croissance de 100 000 un an plus auparavant. Sur le segment prépayé, le nombre de cartes diminue de 50 000 au troisième trimestre 2025 après - 10 000 au troisième trimestre 2024.

Cartes internet exclusives (en millions)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Abonnements et forfaits à des cartes internet/data exclusives	3,743	3,749	3,666	3,651	3,671	-1,9%
Cartes prépayées internet exclusives	0,403	0,388	0,357	0,329	0,353	-12,3%
dont cartes prépayées internet actives	0,207	0,202	0,174	0,157	0,204	-1,5%
Nombre de cartes SIM internet/data exclusives	4,146	4,138	4,023	3,981	4,025	-2,9%
Proportion de cartes SIM internet exclusives	4,9%	4,9%	4,8%	4,7%	4,8%	-0,1 point

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le nombre de cartes SIM internet exclusives est défini comme le nombre de cartes SIM vendues par les opérateurs mobiles et destinées à un usage internet exclusif (cartes PCMCIA, clés internet 3G/4G/5G). Les cartes internet 4G/5G à usage fixe sont exclues.



2.1.3 La convergence fixe – mobile

Le nombre de cartes SIM couplées à un accès fixe conduisant à une réduction tarifaire atteint 26,5 millions, soit une progression de 3,4 % par rapport au troisième trimestre 2024. La croissance annuelle de ces cartes s'accélère depuis le deuxième trimestre 2025 après une année de ralentissement. La part du nombre de forfaits couplés s'établit à 34 % du total des forfaits au troisième trimestre 2025 (+ 0,8 point en un an).

Cartes SIM couplées à un ou plusieurs services fixes (en millions)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Nombre de cartes SIM couplées aux services fixes	25,612	25,925	26,014	26,228	26,476	3,4%
Part des cartes couplées/nombre de forfaits	33%	34%	34%	34%	34%	+0,8 point
Part des cartes couplées/nombre total de cartes	31%	31%	31%	31%	31%	+0,7 point

Note : les offres de convergence fixe/mobile sont des offres commercialisées par les opérateurs sous forme soit d'un « package » de services (pouvant inclure plusieurs forfaits mobiles), soit de remises appliquées à l'un ou l'autre des services proposés. Plusieurs cartes SIM peuvent être couplées à un même abonnement internet fixe.

2.1.4 Les cartes actives 3G, 4G et 5G

Au cours du troisième trimestre 2025, 30,2 millions de cartes SIM ont été actives au moins une fois sur les réseaux 5G, en hausse de 1,8 million en un trimestre et de 7,8 millions en un an. Ces cartes représentent 36 % du nombre total de cartes SIM en service (+ 9 points en un an).

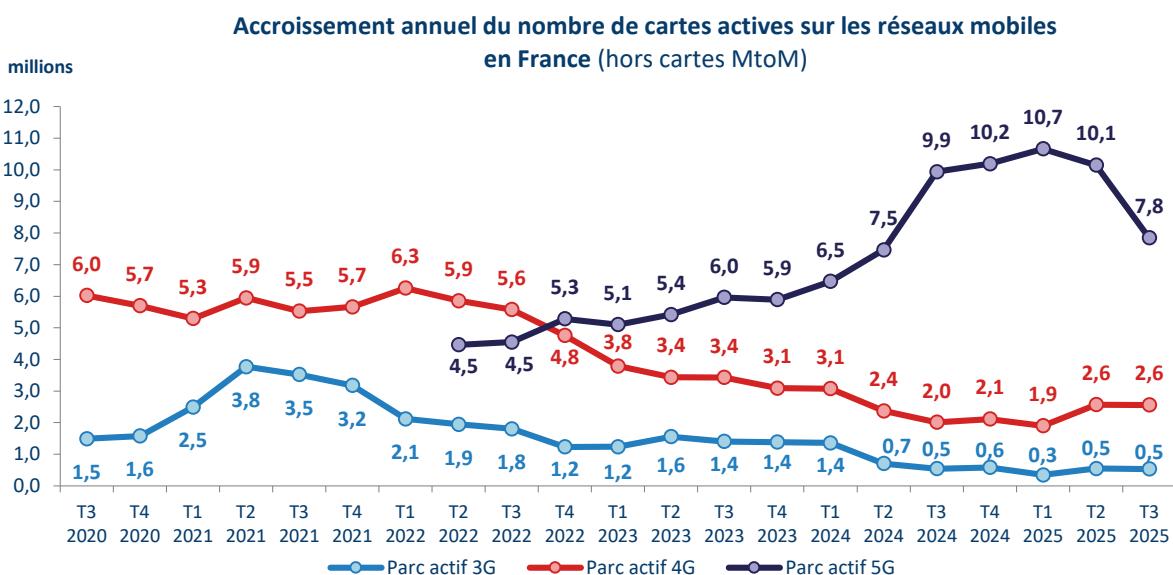
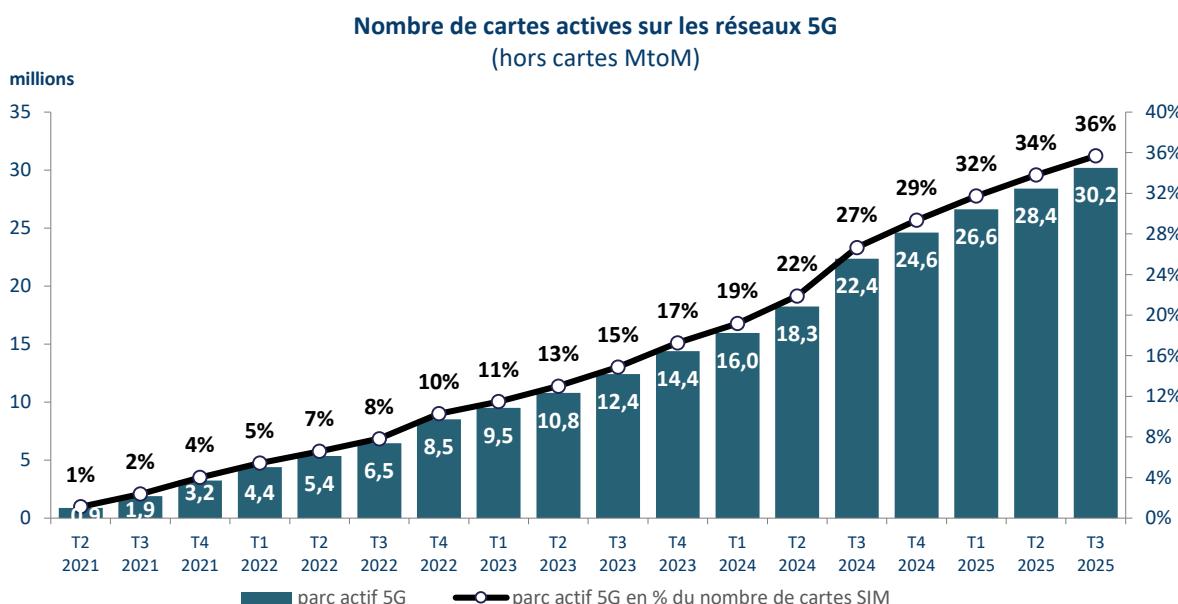
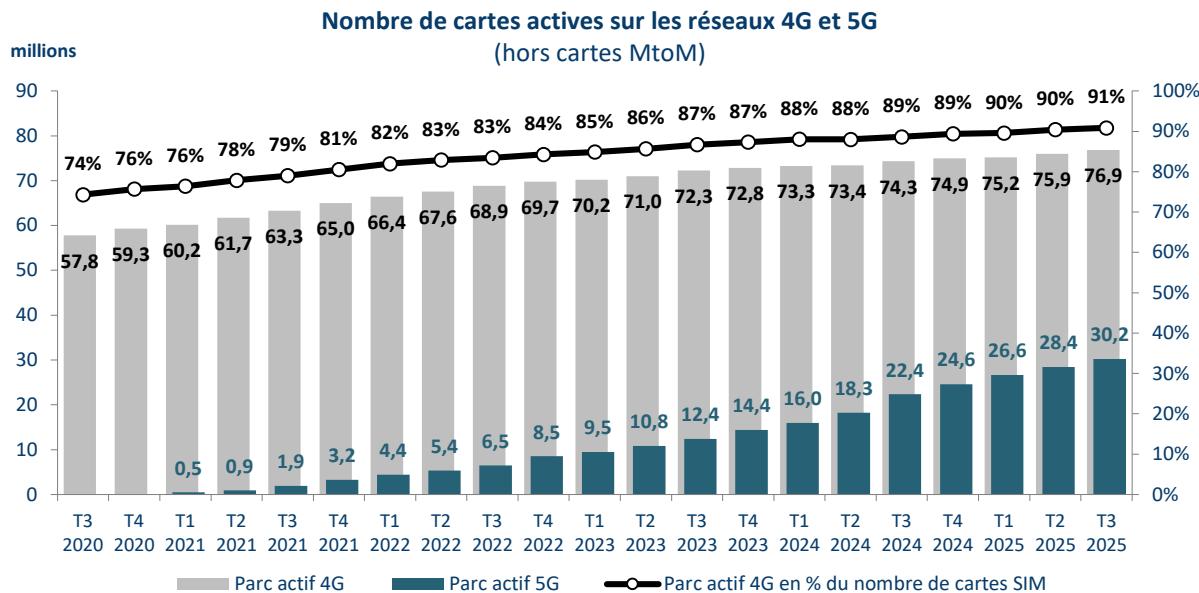
Le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G atteint 76,9 millions au troisième trimestre 2025, en croissance de 2,6 millions en un an. Ces cartes représentent 91 % du nombre total de cartes SIM, soit + 2 points en un an.

Dans les départements et collectivités d'outre-mer, le nombre de cartes actives sur les réseaux 4G s'élève à 2 millions au troisième trimestre 2025. En hausse de 60 000 en un an, elles représentent 78 % du nombre total de cartes en service (+ 4 points en un an).

Sur les réseaux 3G, le nombre de cartes s'élève à 71,6 millions au troisième trimestre 2025, soit une croissance de 530 000 en un an. Ces cartes représentent une part stable du nombre total de cartes SIM (85 %).

Parcs actifs 3G, 4G et 5G (en millions)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Parc actif 3G	71,104	71,135	70,759	71,305	71,636	0,7%
Parc actif 4G	74,306	74,945	75,177	75,944	76,861	3,4%
Parc actif 5G	22,356	24,603	26,628	28,401	30,202	35,1%

Notes : Les cartes SIM 4G dédiées uniquement à un usage internet fixe (c'est-à-dire celles qui ne peuvent être utilisées en situation de mobilité) sont exclues. Ces cartes sont comptabilisées avec les accès internet fixes.

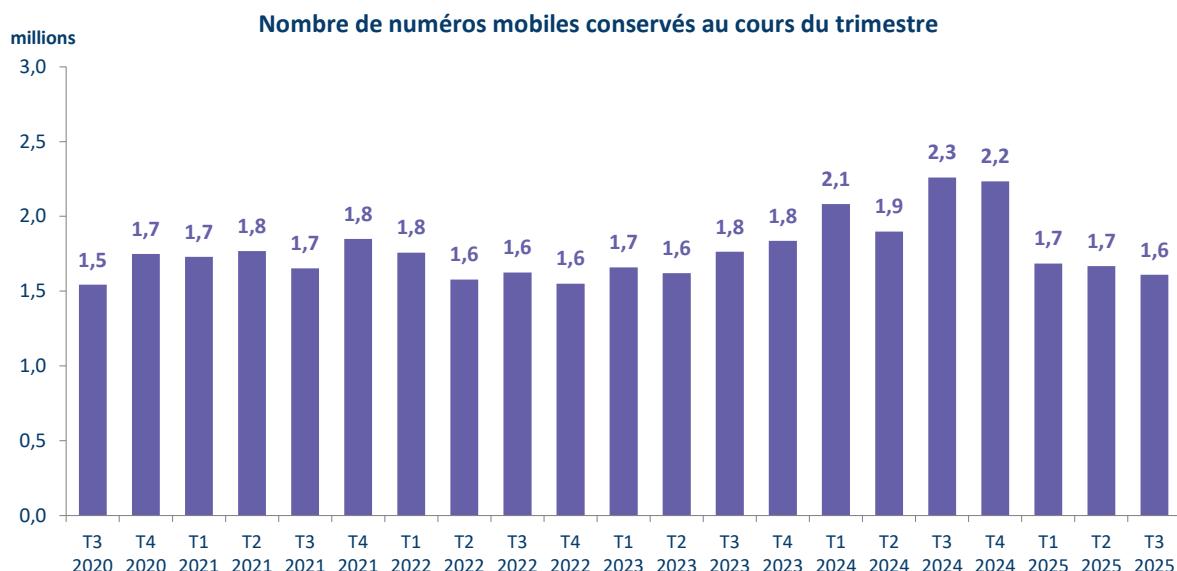


2.1.5 La conservation des numéros mobiles

Au cours du troisième trimestre 2025, 1,6 million de numéros ont été conservés par les clients à la suite d'un changement d'opérateur. Le nombre de numéros conservés recule nettement pour le troisième trimestre consécutif (- 28,8 % en un an au troisième trimestre 2025) après une année de croissance soutenue (jusqu'à + 28 % au T3 2024). Cette diminution est en partie liée à la baisse significative du volume des résiliations (- 25 % en un an) observée sur le marché post-payé grand public.

Conservation du numéro mobile (en millions)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Nombre de numéros conservés au cours du trimestre	2,259	2,234	1,684	1,667	1,609	-28,8%

Note : le nombre de numéros conservés est défini comme le nombre de portages effectifs (numéros activés chez l'opérateur receveur) réalisés au cours du trimestre correspondant.



2.1.6 Le revenu sur le marché de détail (hors SVA)

Le revenu des services sur le marché de détail s'élève à 3,6 milliards d'euros HT au troisième trimestre 2025, en recul de 4,2 % en un an. Le revenu diminue pour le troisième trimestre consécutif après trois trimestres de stabilité.

Avec 3,5 milliards d'euros HT au troisième trimestre 2025, le revenu issu des forfaits mobiles diminue de 4,1 % en un an au troisième trimestre 2025. Le revenu issu de la vente et du rechargeement des cartes prépayées s'élève quant à lui à 92 millions d'euros HT au troisième trimestre 2025 et représente 2,6 % du revenu total des services mobiles. La baisse du revenu sur le segment prépayé s'intensifie depuis le troisième trimestre 2023 (- 7,9 % en un an au troisième trimestre 2025).

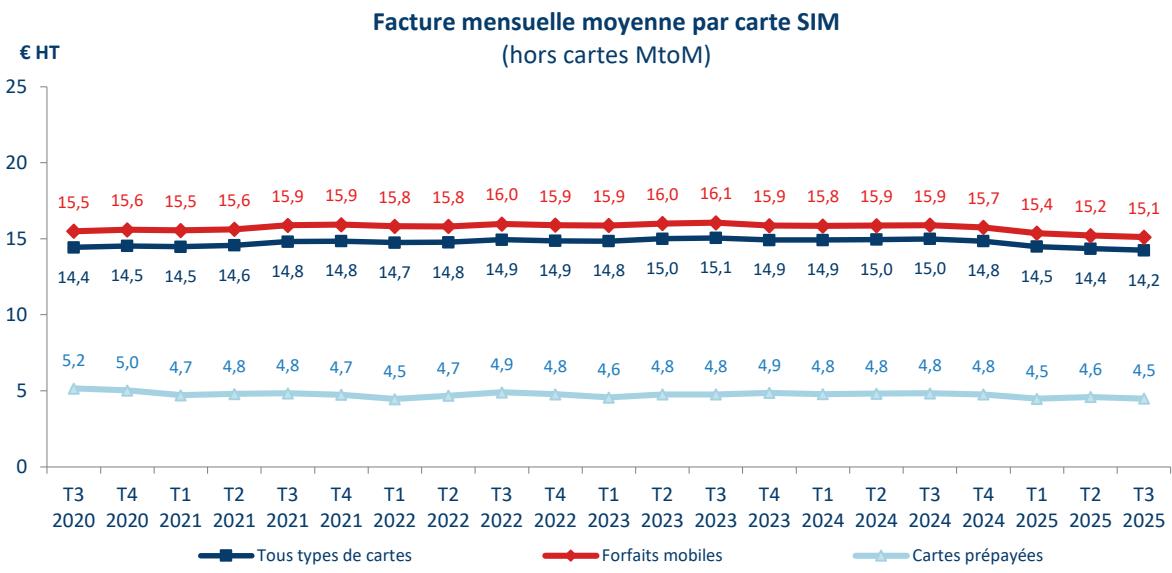
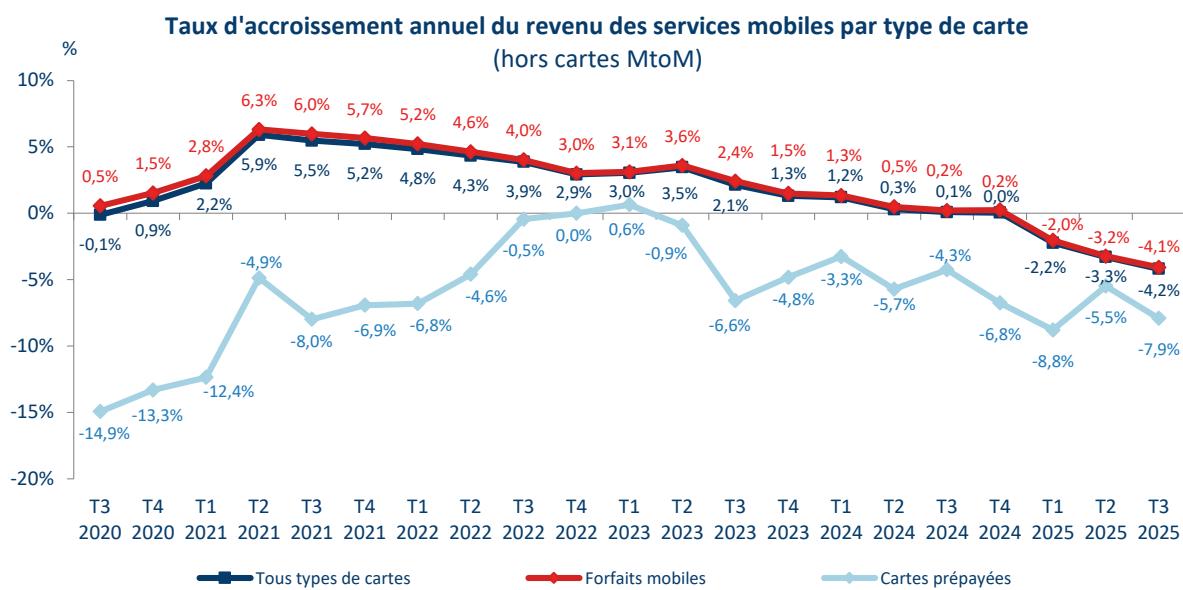
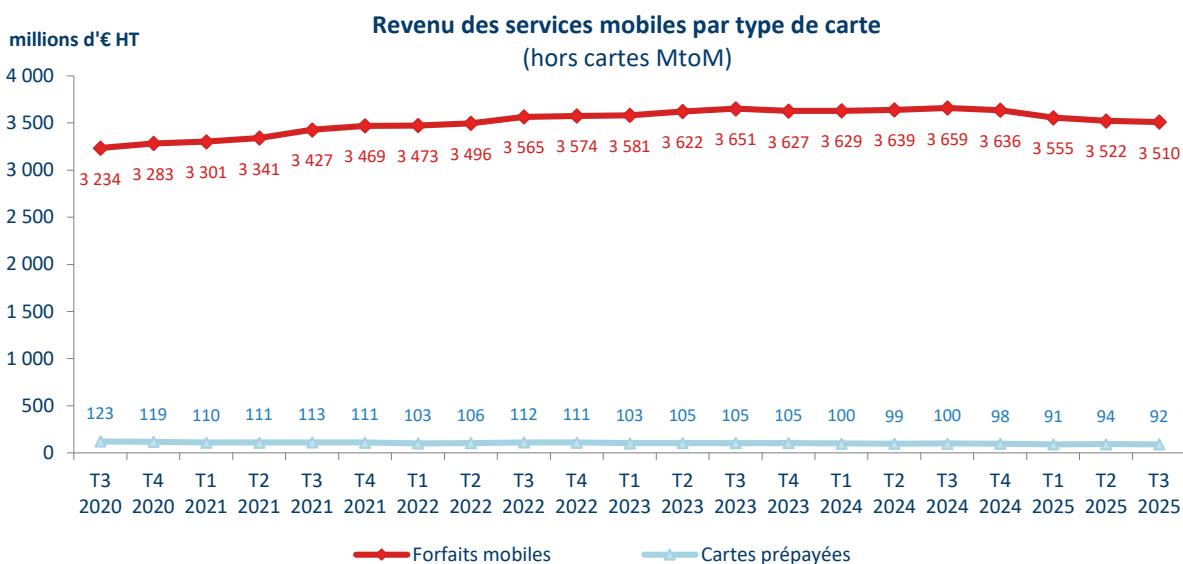
La facture mensuelle moyenne par carte SIM diminue également : elle s'établit à 14,2 euros HT au troisième trimestre 2025 (- 70 centimes d'euros HT en un an). La facture mensuelle moyenne baisse de 80 centimes d'euros HT sur le segment des forfaits et de 30 centimes d'euros HT sur le segment des cartes prépayées.

Revenu des services mobiles par mode de souscription (en millions d'euros HT)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Abonnements et forfaits	3 659	3 636	3 555	3 522	3 510	-4,1%
Cartes prépayées	100	98	91	94	92	-7,9%
Revenus des services mobiles (hors cartes MtoM)	3 759	3 734	3 646	3 615	3 602	-4,2%

Facture mensuelle moyenne par carte (hors SVA et renseignements) (en €HT)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Par carte SIM mobile	15,0	14,8	14,5	14,4	14,2	-5,0%
dont forfait	15,9	15,7	15,4	15,2	15,1	-5,0%
dont carte prépayée	4,8	4,8	4,5	4,6	4,5	-7,2%

Notes :

- Ces revenus portent exclusivement sur le marché de détail. Les revenus du marché entre opérateurs (interconnexion, vente en gros) en sont exclus. En sont également exclus les revenus de détail des services à valeur ajoutée. Pour plus de précisions, voir en annexe 6.4 ([Services à valeur ajoutée](#)).
- Au 1^{er} janvier 2018, l'application de la norme comptable IFRS 15 a entraîné pour les opérateurs un transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux. Pour plus de précisions, se reporter en annexe 6.2.2 (2) ([Changements liés à la norme IFRS](#)).
- L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.
- Définitions, voir en annexe : [Définitions des factures moyennes mobiles](#).



2.1.7 Le volume de données consommées

Le volume de données consommées par les clients des opérateurs sur les réseaux mobiles s'élève à 4,4 exaoctets au troisième trimestre 2025. Ce volume de données progresse toujours rapidement, de + 14 % en un an au troisième trimestre 2025. Le rythme de croissance fluctue peu depuis deux ans après le ralentissement qui avait été observé à partir du deuxième trimestre 2023.

Le volume de données mobiles consommées par les clients détenteurs de forfaits s'accroît de 12,8 % en un an et s'établit à 19 gigaoctets en moyenne par mois et par carte SIM au troisième trimestre 2025 (+ 2 gigaoctets en un an). La consommation de données mobiles progresse plus rapidement chez les utilisateurs de cartes prépayées (+ 34,4 % en un an), mais la consommation mensuelle moyenne par carte prépayée reste inférieure à celle des détenteurs de forfaits (15,1 gigaoctets, + 3,9 gigaoctets en un an). Le trafic de données généré à partir des cartes internet exclusives, en baisse depuis le troisième trimestre 2024, décroît de 2,9 % en un an au troisième trimestre 2025. La part du trafic issu de ces cartes s'établit à 2 % au troisième trimestre 2025.

Le volume de données consommées par les utilisateurs actifs sur les réseaux 4G atteint 4 exaoctets au troisième trimestre 2025. La croissance annuelle de ce trafic n'avait cessé de ralentir chaque trimestre entre le premier trimestre 2023 et le troisième trimestre 2024. Au troisième trimestre 2025, la croissance s'établit à environ + 13 %, soit un rythme similaire à celui observé un an auparavant.

Trafic de données consommées sur les réseaux mobiles (en Exaoctet)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Abonnements et forfaits	3,645	3,663	3,740	3,903	4,111	12,8%
Cartes prépayées	0,215	0,235	0,254	0,267	0,289	34,4%
Consommation de données au cours du trimestre	3,860	3,897	3,993	4,169	4,400	14,0%
dont consommées par les cartes SIM internet exclusives	0,068	0,073	0,069	0,066	0,066	-2,9%
dont consommées par les clients actifs 4G	3,524	3,530	3,607	3,771	3,973	12,7%

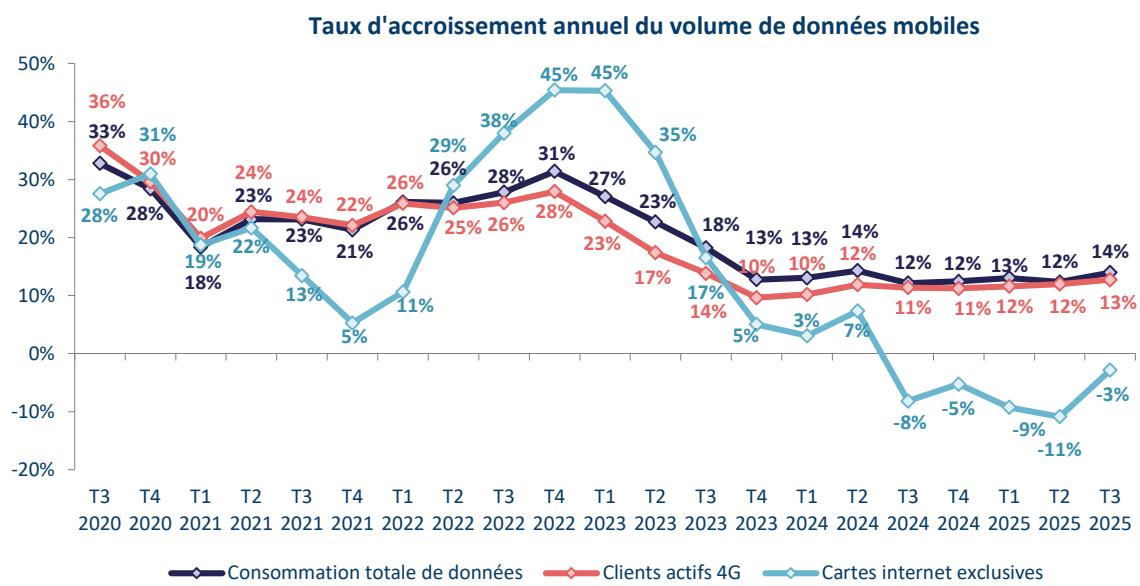
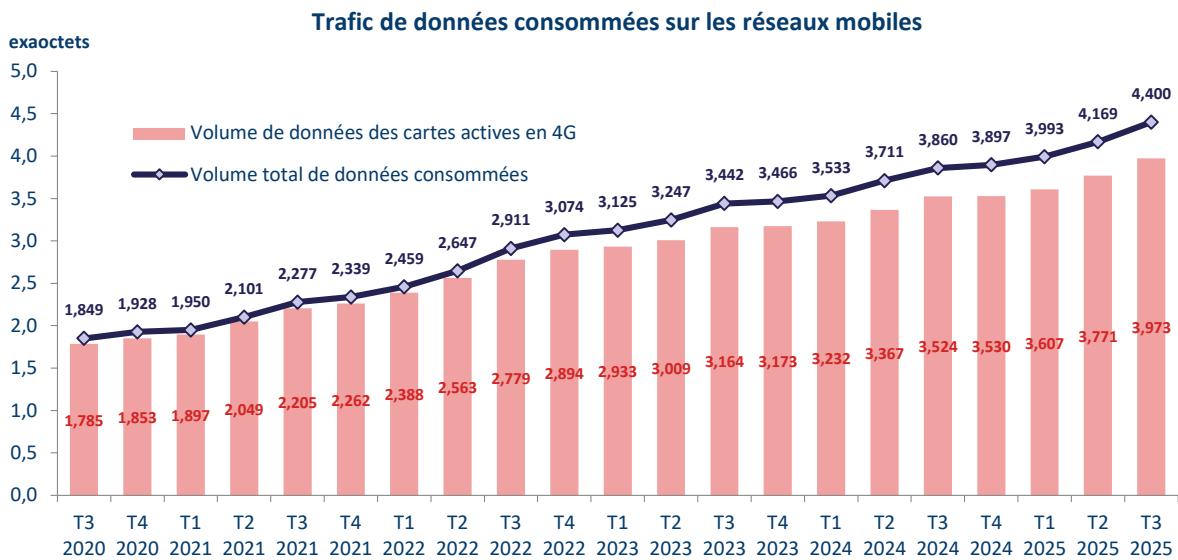
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le volume de données sur les réseaux mobiles inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des applications. Ce volume n'inclut pas le trafic en Wi-Fi qui ne relève pas de la consommation sur réseau mobile. En outre, il n'inclut pas la consommation réalisée à partir des box 4G / 5G à usage fixe des opérateurs mobiles.

La consommation mensuelle moyenne de données sur réseaux mobiles s'élève à 18,7 gigaoctets au troisième trimestre 2025 (+ 2,2 gigaoctets en un an). Celle des utilisateurs actifs sur les réseaux 4G progresse de 1,5 gigaoctet en un an et s'établit à 18,6 gigaoctets.

Consommation mensuelle moyenne de données sur les réseaux mobiles (en Gigaoctets)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Consommation moyenne par forfait	17,0	17,0	17,4	18,1	19,0	11,7%
Consommation moyenne par carte prépayée	11,1	12,2	13,4	14,1	15,1	35,4%
Consommation moyenne de données par carte SIM	16,5	16,6	17,0	17,8	18,7	13,0%
Consommation par carte active internet	18,0	18,1	18,5	19,2	20,1	11,3%
Consommation par carte active en 4G	17,1	16,9	17,2	17,9	18,6	9,0%

Note : définitions, voir en annexe : [Définitions des factures moyennes mobiles](#).



2.1.8 L'usage vocal de téléphonie mobile

Le volume de communications vocales depuis les téléphones mobiles s'élève à 46,9 milliards de minutes au troisième trimestre 2025. Le trafic vocal se contracte depuis un an (- 1,9 % en un an au troisième trimestre 2025) après une légère hausse au troisième trimestre 2024.

La consommation mensuelle moyenne de téléphonie mobile s'établit à 3h14 au troisième trimestre 2025, en baisse de 6 minutes en un an. Ce recul provient entièrement de la clientèle détentrice de forfaits (3h25 par mois), dont la consommation mensuelle moyenne recule de 7 minutes en un an. En revanche, sur le segment prépayé, la consommation vocale moyenne (1h14 par mois) progresse depuis le quatrième trimestre 2023, mais faiblement au troisième trimestre 2025 (+ 1 minute en un an).

Le volume de communications vocales réalisées en voix sur Wi-Fi représente 7,8 % du trafic vocal depuis les téléphones mobiles. Le volume de ces communications progresse de 14,9 % en un an et atteint 3,7 milliards de minutes au troisième trimestre 2025.

Trafic de la téléphonie mobile selon le mode de souscription (en millions de minutes)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Abonnements et forfaits	46 437	48 706	48 572	47 680	45 491	-2,0%
Cartes prépayées	1 425	1 457	1 439	1 480	1 446	1,5%
Trafic de communications vocales au départ des mobiles	47 862	50 163	50 012	49 160	46 937	-1,9%
dont communications mobiles en voix sur wifi	3 205	3 727	3 981	3 731	3 682	14,9%

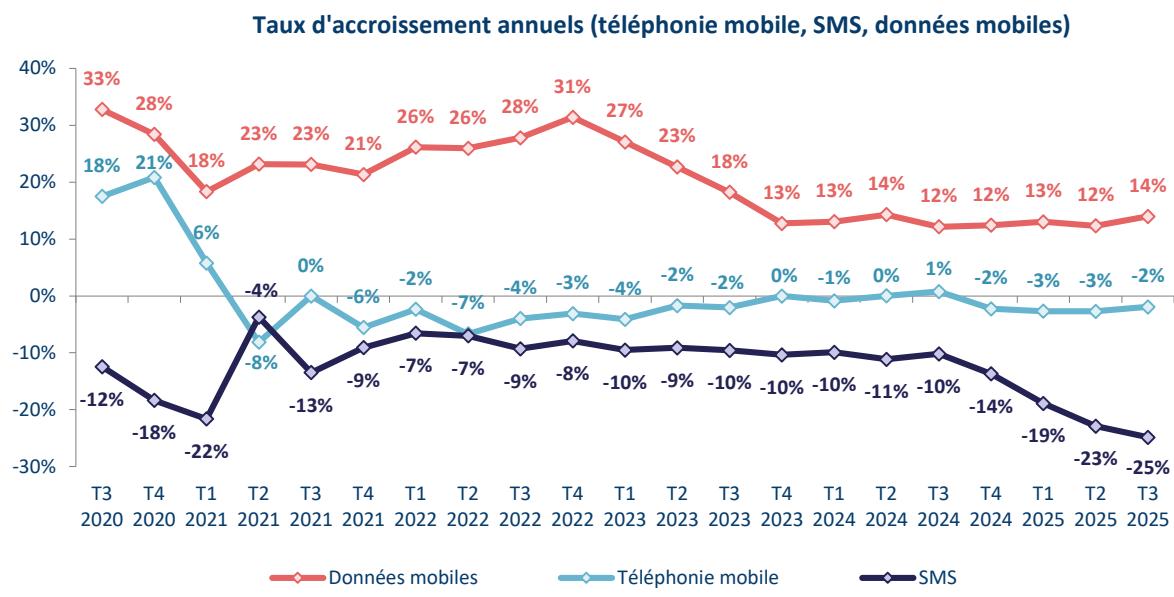
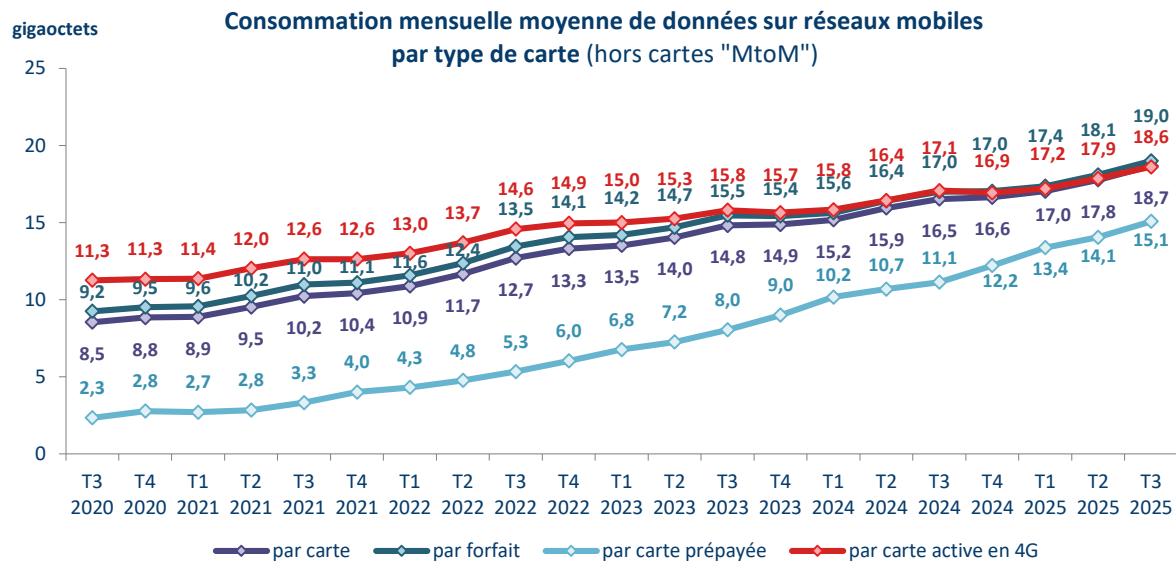
Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : la voix sur Wi-Fi permet aux utilisateurs de téléphones mobiles, lorsque cela est techniquement possible, d'accéder à un service de communications lorsqu'ils disposent d'une qualité de service de communications vocales dégradée au sein des bâtiments.

Trafic mensuel moyen voix sortant par carte (en heures)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Par carte SIM mobile	3h20	3h29	3h28	3h24	3h14	-3,0%
dont forfait	3h32	3h41	3h40	3h36	3h25	-3,2%
dont carte prépayée	1h13	1h15	1h14	1h16	1h14	1,4%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : définitions, voir en annexe : [Définitions des factures moyennes mobiles](#).



Le trafic téléphonique depuis les réseaux mobiles diminue quelle que soit la destination d'appel. Le recul des communications à destination de l'international (- 11,1 % en un an) et depuis l'international en situation de *roaming out* (- 5,5 % en un an au troisième trimestre 2025) est plus rapide que celui des communications nationales (- 1,4 % environ en un an à destination des réseaux mobiles et - 3,8 % à destination des réseaux fixes).

Trafic de la téléphonie mobile par destination d'appel (en millions de minutes)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Communications mobiles vers fixe national	5 646	5 799	5 820	5 598	5 430	-3,8%
Communications mobiles vers mobiles nationaux	40 355	42 875	42 802	42 074	39 775	-1,4%
Communications mobiles vers l'international	478	480	465	463	424	-11,1%
Roaming out *	1 383	1 009	924	1 024	1 308	-5,5%
Trafics de communications au départ des mobiles	47 862	50 163	50 012	49 160	46 937	-1,9%

(*) Le "roaming out" correspond aux appels émis et reçus à l'étranger par les clients des opérateurs mobiles français.

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

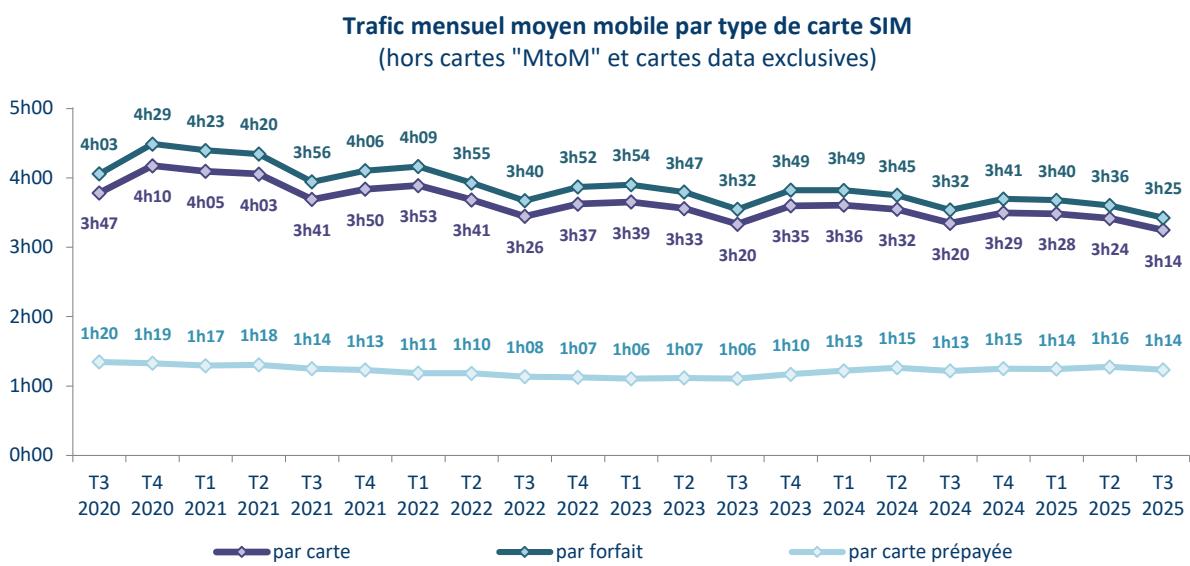
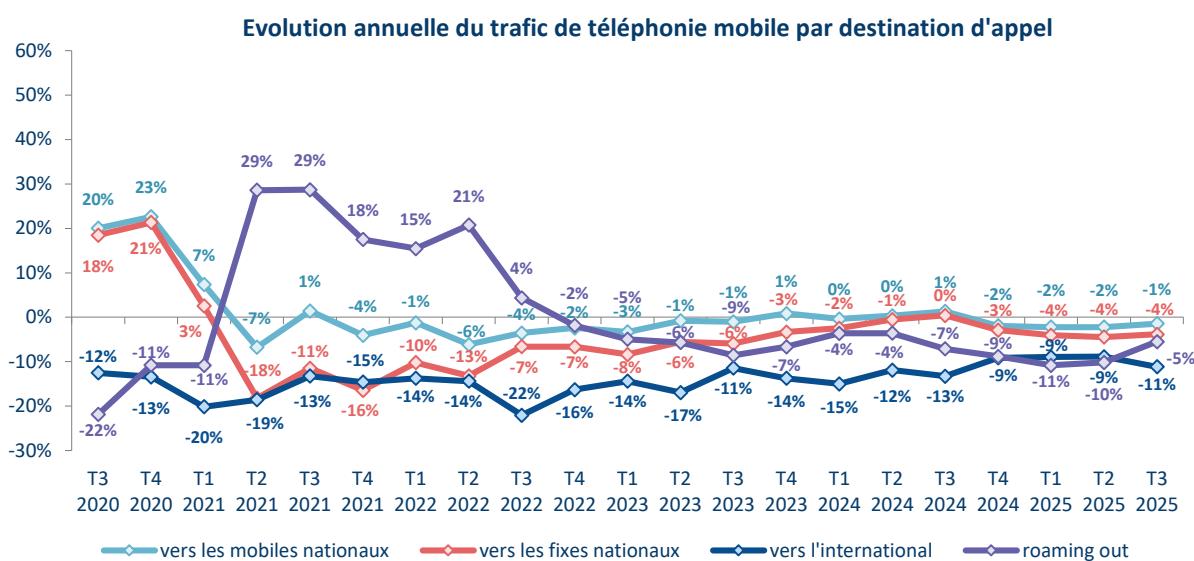
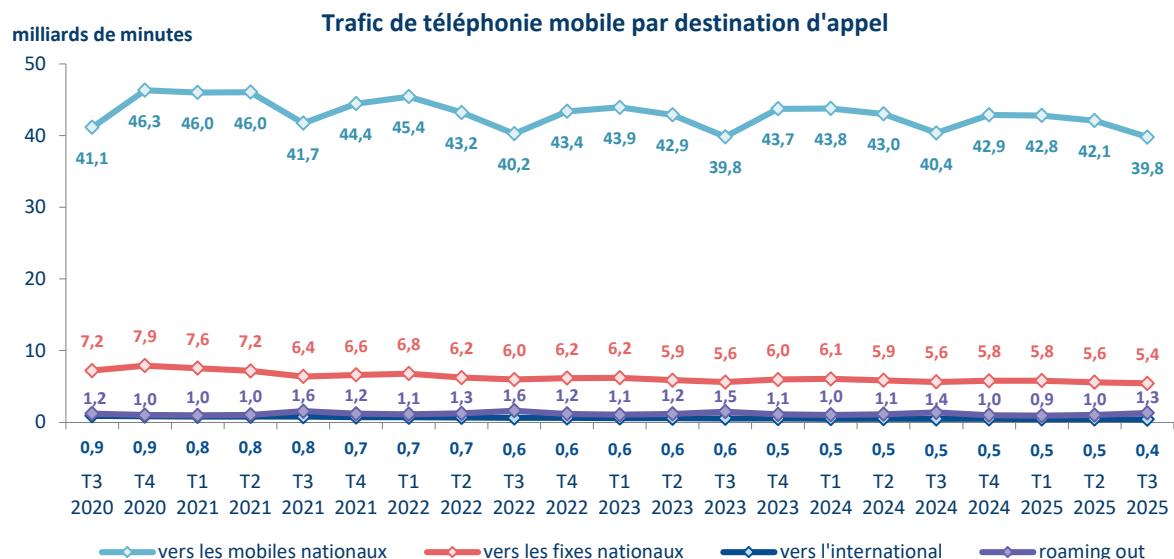
2.1.9 Les messages interpersonnels (SMS, MMS)

Le volume de SMS et MMS s'établit à 17,7 milliards au troisième trimestre 2025. L'usage de SMS et MMS diminue depuis 2016, notamment au profit des services de messagerie instantanée. Le recul du trafic de SMS et MMS se poursuit ainsi au troisième trimestre 2025, avec une baisse de 24,3 %.

Le repli du nombre de SMS, engagé en fin d'année 2016, perdure au troisième trimestre 2025. Ce repli s'était particulièrement accéléré en 2020 et au début de l'année 2021. Au troisième trimestre 2025, le rythme de baisse s'accélère à nouveau : - 25 % en un an, contre - 10 % au troisième trimestre 2024. La diminution du nombre de SMS provient principalement des détenteurs de forfaits (- 25 % en un an). Cependant, le rythme de décroissance du nombre de SMS émis sur le segment des cartes prépayées s'intensifie également pour atteindre - 21,6 %, après une croissance de 10,6 % un an auparavant.

Le volume de MMS envoyés recule de 13,4 % environ en un an pour s'établir à 1 milliard au troisième trimestre 2025. Le volume de MMS représente ainsi environ 6 % des messages émis (+ 0,7 point en un an).

En moyenne, 69 SMS et 6 MMS ont été émis par mois au cours du troisième trimestre 2025. L'usage mensuel moyen de SMS se réduit de 25 SMS chez les détenteurs de forfaits et de 10 SMS chez les utilisateurs de cartes prépayées.

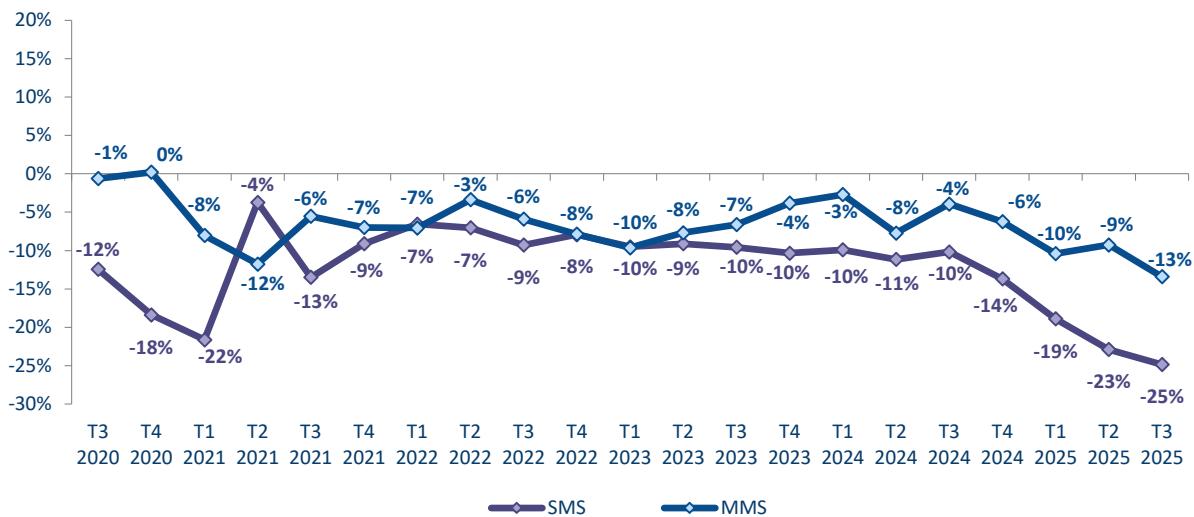


Trafic de la messagerie interpersonnelle (en millions)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Nombre de messages (SMS)	22 130	20 871	18 645	17 349	16 629	-24,9%
dont SMS provenant des forfaits	21 244	20 030	17 846	16 603	15 934	-25,0%
dont SMS provenant des cartes prépayées	886	841	800	747	695	-21,6%
Nombre de messages multimedias (MMS)	1 199	1 131	1 027	1 062	1 038	-13,4%
Nombre de messages émis durant le trimestre	23 329	22 002	19 672	18 412	17 667	-24,3%

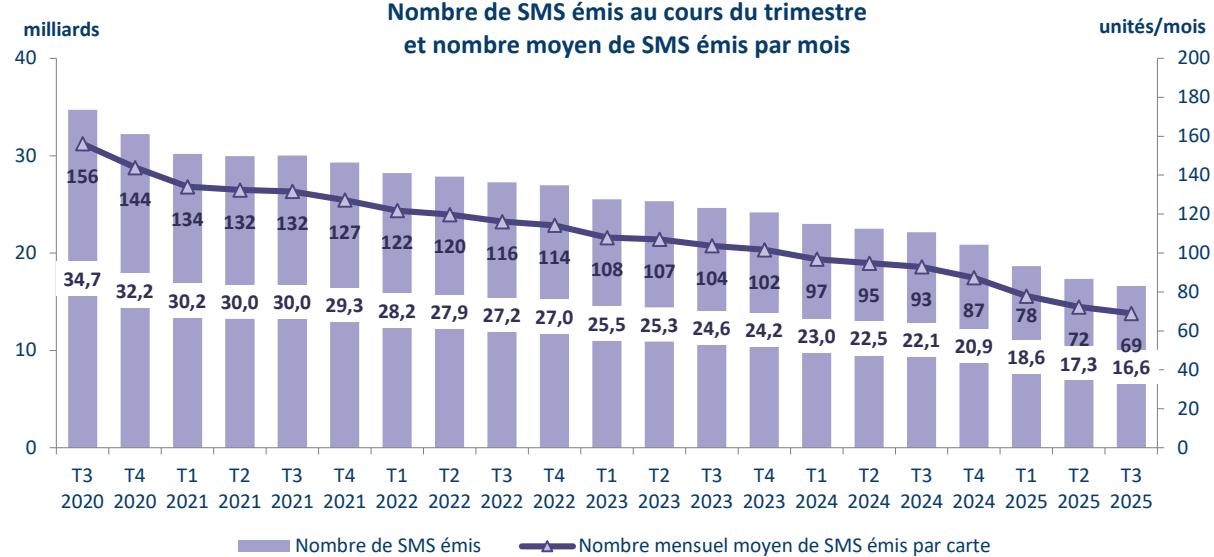
Nombre de messages émis en moyenne par mois (en unités)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Nombre de SMS par carte SIM mobile	93	87	78	72	69	-25,7%
dont SMS provenant des forfaits	97	91	81	75	72	-25,9%
dont SMS provenant des cartes prépayées	45	43	42	39	36	-21,6%
Nombre de MMS par carte SIM mobile	7	7	6	6	6	-16,4%
Nombre de messages par carte SIM mobile	98	92	82	77	73	-25,1%

Note : définitions, voir en annexe : [Définitions relatives aux cartes SIM.](#)

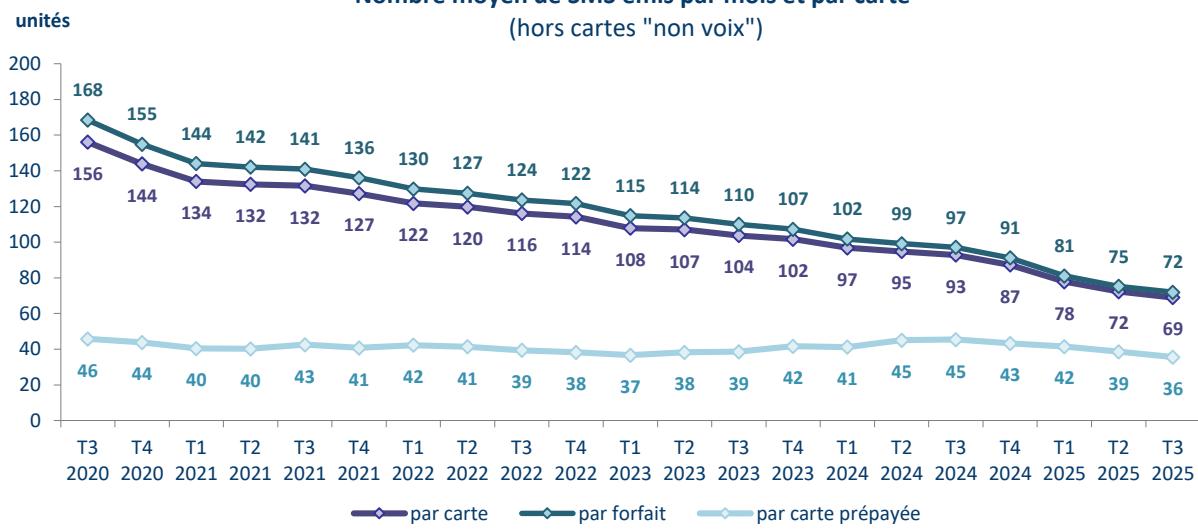
Evolution annuelle du nombre de SMS et MMS émis



Nombre de SMS émis au cours du trimestre et nombre moyen de SMS émis par mois



Nombre moyen de SMS émis par mois et par carte (hors cartes "non voix")



2.1.10 Le roaming out

Après une forte croissance des usages mobiles des clients en itinérance à l'étranger durant la période qui a suivi la crise sanitaire, l'utilisation de ces services diminue, à l'exception de la consommation de données.

La consommation vocale en *roaming out* est en retrait depuis le quatrième trimestre 2022, après une forte progression à la reprise des déplacements à l'étranger en 2021 (+ 29 % en un an au troisième trimestre 2021). Au troisième trimestre 2025, le trafic vocal en *roaming out* recule de 5,5 % en un an. L'usage de SMS, qui avait bondi à l'issue de la crise sanitaire (+ 22 % au troisième trimestre 2021), a entamé un repli à partir du troisième trimestre 2023 et diminue de 14,8 % en un an au troisième trimestre 2025. La croissance du trafic de données mobiles en *roaming out* reste, quant à elle, élevée (+ 16 % en un an au troisième trimestre 2025), mais ralentit depuis trois ans (+ 23 % au deuxième trimestre 2024).

Parallèlement, le revenu directement attribuable aux services en *roaming out* s'élève à 125 millions d'euros au troisième trimestre 2025. Après une chute en 2020 en raison de la crise sanitaire (- 70 % au troisième trimestre 2020), le revenu issu des services mobiles en *roaming out* a vivement progressé à la reprise des déplacements internationaux (+ 80 % au troisième trimestre 2021). Au troisième trimestre 2025, il diminue de 3,8 % en un an, après une baisse de 2,3 % au troisième trimestre 2024.

Revenus directement attribuables et volumes du roaming out	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Revenus attribuables (voix, SMS, data) (millions d'euros)	130	114	105	110	125	-3,8%
Trafic de communications (<i>millions de minutes</i>)	1 383	1 009	924	1 024	1 308	-5,5%
Nombre de SMS en roaming out (<i>millions</i>)	494	266	218	256	420	-14,8%
Trafic de données consommées (<i>téraoctets</i>)	151 638	91 164	86 704	110 391	176 025	16,1%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note : le roaming out correspond aux services d'itinérance offerts aux clients des opérateurs mobiles français pour les services mobiles utilisés à l'étranger et pris en charge par le réseau d'un opérateur international partenaire.

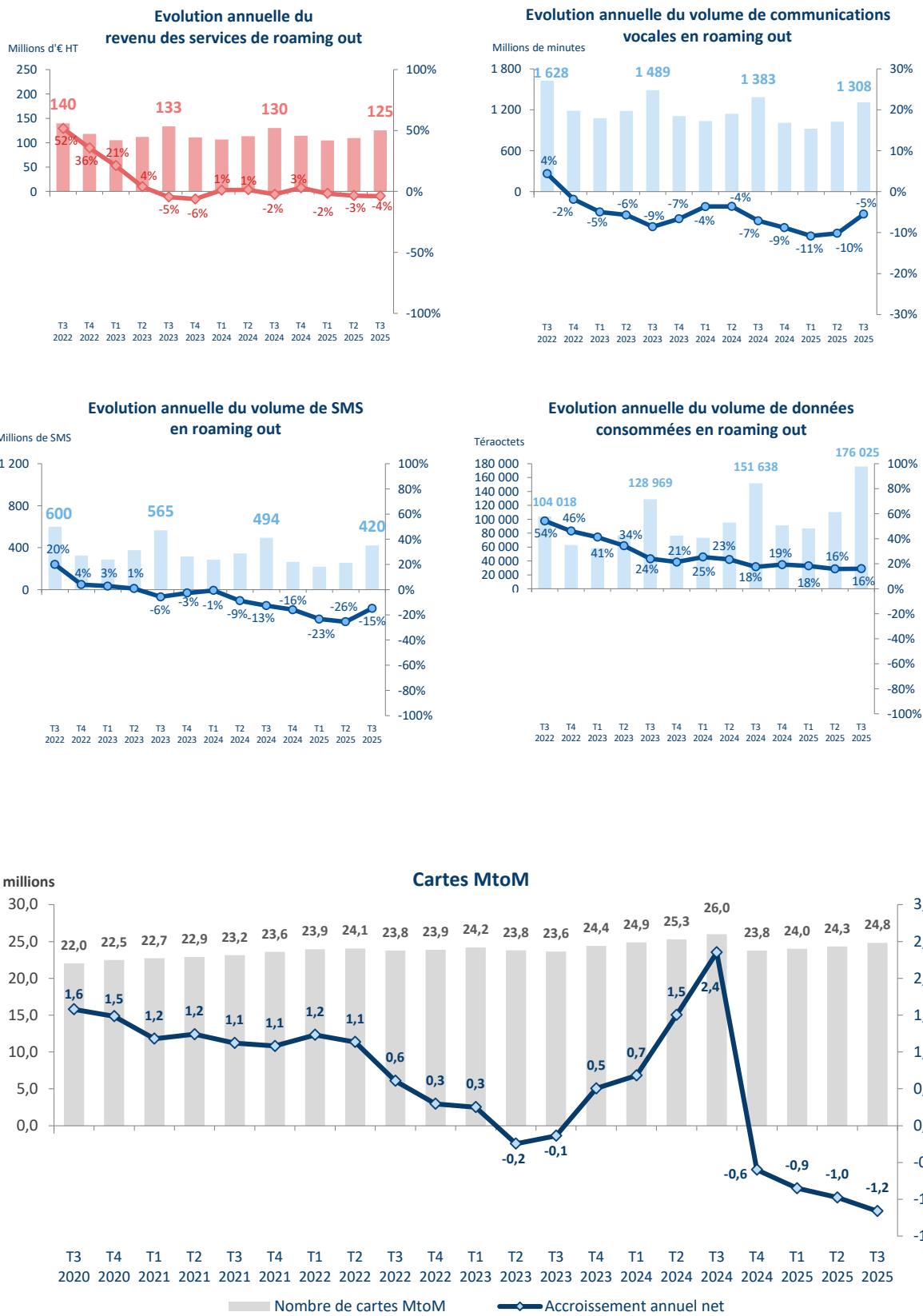
2.2 Le marché des objets connectés : les cartes MtoM

Le nombre de cartes SIM utilisées pour la communication entre objets connectés (cartes MtoM) s'élève à 24,8 millions au troisième trimestre 2025. En rythme annuel, le nombre de cartes MtoM recule pour le quatrième trimestre consécutif après une année de croissance, ceci en raison d'importantes résiliations de cartes au cours du quatrième trimestre 2024.

Le revenu associé recule pour s'établir à 39 millions d'euros HT. Le revenu mensuel moyen par carte MtoM s'élève à 0,5 € HT.

Objets communicants	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Revenu des services MtoM (en millions d'euros HT)	41	36	40	40	39	-5,5%
Nombre de cartes SIM MtoM (en millions d'unités)	25,984	23,788	24,028	24,339	24,824	-4,5%

Note : les cartes SIM Machine to Machine (MtoM) sont utilisées dans des équipements (serveurs centraux, caméras, matériels communicants, terminaux, etc...) ce qui leur permet de communiquer des données à distance. Elles sont commercialisées essentiellement auprès de la clientèle professionnelle.



3 Les services spéciaux

Le revenu issu de l'usage de services spéciaux au départ des réseaux fixes et mobiles (services vocaux, de données, de renseignements) s'élève à 155 millions d'euros HT au troisième trimestre 2025. Il diminue depuis le début de l'année 2012 (- 3 % ce trimestre), en raison de la baisse des usages vocaux.

Les services de données mobiles (votes lors d'émissions TV par exemple) représentent 61 % du revenu total des services spéciaux, soit 95 millions d'euros HT au troisième trimestre 2025. Seul revenu des services spéciaux en croissance (+ 2 % en un an), sa proportion dans le revenu total des services à valeur ajoutée progresse chaque trimestre : + 3 points en un an au troisième trimestre 2025.

En revanche, le revenu issu de la consommation vocale de services spéciaux depuis les réseaux mobiles et fixes, 59 millions d'euros HT au troisième trimestre 2025, est en recul constant depuis 2017 (- 10 % en un an ce trimestre). Le volume total de communications depuis les mobiles avait augmenté jusqu'en 2022, et plus particulièrement en 2020 au cœur de la crise sanitaire (+ 14 % en un an). Depuis le milieu de l'année 2023, la tendance à la baisse de la consommation vocale depuis les mobiles se poursuit chaque trimestre (- 8 % au troisième trimestre 2025). Parallèlement, le volume de communications vocales depuis les réseaux fixes diminue depuis plus de quinze ans : - 14 % en un an au troisième trimestre 2025 après - 17 % au troisième trimestre 2024.

Au total, le volume de communications vocales fixes et mobiles vers les services spéciaux s'élève à 822 millions au troisième trimestre 2025. Il diminue depuis plus de quinze ans, au rythme du revenu associé au troisième trimestre 2025 (- 10 % en un an).

Revenus des services à valeur ajoutée (en millions d'euros HT)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Services vocaux	65	63	63	57	59	-10,1%
dont au départ des clients des opérateurs fixes	31	30	29	26	26	-16,7%
dont au départ des clients des opérateurs mobiles	34	34	34	32	33	-4,1%
Services de données	93	96	97	92	95	2,2%
Services de renseignements (opérateurs attributaires de N°)	2	2	2	1	1	-44,0%
Revenus des services à valeur ajoutée	160	161	161	151	155	-3,3%

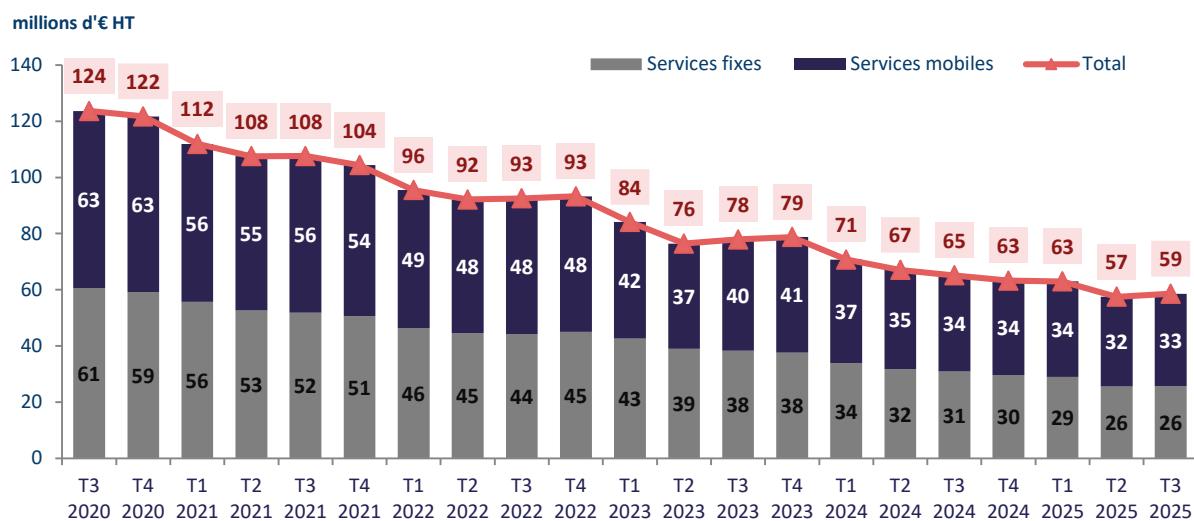
Trafic vers les services vocaux à valeur ajoutée (en millions de minutes)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Au départ des clients des opérateurs fixes	305	306	302	265	263	-13,8%
Au départ des clients des opérateurs mobiles	605	604	600	554	559	-7,7%
Trafic total	911	909	902	819	822	-9,8%

Trafic vers les services de renseignements téléphoniques (en millions)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Nombre d'appels	1	1	1	1	1	-21,2%

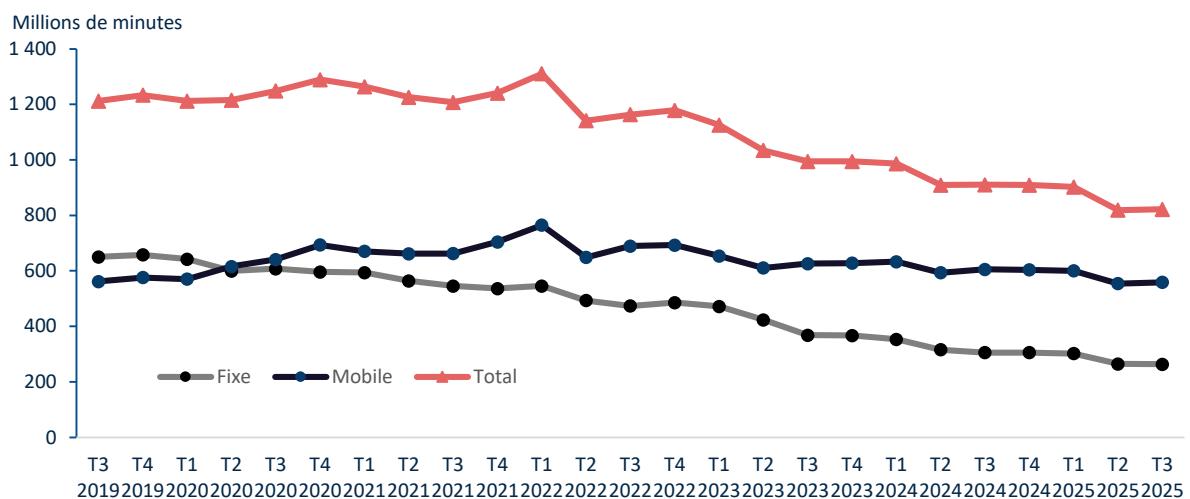
Notes :

- Sont considérés comme services de renseignements, les numéros de type 118xyz et les numéros courts donnant accès à des services de renseignement de type annuaire inversé (3288, 3217, 3200) ou annuaire international (3212) ;
- De nouveaux plafonds tarifaires pour les numéros de renseignements téléphoniques à tarification surtaxée sont entrés en vigueur le 1^{er} août 2021. Pour plus d'informations, voir en annexe [Services à valeur ajoutée](#).

Revenus des services vocaux à valeur ajoutée



Communications vocales à destination des services à valeur ajoutée



Notes :

- Depuis le 1^{er} octobre 2015, date d'entrée en vigueur de la réforme des services à valeur ajoutée, les numéros spéciaux sont nouvellement définis. Pour plus de précisions, voir en annexe [Services à valeur ajoutée](#).
- L'article 28 de la loi n°2018-727 dispose qu'« à compter du 1^{er} janvier 2021, les administrations au sens du 1^o de l'article L. 100-3 du code des relations entre le public et l'administration, à l'exception des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, ne peuvent recourir à un numéro téléphonique surtaxé dans leurs relations avec le public au sens du 2^o du même article L. 100-3. »

4 Les autres revenus des opérateurs

4.1 Les services d'hébergement et de gestion de centres d'appels

Revenus (en millions d'euros HT)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Hébergement et de gestion de centres d'appels	72	73	71	71	73	0,8%

4.2 Les terminaux et équipements

Le revenu lié à la vente et à la location de terminaux fixes et mobiles s'élève à 1,1 milliard d'euros HT au troisième trimestre 2025. Ce revenu avait été affecté par la crise sanitaire, en particulier au deuxième trimestre 2020 (- 18 % en un an) pour retrouver, dès 2021, un niveau proche de 2019. En 2023, le revenu lié à la vente des terminaux par les opérateurs avait atteint un niveau historiquement élevé avec une hausse de près de 6 % en un an au deuxième semestre 2023. Après une quasi stabilisation en 2024 et au premier semestre 2025, le revenu issu de la vente et de la location de terminaux fixes et mobiles recule à nouveau au troisième trimestre 2025, de - 3 % en un an.

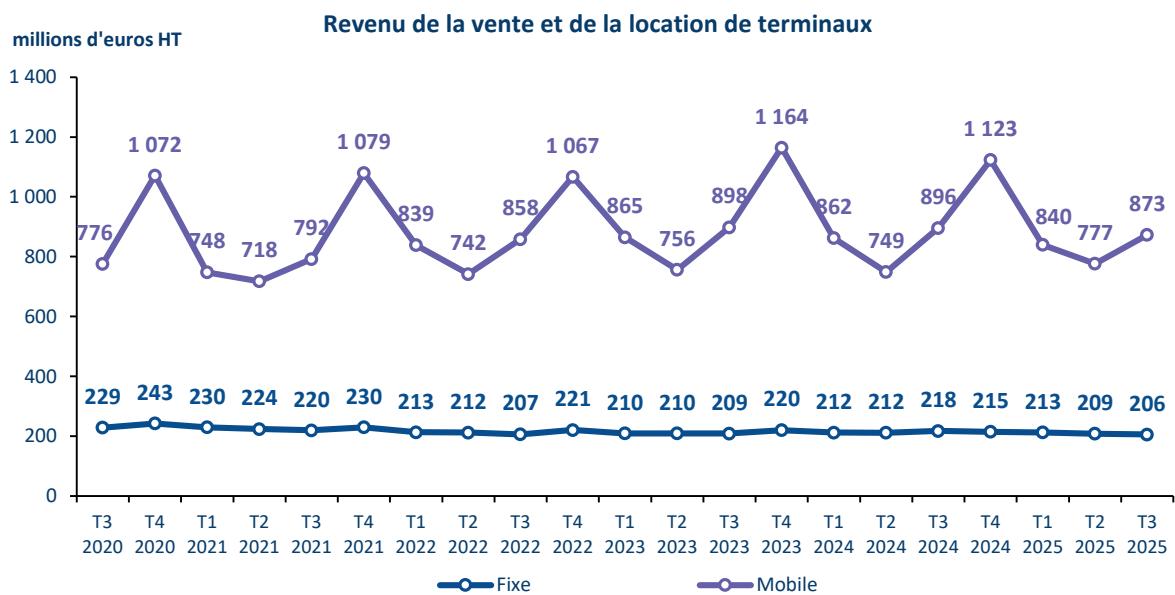
Le revenu lié à l'activité mobile, qui représente, au troisième trimestre 2025, 81 % du revenu global de la vente et de la location de terminaux, s'établit à 873 millions d'euros HT. Le revenu de la vente et de la location des terminaux mobiles a été affecté par la crise sanitaire en 2020 (jusqu'à - 21 % au deuxième trimestre 2020) avant de croître vivement en 2021 (jusqu'à + 20 % au deuxième trimestre 2021). Ce revenu baisse de 2,6 % en un an au troisième trimestre 2025 après une stabilisation un an auparavant.

Le revenu lié à la vente et à la location des box, décodeurs, et autres équipements fixes s'élève à 206 millions d'euros HT au troisième trimestre 2025, en baisse de 5,6 % en un an.

Revenus de la vente et location de terminaux (en millions d'euros HT)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Liés aux activités téléphonie et internet fixes	218	215	213	209	206	-5,6%
Liés à l'activité mobile	896	1 123	840	777	873	-2,6%
Terminaux et équipements	1 114	1 338	1 053	985	1 079	-3,1%

Notes :

- Le revenu provenant de la vente de terminaux inclut les commissions aux distributeurs.
- La norme comptable IFRS 15, appliquée à partir du 1er janvier 2018, a entraîné pour les opérateurs un transfert d'une partie du revenu des services mobiles vers le revenu de la vente et location de terminaux (pour plus d'informations, voir en annexe : [Changements liés à la norme IFRS](#)).



5 Le marché inter-opérateurs : prestations d'accès et d'interconnexion

5.1 L'ensemble du marché

Le revenu issu des prestations d'interconnexion et d'accès entre opérateurs des réseaux fixes et mobiles s'élève à 1,9 milliard d'euros au troisième trimestre 2025. Après une année de croissance continue, ce revenu enregistre une baisse depuis la fin de l'année 2023. Ce recul s'explique principalement par la baisse du revenu des services mobiles, mais également, depuis un an, par la diminution des recettes des services fixes.

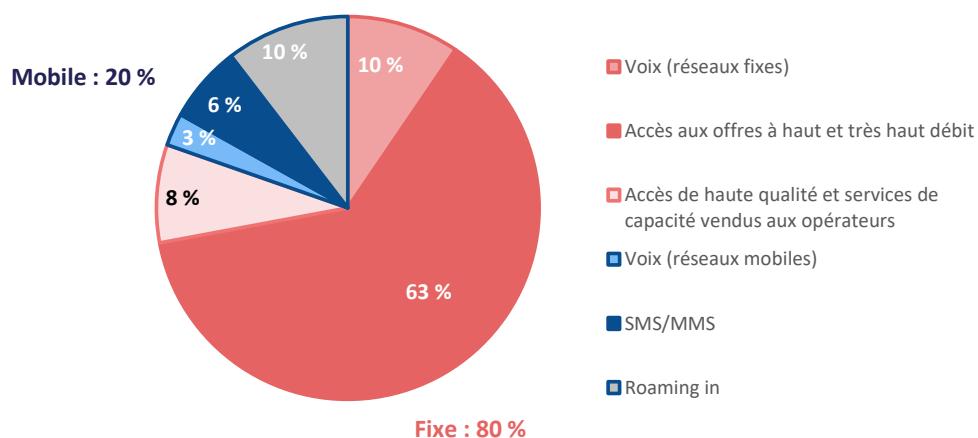
Revenus des services d'interconnexion et d'accès (en millions d'euros)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Opérateurs fixes	1 638	1 733	1 639	1 560	1 561	-4,7%
Opérateurs mobiles	463	390	309	347	382	-17,5%
Ensemble des services d'interconnexion et d'accès	2 101	2 123	1 948	1 907	1 943	-7,5%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Notes :

- L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les chiffres de l'interconnexion ci-dessus peuvent ne pas être exempts de doubles comptes, notamment sur le champ des opérateurs fixes.
- Les revenus et les volumes de l'interconnexion ne sont pas établis sur les mêmes périmètres, ce qui rend inapproprié un rapprochement entre ces deux indicateurs pour une estimation de prix moyen. Par exemple, les revenus d'interconnexion incluent des revenus fixes tels que les paiements au titre des liaisons de raccordement ainsi que des prestations entre opérateurs.
- Définitions et évolutions des tarifs du marché de gros et des terminaisons d'appels en annexe : [L'interconnexion fixe et mobile](#).

Répartition des revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs
1,9 milliard d'euros au troisième trimestre 2025



5.2 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs fixes

Le revenu issu des prestations fournies sur les réseaux fixes (téléphonie et internet) s'élève, au troisième trimestre 2025, à 1,6 milliard d'euros. Ce revenu diminue depuis un an (- 5 % en un an au troisième trimestre 2025) après une progression quasi continue depuis la fin de l'année 2019.

Au troisième trimestre 2025, le revenu total issu de la vente d'accès internet à haut et très haut débit, le poste de revenu le plus important sur le marché de gros sur les réseaux fixes, représente 1,4 milliard d'euros. Ce revenu a connu une croissance soutenue depuis 2017 marquée par des hausses exceptionnelles (+ 35 % en un an au troisième trimestre 2020, + 23 % au quatrième trimestre 2022), principalement grâce à d'importants cofinancements sur le réseau FttH. Toutefois, cette dynamique ralentit progressivement.

En effet, ce revenu fluctue sous l'effet des variations du revenu des accès FttH et des cofinancements sur ces accès, mais aussi du recul du revenu lié aux prestations généralistes sur réseau cuivre. Le revenu issu du réseau cuivre (dégroupage et bitstream) et autres technologies (cartes SIM 4G/5G, câble, etc.), qui s'élève à 191 millions d'euros au troisième trimestre 2025, diminue de 25 % en un an au troisième trimestre 2025 après - 18 % un an auparavant. Ce repli s'explique par la baisse du nombre de lignes cuivre DSL associées, qui se poursuit depuis plus de sept ans (- 36 % en un an au troisième trimestre 2025). Parallèlement, le revenu de gros des accès passifs généralistes en fibre optique repart à la hausse après un recul de près de 8 % en un an au deuxième trimestre 2025. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation du revenu issu du cofinancement, en hausse de 1 % en un an ce trimestre, après un recul de 22 % le trimestre précédent. Le revenu des accès passifs croît de 7 % en un an ce trimestre, après + 9 % un an auparavant.

La dernière composante de ce revenu concerne la vente des accès passifs ou activés de haute qualité et réseaux intersites aux opérateurs. Les offres correspondantes, destinées uniquement aux entreprises, incluent notamment des services à valeur ajoutée en termes de fonctionnalités, de performance et/ou de qualité de service. Le revenu des accès de haute qualité et « réseaux intersites » atteint 161 millions d'euros, représentant 12 % du revenu de l'accès sur le marché de gros. Ce revenu avait connu une croissance quasi continue depuis 2019, à l'exception de l'année 2022 (- 5 % en moyenne sur l'année). Cependant, depuis le début de l'année 2024, le revenu issu de la vente des accès de haute qualité et « réseaux intersites » diminue à nouveau, de - 10 % environ par an, après + 7 % en 2023.

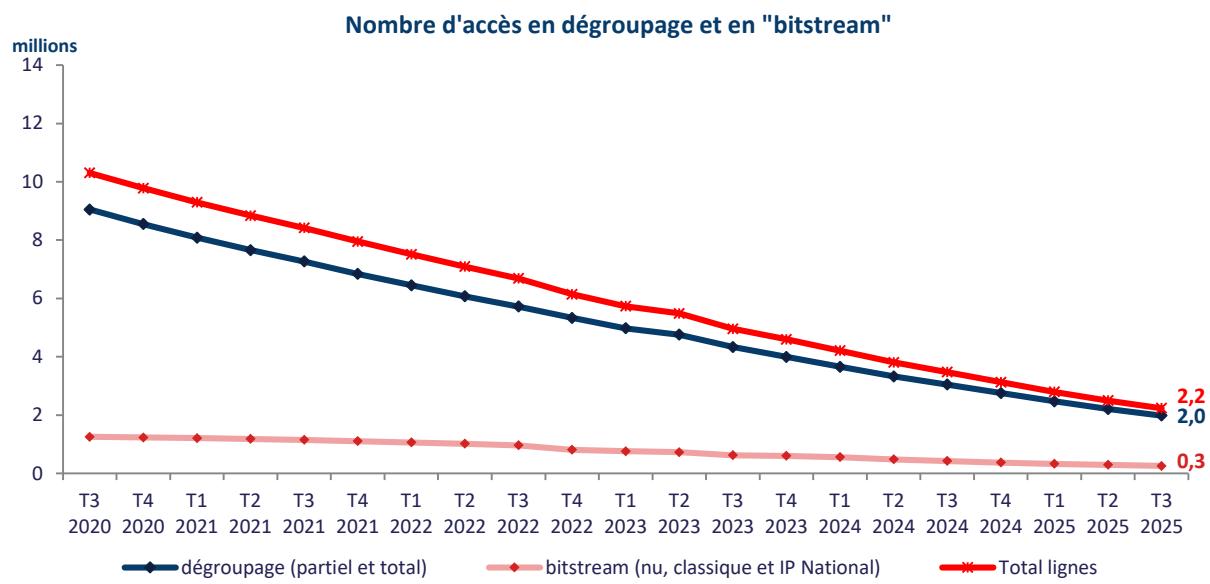
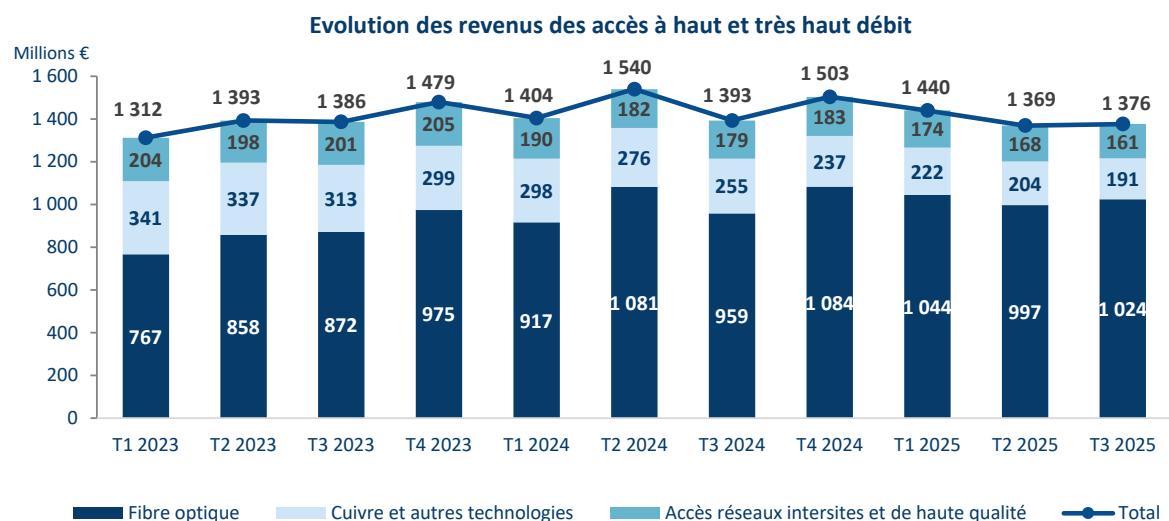
Revenus des services d'interconnexion et d'accès sur les réseaux fixes (en millions d'euros)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Total revenus d'accès et réseaux intersites	1 393	1 503	1 440	1 369	1 376	-1,2%
dont Internet à haut et très haut débit (dégroupage, bitstream, très haut débit)	1 214	1 321	1 266	1 201	1 215	0,1%
dont accès réseaux intersites, généralistes et de haute qualité, services de capacité	179	183	174	168	161	-10,1%
Total revenus du service téléphonique	246	229	200	191	185	-24,8%
Ensemble des revenus des services d'interconnexion fixe	1 638	1 733	1 639	1 560	1 561	-4,7%

Revenus des services d'accès et réseaux intersites (millions d'euros)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Internet à haut et très haut débit	1 214	1 321	1 266	1 201	1 215	0,1%
dont fibre optique (accès passifs et activés généralistes)	959	1 084	1 044	997	1 024	6,9%
dont cuivre (dégroupage et bitstream) et autres technologies	255	237	222	204	191	-25,3%
Accès réseaux intersites, généralistes et de haute qualité, services de capacité	179	183	174	168	161	-10,1%
Total revenus d'accès internet et réseaux intersites (marché de gros)	1 393	1 503	1 440	1 369	1 376	-1,2%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Parc d'accès en dégroupage et en "bitstream" (hors DSLE) (en millions)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Nombre de lignes totalement et partiellement dégroupées	3,049	2,755	2,468	2,207	1,981	-35,0%
Nombre de lignes en "bitstream" (nu, classique et IP National)	0,427	0,374	0,327	0,293	0,257	-39,9%
Nombre de lignes dégroupées et en "bitstream"	3,476	3,129	2,795	2,499	2,237	-35,6%

Plus d'informations sur l'état des déploiements des services haut et très haut débit fixes :
<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixe-deploiements/>



Enfin, le montant des prestations liées au service téléphonique fixe, 185 millions d'euros au troisième trimestre 2025, continue de diminuer (- 25 % en un an) au rythme du trafic d'interconnexion. Le trafic d'interconnexion (10,2 milliards de minutes) diminue depuis plus de dix ans (- 23 % au troisième

trimestre 2025), à l'exception de l'année 2020 où il avait progressé de 8 % en un an en raison de l'augmentation du trafic vocal sur le marché de détail.

Service téléphonique (yc vGA)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Revenus (millions d'euros)	246	229	200	191	185	-24,8%
Trafic (millions de minutes)	13 256	12 560	11 224	10 617	10 245	-22,7%

Note : définitions et évolutions des tarifs du marché de gros et des terminaisons d'appels en annexe : [L'interconnexion fixe et mobile](#).

5.3 Les services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles

Le revenu des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles s'établit à 382 millions d'euros au troisième trimestre 2025. En baisse depuis le deuxième trimestre 2020, il décroît de 17,5 % en un an au troisième trimestre 2025.

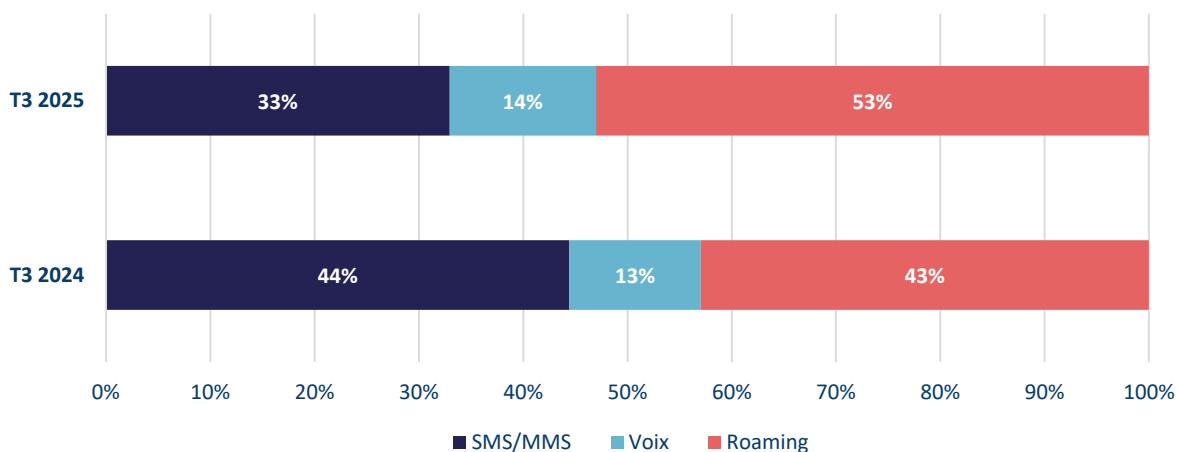
Le repli de ce revenu s'explique majoritairement par la baisse du revenu de la terminaison d'appel SMS et MMS (126 millions d'euros au troisième trimestre 2025, - 39 % en un an), à un rythme proche de celui du volume associé (- 40 % en un an). Le revenu généré par la terminaison d'appel vocal diminue de 8 % en un an au troisième trimestre 2025. Au troisième trimestre 2024, ce revenu avait chuté de 49 % en un an, en raison de la révision du plafond tarifaire de la terminaison d'appel mobile, qui est passé de 0,4 à 0,2 cts €/mn au 1^{er} janvier 2024 (- 50 %). Au troisième trimestre 2025, ce revenu retrouve un rythme de baisse proche du trafic vocal associé (- 7 % en un an).

Le revenu des services de *roaming in*, proposés par les opérateurs nationaux aux clients des opérateurs étrangers en itinérance en France, progresse de 1,8 % en un an, après + 6,5 % un an auparavant. Cette phase de croissance du revenu avait succédé à une période de forte baisse en 2020. Au troisième trimestre 2025, les recettes de ces services s'établissent à 202 millions d'euros HT.

Revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles (en millions d'euros)	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Terminaisons d'appel nationale et internationale	58	60	59	57	54	-8,0%
Prestations de terminaison d'appel SMS et MMS	206	188	160	155	126	-38,8%
Roaming in	199	143	90	135	202	1,8%
Ensemble des services d'interconnexion et d'accès	463	390	309	347	382	-17,5%
Trafics des services d'interconnexion des opérateurs mobiles	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Trafic (en millions de minutes)	27 819	28 601	28 209	26 791	25 848	-7,1%
SMS entrants (en millions d'unités)	14 523	13 658	11 563	10 344	8 719	-40,0%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Répartition des revenus des services d'interconnexion et d'accès des opérateurs mobiles



5.4 Le trafic en *roaming in* des opérateurs mobiles

Après avoir chuté en 2020 à la suite des restrictions de déplacements à l'étranger pendant la crise sanitaire, les usages en *roaming in* ont progressé à nouveau à partir du deuxième trimestre 2021. Au troisième trimestre 2025, seul le trafic de données en *roaming in* continue de progresser.

La consommation vocale en *roaming in* s'élève à 1,1 milliard de minutes au troisième trimestre 2025. Elle décroît depuis le premier trimestre 2023, et le recul s'intensifie pratiquement chaque trimestre depuis lors (- 19,6 % en un an au troisième trimestre 2025, contre -14,7 % un an auparavant).

Le volume de SMS émis en *roaming in* atteint 211 millions au troisième trimestre 2025. Ce trafic est en baisse depuis un an (- 3,2 % en un an au troisième trimestre 2025), après avoir enregistré une année de hausse.

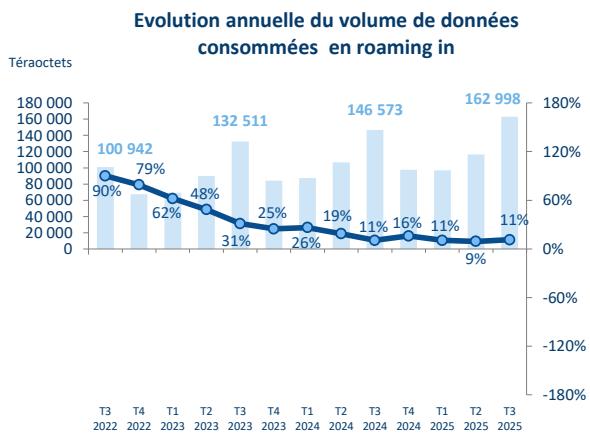
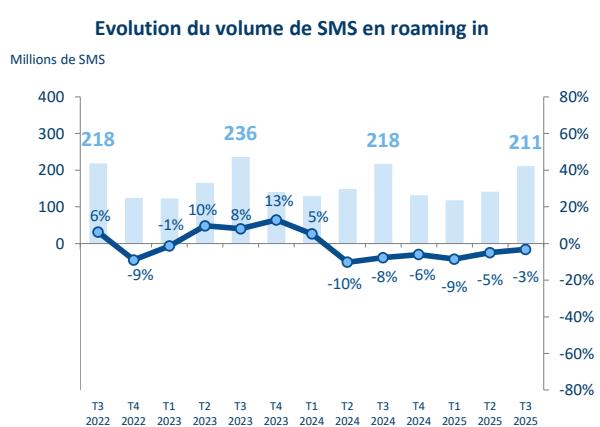
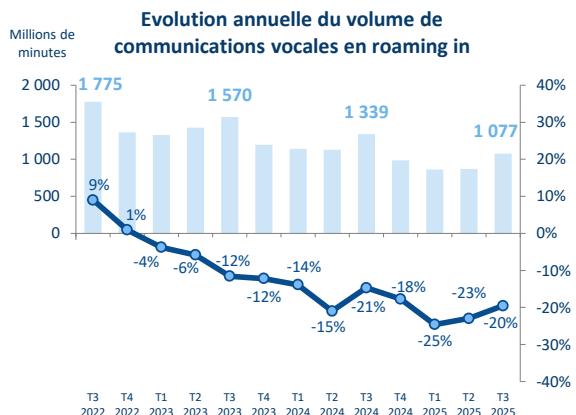
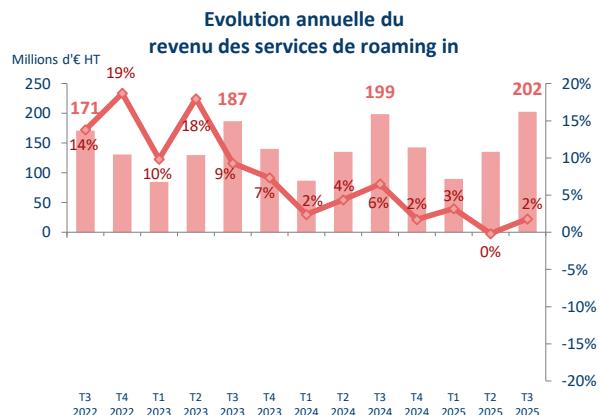
La consommation de données mobiles en *roaming in* s'établit à 163 000 téraoctets au troisième trimestre 2025. Le trafic de données mobiles en *roaming in* s'était fortement contracté en période de crise sanitaire (jusqu'à - 42 % au deuxième trimestre 2020) avant de progresser à nouveau à partir du deuxième trimestre 2021. Le trafic continue de progresser nettement quatre ans après la reprise des déplacements à l'étranger (+ 11,2 % au troisième trimestre 2025).

Trafic de <i>roaming in</i> des opérateurs mobiles	T3 2024	T4 2024	T1 2025	T2 2025	T3 2025	Variation T3 25/T3 24
Communications vocales (en millions de minutes)	1 339	985	861	870	1 077	-19,6%
Trafic de SMS (en millions)	218	132	118	141	211	-3,2%
Consommation de données (en teraoctets)	146 573	97 473	96 840	116 510	162 998	11,2%

Les chiffres en italique ont été modifiés par rapport à la publication précédente.

Note :

- Le « roaming in » correspond à la prise en charge par un opérateur mobile français de l'ensemble des communications (voix, SMS, données) émises et reçues en France par les clients des opérateurs mobiles étrangers. Le revenu correspond à des reversements entre opérateurs. Le rapport revenu/volume ne correspond à aucun tarif et en particulier pas à un tarif facturé au client.
- Ce segment de marché est un sous-ensemble du marché total. Cf. l'évolution des tarifs du roaming in en annexe : [L'interconnexion fixe et mobile](#).



6 Annexe : précisions et définitions

Cette publication s'inscrit dans le cadre des compétences confiées à l'Arcep par le législateur⁷. Elle a pour objectif principal d'assurer l'information de l'ensemble des acteurs du secteur sur les principaux segments du marché des communications électroniques. Pour ce faire, l'Arcep collecte trimestriellement des données auprès des opérateurs de communications électroniques. *Créé en 2000*, cet observatoire publie des indicateurs agrégés de revenu, de nombre d'abonnés et d'usage des utilisateurs des services sur les réseaux fixes et mobiles. Parmi ces indicateurs figurent, par exemple, le revenu des opérateurs sur les marchés de détail et de gros, le nombre d'abonnements internet en fibre optique, le nombre de cartes SIM actives sur les réseaux 4G et 5G, les consommations vocales fixe et mobile, les usages de données sur réseaux mobiles ou encore les usages de SMS.

Sauf mention contraire, les indicateurs figurant dans cette publication sont en :

- millions d'unités pour les indicateurs de nombre d'abonnements ou de messages (SMS et MMS) ;
- millions d'euros courants hors taxes pour les indicateurs de revenus ;
- euros courants hors taxes pour les factures mensuelles moyennes ;
- millions de minutes pour les usages de téléphonie ;
- exaoctets pour les indicateurs relatifs au volume de données échangées sur les réseaux mobiles ou fixes ;
- gigaoctets pour les usages mensuels moyens de données.

Les écarts susceptibles d'exister entre les croissances annuelles en % et les niveaux sont liés aux arrondis. Les données révisées sont indiquées en italique dans les tableaux.

6.1 Services fixes

6.1.1 Précisions sur la terminologie relative aux indicateurs du service téléphonique sur large bande

Les indicateurs du service téléphonique sur large bande de la présente publication couvrent la voix sur large bande (VLB) quel que soit le support (DSL, fibre optique, etc.).

L'ARCEP a désigné par « voix sur large bande » les services de téléphonie fixe utilisant la technologie de la voix sur IP sur un réseau d'accès à l'internet dont le débit dépasse 128 kbit/s et dont la qualité est maîtrisée par l'opérateur qui les fournit ; et par « voix sur internet » les services de communications vocales utilisant le réseau public d'accès à l'internet et dont la qualité de service n'est pas maîtrisée par l'opérateur qui les fournit.

Les communications au départ des services de voix sur large bande comptabilisées dans l'observatoire correspondent à des services offerts au niveau de l'accès. Ces indicateurs ne correspondent pas à du trafic qui utiliserait le protocole IP uniquement sur le cœur de réseau.

⁷ Voir le cadre juridique applicable dans la décision n° 2025-0429. [Décision n° 2025-0429 de l'Arcep en date du 18 mars 2025 relative à la mise en place d'enquêtes dans le secteur relatif aux communications électroniques](#)

6.1.2 Précisions sur les notions de « lignes » et « abonnements »

De nombreux foyers disposent de deux abonnements au service téléphonique, l'un en RTC, l'autre en VLB couplé avec l'accès à l'internet haut ou très haut débit. Dès lors le trafic moyen et la facture moyenne par abonnement baissent mécaniquement. Pour permettre un suivi plus pertinent des indicateurs reflétant la consommation et la dépense moyenne des clients, la notion de « ligne » est introduite.

Les termes « ligne » et « abonnement » étaient employés indifféremment jusqu'en 2004 pour désigner le nombre de souscriptions au service téléphonique.

Pour la téléphonie sur ligne analogique, un abonnement correspondait à une ligne fixe. Par convention, dans le cas des lignes numériques, on comptabilisait autant de lignes fixes que d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires. En pratique, l'entreprise cliente s'acquitte du montant de l'abonnement téléphonique mensuel autant de fois qu'elle a souscrit d'abonnements, 2 pour un accès de base et jusqu'à 30 pour un accès primaire. Cette convention est conservée.

Avec la mise en œuvre de la voix sur large bande, les opérateurs peuvent commercialiser le service téléphonique (en VLB) sur un accès analogique qui fournit déjà le service téléphonique par le RTC. Pour faciliter les comparaisons, l'indicateur du nombre de « lignes » est défini comme :

- pour les accès numériques : le nombre d'abonnements au service téléphonique, soit 2 pour les accès de base et jusqu'à 30 pour les accès primaires ;
- pour les accès analogiques : les abonnements RTC, d'une part, et les abonnements sur ligne xDSL sans abonnement RTC, d'autre part ;
- pour les abonnements au service téléphonique par le câble, l'abonnement.

En ce qui concerne les revenus, le nombre de forfaits multi services ne cesse de progresser. Ils incluent la possibilité de téléphoner, en illimité, vers certaines destinations sans facturation supplémentaire. Dès lors, la facture est de plus en plus globalisée, indépendante du volume de communications (à l'instar de ce qui se fait sur le mobile). L'accès à l'internet et l'accès à la téléphonie sont de plus en plus indissociables.

L'arrêt de la commercialisation des abonnements téléphoniques analogiques est intervenu le 15 novembre 2018 en métropole et le 15 novembre 2020 dans les DROM ainsi qu'à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Celui des lignes numériques est intervenu le 15 novembre 2019 en métropole et le 15 novembre 2021 dans les DROM ainsi qu'à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. [L'arrêt progressif du réseau téléphonique commuté \(RTC\) | Arcep](#)

6.1.3 Définitions relatives aux abonnements internet à très haut débit

Sont comptabilisés comme des abonnements très haut débit les accès à internet dont le débit crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s : ces abonnements concernent des réseaux en fibre optique de bout en bout (c'est-à-dire supportant un accès à l'internet via une boucle locale optique mutualisée ou via une boucle locale optique dédiée), des réseaux « hybrides fibre câble coaxial » (HFC), des réseaux en fibre optique avec terminaison en câble coaxial (FttLA), ainsi que les abonnements VDSL2 lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour

bénéficier d'un débit égal ou supérieur à 30 Mbit/s, les abonnements très haut débit radio ainsi que le satellite très haut débit. Le nombre d'abonnements très haut débit dont le débit est supérieur ou égal à 100 Mbit/s est également publié.

Les offres 4G/5G fournies par les opérateurs mobiles dédiées uniquement à un usage internet fixe sont également comptabilisées dans les accès très haut débit. Ces cartes SIM sont utilisées pour alimenter des routeurs en entreprise ou des « boxes » 4G/5G grand public et ne peuvent pas être utilisées en situation de mobilité. Ces offres sont à distinguer d'autres types de technologies, comme les réseaux fixes sans fil déployés par certains acteurs afin d'apporter des services d'accès à internet fixe, comme les réseaux Wimax, wifi ou les réseaux très haut débit radio, qui consistent en la montée en débit du Wimax vers la technologie LTE.

Le VDSL2 est une technologie utilisée par les opérateurs depuis le 1^{er} octobre 2013, et dont l'accès aux lignes en distribution indirecte a été ouvert le 27 octobre 2014.

Enfin, un décalage temporel peut exister entre la livraison d'une offre sur le marché de gros (dégroupage ou bitstream) et sa comptabilisation sur le marché de détail. Le rapprochement des données relatives à ces différents marchés peut refléter ce décalage.

Par ailleurs, des ajustements ont été réalisés sur certains indicateurs avant le quatrième trimestre 2021. Ils concernent essentiellement la répartition par débit du nombre d'abonnements internet avec terminaison en câble coaxial, pour lesquels une partie des abonnements dont le débit est compris entre 30 et 100 Mbit/s a été transférée vers les abonnements dont le débit est supérieur à 100 Mbit/s.

6.1.4 Définitions relatives aux factures moyennes et aux trafics moyens par ligne et abonnement des services fixes

La facture moyenne par ligne fixe est calculée en divisant le revenu (accès téléphonique et communications (RTC et VLB), accès à internet et services de contenu liés aux accès haut et très haut débit (télévision, VOD, téléchargement de musique...)) pour le trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre N rapporté au mois. Ne sont pas comptabilisés :

- a. les revenus de la publiphonie et des cartes ;
- b. les revenus des autres services liés à l'accès à l'internet, qui correspondent aux revenus des FAI pour la publicité en ligne et aux commissions versées aux FAI liées au commerce en ligne ;
- c. les revenus des services à valeur ajoutée et services de renseignements ;
- d. les revenus des services de capacité.

Parc moyen de clients du trimestre N : [(parc total de clients à la fin du trimestre N + parc total de clients à la fin du trimestre N-1) / 2].

L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.

La facture mensuelle moyenne par abonnement RTC est calculée en divisant le revenu des abonnements et des communications depuis les lignes fixes sur le RTC (c'est à dire hors revenus VLB), pour le trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements du trimestre rapporté au mois.

La facture mensuelle moyenne par accès à haut ou très haut débit est calculée en divisant le revenu des accès en haut ou très haut débit (accès internet et services de contenus facturés par l'opérateur

de CE fournisseur du service d'accès à internet, communications téléphoniques sur large bande) du trimestre N par une estimation du parc moyen de clients du trimestre N rapporté au mois.

Le trafic mensuel moyen par ligne fixe est calculé en divisant le volume de trafic (RTC et VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen de lignes fixes du trimestre rapporté au mois.

Le volume de trafic mensuel moyen RTC par abonnement (respectivement VLB) est calculé en divisant le volume de trafic en RTC (respectivement en VLB) du trimestre N par une estimation du parc moyen d'abonnements au service téléphonique RTC (respectivement VLB) du trimestre N rapporté au mois.

6.1.5 Définition de la rubrique « autres revenus liés à l'accès à l'internet »

Cette rubrique correspond aux revenus annexes des fournisseurs d'accès à internet tels que l'hébergement de sites ou les revenus de la publicité en ligne. Elle intègre également les revenus des services de contenus liés aux accès à haut et très haut débit facturés par l'opérateur de communications électroniques (recettes des abonnements à un service de télévision, des services de téléchargements de musique, de vidéo à la demande, de services de presse en ligne et livres numériques, etc...), dès lors qu'ils sont facturés explicitement par l'opérateur de CE et couplés à l'accès internet. Cette rubrique n'inclut pas les revenus des services de télévision par le câble. Les recettes liées à la vente et location de terminaux de type « box » sont intégrées à la rubrique « vente et location de terminaux des opérateurs fixes et des fournisseurs d'accès à l'internet ».

6.2 Services mobiles

6.2.1 Définitions relatives aux cartes SIM

Le parc actif 3G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile (voix, transfert de données...) utilisant la technologie d'accès radio 3G. Une carte active 3G peut également être active en 2G, 4G ou 5G.

Le parc actif 4G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile de voix ou de transfert de données utilisant la technologie d'accès radio 4G. Ne sont comptabilisés ici que les clients actifs qui disposent donc à la fois d'une offre 4G et d'un terminal compatible. Une carte active 4G peut également être active 2G ou 3G ou 5G.

Le parc actif 5G est défini comme le nombre de clients ayant accédé au cours des trois derniers mois (en émission ou en réception) à un service mobile utilisant la technologie d'accès radio 4G. Ne sont comptabilisés ici que les clients actifs qui disposent donc à la fois d'une offre 5G et d'un terminal compatible. Une carte active 5G peut également être active 2G ou 3G ou 4G.

Une carte internet active est définie comme une carte ayant fait l'usage d'un service de données au cours des trois derniers mois, quel que soit le réseau mobile.

6.2.2 Revenu des services mobiles

1 Fin de l'allocation des chiffres d'affaires entre les services voix, SMS Data et SVA

Avec la généralisation des offres incluant plusieurs services (voix, SMS et data) et des offres d'abondance sur l'ensemble de ces services, l'allocation du revenu entre les différents services mobiles

est devenue de plus en plus difficile et artificielle (car nécessitant l'utilisation de clés d'allocation). En conséquence, la segmentation du revenu entre communications vocales mobiles, SMS et services de données mobiles n'est plus publiée ni demandée aux opérateurs depuis le premier trimestre 2015.

L'arrêt de l'utilisation de clés d'allocation conduit à ne plus allouer une partie du revenu des forfaits incluant l'usage de services de contenu aux services à valeur ajoutée. Cette modification a conduit à réaffecter certains revenus auparavant comptabilisés dans la publication sur la ligne « services à valeur ajoutée » vers la ligne « revenu des services mobiles ».

Par ailleurs, le périmètre du revenu des services mobiles ne comprend plus le revenu des cartes MtoM, celui-ci étant comptabilisé dans la présente publication à la section 2.2 « Le marché des objets connectés ».

2 Changements liés à la norme IFRS

Avec l'application des normes comptables IFRS 15 au 1^{er} janvier 2018, le revenu des forfaits mobiles, comme celui de la vente et location de terminaux, est affecté du fait du changement de comptabilisation de la partie liée au remboursement des terminaux qui est désormais enregistrée comptablement en totalité à la date de son achat par le client, dans les revenus des terminaux.

Auparavant, ce montant (la « subvention opérateur ») était comptabilisé au travers de l'abonnement mensuel du client pour la période d'engagement. Au-delà de la période d'engagement, si le client ne modifiait pas son contrat, le montant était affecté aux revenus des services mobiles.

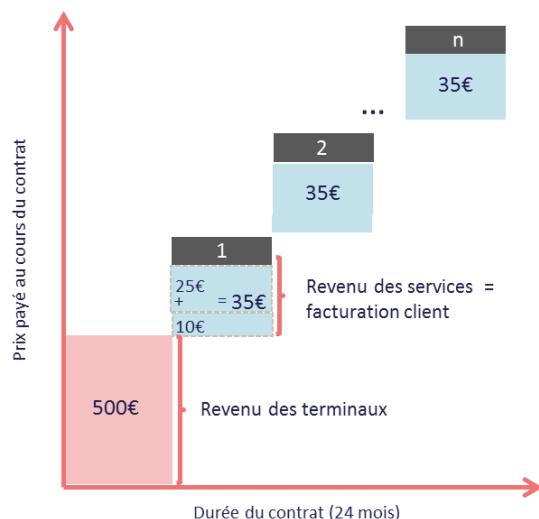
Il y a donc plusieurs effets :

- Un transfert de revenu entre les forfaits et les terminaux du montant du remboursement mensuel sur la période d'engagement
- Une comptabilisation de ce revenu à la date d'achat, versus un étalement mensuel (généralement de 24 mois)

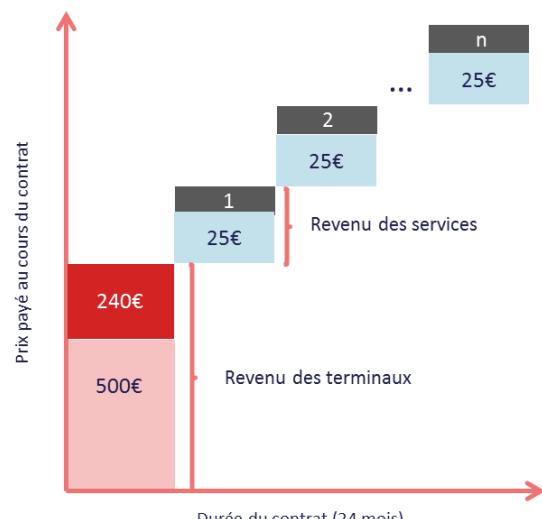
Au-delà de la période d'engagement liée au remboursement du terminal, la totalité du montant du forfait facturé chaque mois reste comptabilisée en revenu des services mobiles (forfaits).



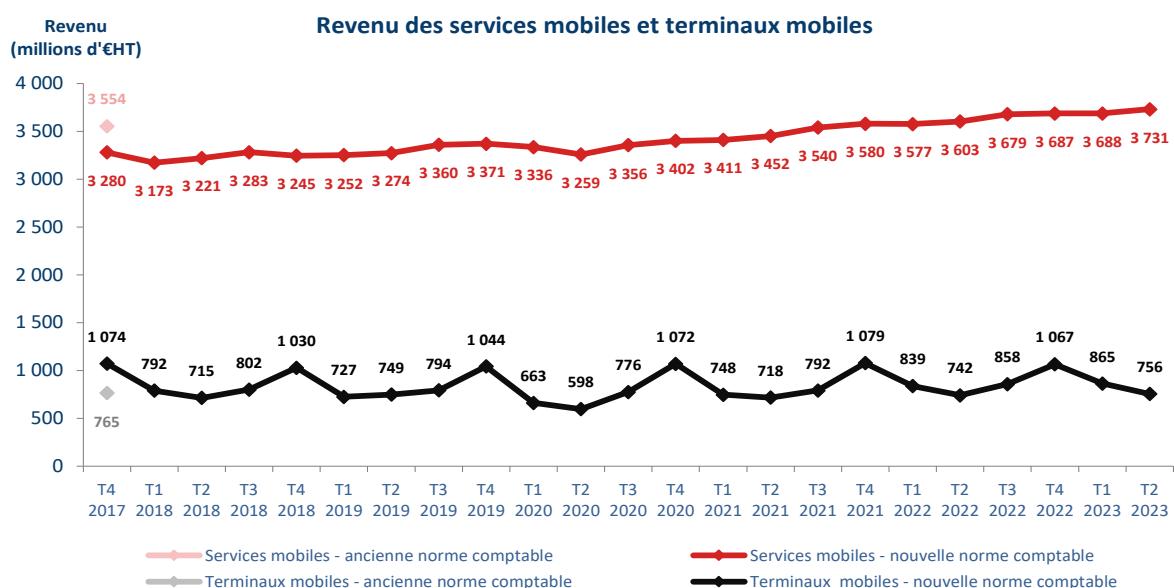
Anciennes normes comptables (IAS 18)



Prix total payé : $1\ 340\text{€} = 500 + 35 \times 24$



Prix total payé : $1\ 340\text{€} = 740 + 25 \times 24$



6.2.3 Définitions des factures moyennes mobiles

Le parc moyen de cartes SIM du trimestre N : [(parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N + parc total (hors MtoM) de cartes à la fin du trimestre N-1) / 2]

La facture mensuelle moyenne mobile par carte SIM est calculée en divisant le revenu des services mobiles (revenus voix et données, y compris *roaming out*, hors revenu des appels entrants et hors cartes MtoM) du trimestre N par le parc moyen de cartes SIM (hors cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois. Cet indicateur, qui n'intègre pas les revenus de l'interconnexion, ni ceux des services avancés, est distinct de l'indicateur traditionnel de revenu moyen par client (ARPU). L'interprétation des variations des factures moyennes globales doit tenir compte des possibles effets de structure. En effet, leurs évolutions peuvent s'expliquer par un changement dans la répartition des catégories de clients indépendamment de l'évolution des factures moyennes de chaque catégorie de clients.

Le volume de données mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de données du trimestre N par le parc moyen de cartes du trimestre N rapporté au mois. Le volume de données inclut notamment les communications vocales et l'échange de messages interpersonnels réalisés via des logiciels/applications. Les cartes « MtoM » ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Le volume de trafic mensuel moyen mobile par carte SIM est calculé en divisant le volume de la téléphonie mobile (y compris *roaming out*) du trimestre N par le parc moyen de cartes (hors cartes internet/data exclusives et cartes MtoM) du trimestre N rapporté au mois.

Le nombre de SMS moyen par carte SIM, est calculé en divisant le nombre de SMS du trimestre N par le parc moyen de cartes SIM (hors cartes internet exclusives et cartes « MtoM ») du trimestre N rapporté au mois. Ce nombre n'inclut pas les messages surtaxés (votes lors d'émissions TV par exemple).

6.2.4 L'itinérance internationale

Le *roaming out* correspond aux services d'itinérance facturés aux clients des opérateurs mobiles français pour les services mobiles utilisés à l'étranger et pris en charge par le réseau d'un opérateur international partenaire. En revenu, sont comptabilisées uniquement les prestations facturées, spécifiquement ou au-delà du forfait, aux clients de l'opérateur pour les services d'itinérance et ce quel que soit le service (communications vocales entrantes et sortantes, services de messagerie et de données). Depuis le 15 juin 2017, les opérateurs ont l'obligation d'appliquer à ces services d'itinérance les tarifs nationaux à leurs clients voyageant au sein de l'Union européenne. Le *roaming in* correspond à la prise en charge par un opérateur mobile français de l'ensemble des communications (voix, SMS, données) émises et reçues en France par les clients des opérateurs mobiles étrangers. Le revenu correspond à des reversements entre opérateurs. Le rapport revenu/volume ne correspond à aucun tarif et en particulier pas à un tarif facturé au client.

Evolution des tarifs : depuis 2007, les tarifs d'itinérance internationale en zone UE étaient imposés aux opérateurs mobiles par un règlement européen, définissant le plafonnement des tarifs de détail.

A partir du 30 avril 2016, le plafonnement du tarif de détail de l'itinérance se faisait par comparaison au tarif national, c'est-à-dire que les frais supplémentaires par rapport aux tarifs nationaux ne pouvaient excéder les seuils fixés par le règlement : + 5 c€ HT par minute pour les appels émis à l'étranger, + 1,14 c€ HT par minute pour les appels reçus à l'étranger, + 2 c€ HT pour les SMS, de + 5 c€/Mo pour l'internet mobile.

Depuis le 15 juin 2017, les prix en itinérance en Europe doivent correspondre aux tarifs nationaux. Les tarifs de gros ont été fixés à partir du 15 juin 2017 à 1 c€/message pour les SMS (contre 2 c€/message pour la période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) ; à 3,2 c€/min pour la voix (contre 50 c€/min pour

la période du 1^{er} juillet 2014 au 14 juin 2017) et, à partir du 1^{er} janvier 2018 à 6,0 €/Go pour l'internet mobile (contre 7,7 c€/Go antérieurement).

Plus d'informations sur : <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-reseaux-mobiles/grand-dossier-roaming.html>

6.3 Règle d'allocation des revenus dans le cas d'offres couplées fixe-mobile

Dans le cas des offres couplées fixe – mobile (offre incluant au moins un service fixe et un service mobile), le revenu des services couplés doit être alloué comme suit :

- 1 Lorsque l'offre couplée est vendue à un prix unique pour l'ensemble des services offerts, le prix de chacun des services (fixe et mobile) à considérer est celui qui aurait été appliqué au client si la brique en question était souscrite isolément. La réduction du tarif est alors appliquée au prorata de l'ensemble des services composant l'offre.
- 2 Lorsque l'offre couplée est vendue sous forme d'une réduction appliquée à un ou plusieurs services, l'opérateur comptabilisera le revenu net des remises appliquées à chaque service.
- 3 Le revenu attribuable aux services mobiles sera comptabilisé dans les recettes des services mobiles
- 4 Le revenu attribuable aux services fixes sera comptabilisé dans les recettes des services fixes.

6.4 Services à valeur ajoutée

Les revenus des services à valeur ajoutée correspondent à l'ensemble des sommes facturées par les opérateurs aux clients, y compris les sommes reversées par les opérateurs aux sociétés fournisseurs de services. On considère ici tous les services à valeur ajoutée accessibles par le réseau fixe ou mobile, pour lesquels le tarif global comprend, d'une part, le tarif pour l'acheminement de la communication et, d'autre part, le tarif du service offert au client, ainsi que les services gratuits pour l'appelant (ou libre appel). Les services de renseignements téléphoniques sont associés aux services à valeur ajoutée.

La réforme de la tarification des appels à destination des SVA est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2015. Elle a conduit à distinguer le tarif de la communication rémunérant l'opérateur de celui du service rémunérant l'éditeur. Depuis cette réforme, la communication vers les services spéciaux banalisés et surtaxés est facturée au prix d'un appel vers un numéro de téléphone fixe quel que soit le réseau d'appel, fixe ou mobile. De même, cette réforme met en œuvre la gratuité totale des communications vers les services à valeur ajoutée gratuits, que l'appel ait été passé depuis un réseau fixe ou mobile.

A compter du 1^{er} octobre 2015, date d'entrée en vigueur de la réforme des services à valeur ajoutée, les numéros spéciaux ont été définis comme suit :

- 1 les numéros à tarification gratuite (numéros à dix chiffres commençant par 0800 à 0805, de tous les numéros courts à 4 chiffres commençant par 30 ou 31 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 32, 34, 36 ou 39) : numéros vers lesquels les appels ne font plus l'objet d'aucune facturation au départ des réseaux fixes ou mobiles ;
- 2 les numéros à tarification normale (numéros à dix chiffres commençant par 0806 à 0809 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 1 ou 3) : numéros vers lesquels les appels sont facturés au prix d'un appel vers un numéro fixe ("appel normal") ;
- 3 les numéros à tarification surtaxée (numéros à dix chiffres commençant par 081, 082, 0809 et de certains numéros courts à 4 chiffres commençant par 1 ou 3) : numéros vers lesquels les appels

sont facturés au prix d'un appel vers un numéro fixe (" appel normal ") auquel s'ajoute le prix du service défini par l'éditeur. Ces numéros permettent à des éditeurs de vendre des contenus ou des services spécifiques par voie téléphonique (prévisions météo, renseignements, achats de billets, etc.)

La décision n°2018-0881 établissant le plan de numérotation et ses règles de gestion (https://www.arcep.fr/uploads/tg_gsavis/18-0881.pdf) a pour objet d'établir une version actualisée et consolidée du plan de numérotation qui rassemble l'ensemble des conditions d'utilisation et des règles de gestion applicables aux ressources en numérotation attribuées par l'Autorité. Elle élargit notamment le périmètre du plan de numérotation au plan d'identification des réseaux publics et des abonnements, au plan de signalisation sémaaphore et aux codes identifiant de réseau qui faisaient, avant l'adoption de la présente décision, l'objet de décisions spécifiques.

Les décision n° 2019-0954 et décision n° 2022-1583 modifient la décision n°2018-0881 (https://www.arcep.fr/uploads/tg_gsavis/22-1583.pdf). Elles ont « pour objet de moderniser le cadre relatif à l'attribution et à l'utilisation des ressources en numérotation afin, notamment, de tenir compte de l'évolution des besoins des opérateurs et des utilisateurs finals et de répondre à certaines nouvelles problématiques rencontrées par ces acteurs ».

Les services à valeur ajoutée de type « données »

Ils ne concernent que les clients des opérateurs mobiles. Ils incluent la facturation des SMS et MMS permettant à un client en réponse à un SMS qu'il envoie d'obtenir un contenu (téléchargement) ou de participer à un événement, par exemple, les services kiosque « Gallery », services d'alerte, de « chat », services de type météo, astrologie, téléchargement de sonneries, les votes lors d'émissions TV, etc. Les services de contenu (hors voix) facturés par l'opérateur (vidéo à la demande, presse en ligne, livres numériques par exemple) ne sont pas comptabilisés dans cette rubrique mais dans le chiffre d'affaires des services mobiles.

Les services de renseignements

La décision n°2018-0881 dispose également dans la partie 7.6.2 des motifs qu'à compter du 1^{er} août 2021, les numéros de renseignements téléphoniques ayant choisi une « tarification majorée » doivent respecter les plafonds tarifaires suivants :

Format du numéro	Tarif composante « C »	Tarif composante « S » (hors TVA)	
		Facturation à la durée	Facturation à l'acte
118 XYZ	Banalisé	$S \leq 0,667 \text{ € / minute}$	$S \leq 2,500 \text{ € / appel}$

Les anciens plafonds étaient pour mémoire de 2,5€ par appel + 2,5€ par minute.

La loi n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037307624/>), qui dispose à l'article 28 qu'*« à compter du 1^{er} janvier 2021, les administrations au sens du 1^{er} de l'article L. 100-3 du code des relations entre le public et l'administration, à l'exception des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, ne peuvent recourir à un numéro téléphonique surtaxé dans leurs relations avec le public au sens du 2^{er} du même article L. 100-3. »*

6.5 L'interconnexion fixe et mobile

L'interconnexion est l'ensemble des services offerts entre opérateurs résultant d'accords dits d'interconnexion. En cas de rapprochements ou de concentration d'entreprises, une partie des flux entre entreprises disparaît ce qui peut expliquer des baisses entre deux trimestres.

Les revenus et les volumes de l'interconnexion ne sont pas établis sur les mêmes périmètres, ce qui rend un rapprochement inapproprié entre ces deux indicateurs pour une estimation de prix moyen (les revenus d'interconnexion incorporent des revenus fixes, tels que les paiements au titre des liaisons de raccordement ainsi que des prestations entre opérateurs).

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les chiffres de l'interconnexion ci-dessus peuvent ne pas être exempts de doubles comptes, notamment sur le champ des opérateurs fixes.

6.5.1 Interconnexion fixe

- Les prestations de gros d'accès au haut débit comprennent le revenu du dégroupage et des prestations du « bitstream » ou équivalentes au « bitstream ». Le tarif récurrent mensuel de l'accès total à la boucle locale et la sous boucle-locale cuivre (dégroupage total) (y compris IFER) s'élevait à 10,04 euros HT entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 décembre 2023 et à 11,27 € HT entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2024. Ce montant s'élève à 11,14 euros HT depuis le 1^{er} juillet 2024 et jusqu'au 30 juin 2025. Le tarif récurrent mensuel de l'accès partagé à la boucle locale et à la sous boucle locale cuivre (dégroupage partiel) s'élève quant à lui à 1,77 euro HT par mois.

Pour plus d'informations sur le dégroupage :

- [Décision n° 2024-1105 de l'Arcep en date du 28 mai 2024 fixant le plafond du montant unitaire de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux \(IFER\) pour les mois de juillet à décembre 2024 et de janvier à juin 2025](#)
 - [Décision n° 2023-2821 de l'Arcep en date du 14 décembre 2023 fixant un encadrement tarifaire pour les années 2024 et 2025 des accès à la boucle locale cuivre soumis à l'obligation d'orientation vers les coûts imposée par la décision n° 2023-2802 d'analyse du marché 1](#)
-
- Le tarif de terminaison d'appels fixe, pour l'ensemble des opérateurs, est de 0,07 c€ depuis le 1^{er} juillet 2021 contre 0,077 c€ depuis 2017.
 - *Le bitstream* correspond à une offre de gros qui permet aux opérateurs alternatifs, via un raccordement sur un point de livraison (régional ou national) de l'opérateur historique, de commercialiser des services à haut débit dans les zones dans lesquelles ils ne sont pas présents au titre du dégroupage.

6.5.2 Interconnexion mobile

- Les services d'interconnexion des opérateurs mobiles comprennent les revenus de la terminaison d'appel voix et SMS ainsi que le *roaming in*. Ne sont pas inclus les revenus des prestations de collecte des MVNO/full MVNO ou des opérateurs en itinérance nationale qui représentent environ 630 millions d'euros pour l'ensemble de l'année 2021.

- Depuis le 1^{er} janvier 2024, le prix maximum de la terminaison d'appel vocal mobile est de 0,2 c€/min pour l'ensemble des opérateurs mobiles (métropole et DOM) contre 0,4 c€/min en 2023.
- La terminaison d'appel SMS est de 1c€/SMS pour tous les opérateurs (métropole et DOM) depuis le 1^{er} janvier 2013.

Pour plus d'informations sur les terminaisons d'appels fixes et mobiles : <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-thematiques-transverses/les-terminaisons-dappel.html>